



**Rapport annuel**  
du secrétaire général

**2018**



**Rapport annuel**  
du secrétaire général

2018

# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	4
<b>À TOUS LES MILITAIRES AU SERVICE DE L'ALLIANCE</b> .....	8
<b>DISSUASION, DÉFENSE ET DIALOGUE</b> .....	10
2018 en bref.....	12
Une Alliance plus forte et plus réactive.....	13
Relations avec la Russie.....	20
Préserver la sécurité de l'espace aérien de l'Alliance.....	21
Une Alliance plus résiliente.....	22
Sécuriser le cyberspace.....	24
Combattre la menace hybride.....	26
Transparence et réduction des risques.....	26
Maîtrise des armements conventionnels.....	27
Lutte contre les armes de destruction massive et les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.....	28
Dissuasion nucléaire.....	29
Armes légères et de petit calibre et lutte contre les mines.....	31
<b>INVESTIR DANS LA SÉCURITÉ : UNE ALLIANCE PLUS ÉQUITABLE</b> .....	32
2018 : une année sous le signe des investissements.....	34
<b>UNE OTAN MODERNISÉE, APTE À REMPLIR SES MISSIONS</b> .....	38
Le bilan de 2018.....	40
Développer les capacités nécessaires à l'Alliance.....	42
Innover pour l'avenir.....	43
Système OTAN de défense aérienne et antimissile intégrée.....	46
La flotte d'AWACS de l'OTAN.....	47
Le monde vu d'en haut : la capacité alliée de surveillance terrestre.....	48
Le renseignement, la surveillance et la reconnaissance interarmées.....	49
La lutte sous la mer.....	50
La collaboration avec l'industrie.....	53
Exercices : assurer la préparation de l'Alliance.....	54
Principaux exercices multinationaux OTAN et alliés en 2018.....	58
La sécurité énergétique.....	60
Mise en perspective : améliorer la coordination du renseignement.....	60
<b>PROJETER LA STABILITÉ : LUTTER CONTRE LE TERRORISME, COOPÉRER AVEC LES PARTENAIRES</b> .....	62
Lutter contre le terrorisme.....	64
L'OTAN en Afghanistan.....	67
L'OTAN en Iraq.....	68
Résilience : aider les partenaires de l'OTAN au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.....	70
Activités maritimes.....	71
L'OTAN au Kosovo.....	72

Protection des civils.....	73
Partenariats : la stabilité par la coopération et le dialogue .....	74
La politique de la porte ouverte de l'OTAN .....	76
Opérer côte à côte : améliorer l'interopérabilité avec les partenaires.....	78
Développement des capacités .....	78
Développement de l'intégrité.....	82
Investir dans la formation et l'entraînement.....	83
Fonds d'affectation spéciale de l'OTAN .....	83
Faire avancer la science au service de la paix et de la sécurité.....	84
Aide en cas d'urgence : le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe .....	87
Œuvrer pour le bien commun : la coopération avec les organisations internationales .....	89
<b>PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ – LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ.....</b>	<b>92</b>
<b>ORGANISATION .....</b>	<b>96</b>
Siège et structures de l'OTAN .....	98
Le Conseil de l'Atlantique Nord .....	102
Les Autorités militaires de l'OTAN.....	104
Le Secrétariat international .....	105
Agences et organismes.....	106
Financement de l'OTAN.....	109
Communiquer avec les citoyens des pays de l'OTAN.....	112
Archives de l'OTAN : vers une plus grande transparence .....	114
<b>ANNEXES .....</b>	<b>116</b>
Mission Resolute Support .....	118
Force pour le Kosovo.....	119
Dépenses de défense des pays de l'OTAN.....	120



# AVANT-PROPOS



## L'OTAN, prête à relever les défis de demain

Fin 2018, j'ai rencontré nos troupes à l'occasion de Trident Juncture 18, le plus grand exercice que l'OTAN ait organisé depuis la Guerre froide. Plus de 50 000 hommes et femmes venus d'Europe et d'Amérique du Nord ont pris part à l'exercice. Ils ont acheminé des équipements lourds – 65 navires, 250 aéronaves et 10 000 véhicules terrestres – à travers les frontières en un temps record, se sont entraînés dans des conditions météorologiques difficiles et ont testé avec succès de nouvelles technologies, telles que les micro-drones. Trident Juncture a montré que l'OTAN était forte et qu'elle était préparée à faire face à toute menace susceptible de se présenter dans le monde imprévisible qui est le nôtre.

L'histoire de l'OTAN en 2018 est celle d'une Alliance moderne qui répond aux menaces pesant aujourd'hui sur la sécurité, qui s'adapte face aux nouveaux défis et qui investit dans l'avenir.

En juillet 2018, les dirigeants des pays de l'Alliance se sont réunis au nouveau siège, ultramoderne, de l'Organisation pour le sommet de Bruxelles. Ils ont pris plus de 100 décisions visant à renforcer la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN et à faire en sorte que cette dernière soit préparée à protéger l'ensemble des Alliés et capable de le faire, aujourd'hui comme demain.

Pour donner corps à ces décisions, nous nous employons à améliorer le niveau de préparation de nos forces, à accroître notre capacité à les déplacer entre les deux rives de l'Atlantique et en Europe, ainsi qu'à moderniser notre structure de commandement militaire. Nous renforçons nos moyens de cyberdéfense et avons créé un Centre des cyberopérations à Mons, en Belgique, afin de pouvoir faire face à des cybermenaces complexes et aux conséquences destructrices qu'elles peuvent avoir si elles se concrétisent. Nous avons lancé une nouvelle mission de formation en Iraq pour aider ce pays à prévenir une résurgence de l'EIL et d'autres groupes terroristes. En outre, nous continuons d'œuvrer au renforcement des capacités de défense de nos partenaires, de la Jordanie et la Tunisie à l'Ukraine et la Géorgie.

Nous restons déterminés à faire en sorte que l'Afghanistan ne redevienne jamais un sanctuaire pour le terrorisme international. Nous soutenons les initiatives visant à parvenir à une solution politique dans le pays et continuons d'aider les forces de sécurité afghanes à créer les conditions de l'avènement de la paix.

L'OTAN projette la stabilité de diverses manières, notamment en accueillant de nouveaux membres en

son sein. En 2018, suite à l'accord historique conclu entre Athènes et Skopje sur la question du nom, nous avons invité le gouvernement de Skopje à entamer des pourparlers d'adhésion. Une fois que tous les Alliés auront ratifié le protocole d'accession, signé le 6 février 2019, la République de Macédoine du Nord deviendra le 30<sup>e</sup> membre de l'Alliance.

Notre famille s'agrandit et notre force demeure intacte. Nous sommes déterminés à respecter l'engagement que nous avons pris de nous protéger les uns les autres. Jamais nous n'avons autant accompli ensemble qu'aujourd'hui.

Les États-Unis ont renforcé leur présence militaire en Europe : plus de troupes, plus d'équipements et plus d'exercices. Les Alliés européens s'emploient à accroître le niveau de préparation de leurs forces, à améliorer leurs équipements et à contribuer davantage aux opérations et missions de l'OTAN.

Bien conscients que la défense collective a un coût, les Alliés ont, pour la quatrième année consécutive, accru leurs investissements de défense. Au sommet de Bruxelles, nous sommes convenus qu'il était urgent de dépenser plus et mieux dans le domaine de la défense et de parvenir à un partage plus équitable des charges. La hausse des dépenses de défense nationales, mise en évidence dans le présent rapport, montre que nous sommes sur la bonne voie.

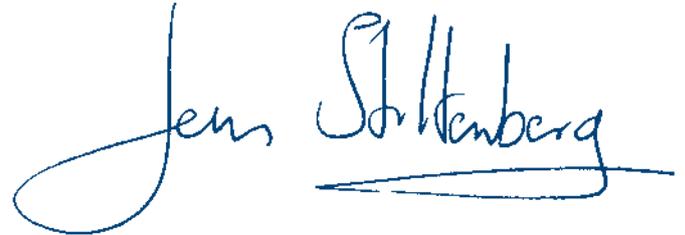
Les dépenses de défense des pays européens de l'Alliance et du Canada ont augmenté de 41 milliards de dollars depuis 2016. D'après les plans nationaux reçus des Alliés, ces dépenses atteindront un montant estimatif de 100 milliards de dollars d'ici la fin 2020.

En 2019, l'OTAN fêtera son 70<sup>e</sup> anniversaire. Les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation se réuniront le 4 avril à Washington pour marquer l'événement, et les dirigeants des pays de l'Alliance feront de même en décembre, à Londres. Ce sera l'occasion non seulement de célébrer 70 années de paix et de prospérité, mais aussi de réfléchir aux défis de sécurité actuels et futurs.

Le retour de la compétition entre grandes puissances, la violation par la Russie du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, l'instabilité qui règne aux frontières méridionales de l'Alliance et l'usage détourné des technologies de rupture sont autant de menaces pour notre stabilité stratégique.

Il s'agit là de défis planétaires qu'aucun pays ne peut relever seul. La coopération internationale doit s'intensifier afin que puissent être trouvées des solutions qui fonctionnent au niveau mondial. Les relations que nous entretenons avec nos partenaires, et notamment avec l'Union européenne, n'ont jamais été aussi fortes, et elles ne feront que gagner en importance.

Face à ces défis, l'OTAN continue de s'adapter et de se moderniser. Ensemble, nous veillerons à ce qu'elle reste apte à répondre aux enjeux de demain et à remplir sa mission fondamentale, qui est de préserver la liberté et la sécurité des citoyens de ses pays membres, soit près d'un milliard de personnes.



Jens Stoltenberg  
Secrétaire général de l'OTAN

Chaque année, le rapport du secrétaire général de l'OTAN dresse le bilan de l'action de l'Organisation au cours des douze mois écoulés. Cette fois-ci, il est également l'occasion d'évoquer un moment important de l'histoire de l'Alliance : ses 70 ans d'existence.

L'édition 2018 contient donc une série de sections spéciales, qui permettront au lecteur de jeter un regard rétrospectif sur quelques-unes des réalisations de l'Alliance depuis sa fondation en 1949. Ces sections sont signalées par le logo ci-dessous.



On peut citer ainsi, parmi bien d'autres, les initiatives de maîtrise des armements lancées dans les années 1980 et 1990, la réponse collective aux attentats du 11-Septembre contre les États-Unis, ainsi que la politique de la porte ouverte, qui a permis à d'anciens adversaires de rejoindre les rangs des Alliés.

L'image qui se dégage de ces diverses sections est celle d'une alliance qui, mieux que toute autre, a réussi dans sa mission, à savoir préserver la paix. La réalisation la plus remarquable de l'OTAN est en effet d'avoir posé les fondements de sept décennies de paix en Europe, avec à la clé d'innombrables et souvent inestimables bienfaits pour ses citoyens.

Pour que l'Alliance conserve son efficacité au XXI<sup>e</sup> siècle, l'OTAN continue de s'adapter, comme elle l'a fait au cours des décennies précédentes. En 2018, elle a fait en sorte de rester à même d'assumer les trois tâches fondamentales qui sont les siennes, à savoir la défense collective, la gestion de crise et la sécurité coopérative. Elle s'est employée à assurer dissuasion et défense face à des adversaires potentiels ainsi qu'à projeter la stabilité dans son voisinage. Ce faisant, elle est restée, et elle reste encore, une source essentielle de stabilité dans un monde devenu imprévisible.



## À tous les militaires au service de l'Alliance

La première des responsabilités de l'OTAN est de protéger et de défendre le territoire et les populations des pays de l'Alliance contre toute attaque. Pour mener à bien cette mission, l'Organisation s'appuie d'abord et avant tout sur les personnels des forces armées des pays membres et des pays partenaires.

Tout au long de 2018, des dizaines de milliers de militaires nord-américains ou européens, appartenant aux forces terrestres, navales ou aériennes ou aux marines, ont œuvré ensemble sous la bannière de l'OTAN, du Grand Nord à la Méditerranée, de l'Atlantique Nord à l'Afghanistan. C'est avant tout à leur savoir-faire et à leur détermination que nos pays doivent de vivre en sécurité.

Ces hommes et ces femmes sont l'incarnation même des valeurs de l'OTAN. Ils sont l'expression la plus claire et la plus puissante de tout ce que l'Alliance représente. Nous devons leur témoigner, à eux et à leurs familles, notre profonde gratitude pour les sacrifices qu'ils consentent pour nous.





# DISSUASION, DÉFENSE ET DIALOGUE





Soldats slovaques scrutant le champ de bataille pendant un exercice organisé dans le cadre de la présence avancée rehaussée de l'OTAN – Lettonie, octobre 2018.

La responsabilité première de l'OTAN est de prévenir les conflits et de préserver la paix. En 2018, l'Alliance a pris des mesures importantes en vue de garantir la sécurité de ses citoyens.

## 2018 en bref

*L'Alliance travaille à s'adapter et à répondre à l'environnement de sécurité le plus complexe et le plus imprévisible depuis la fin de la Guerre froide, caractérisé par une série de défis et de menaces émanant d'acteurs étatiques et non étatiques, y compris des attaques terroristes, cyber et hybrides.*

Face aux difficultés que présente ce nouvel environnement, tous les Alliés ont contribué à renforcer encore la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN sur terre, en mer, dans les airs et dans le cyberspace.

Un des éléments clés de la dissuasion et de la défense de l'OTAN en milieu terrestre est le déploiement de forces dans la partie orientale de l'Alliance, au travers de la présence avancée de l'OTAN, à laquelle viennent s'ajouter une plus grande importance accordée au flanc sud de l'Alliance et une présence accrue dans la région de la mer Noire.

Les Alliés ont continué de renforcer la posture maritime de l'Alliance et d'améliorer la connaissance de la situation maritime. Un solide programme d'exercices militaires aide par ailleurs les Alliés à opérer un renforcement de leur capacité de combat en mer, notamment pour ce qui est de la lutte anti-sous-marine et de la protection des

voies de communication maritimes. L'OTAN s'emploie également à garantir sa capacité à renforcer le territoire des Alliés par la mer, et notamment depuis l'autre rive de l'océan Atlantique.

Les Alliés ont approuvé une stratégie en matière de puissance aérienne interarmées, à l'appui des missions OTAN de police du ciel en temps de paix et des missions OTAN de défense antimissile balistique. Cette stratégie permettra de renforcer la défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN et de faire en sorte que les Alliés puissent opérer ensemble avec plus de facilité, de rapidité et d'efficacité. Par ailleurs, conscients que l'espace est essentiel à la dissuasion et à la défense, les Alliés sont convenus, en 2018, d'élaborer une politique spatiale globale de l'OTAN.

Alors qu'elle continue de s'adapter à l'évolution des cybermenaces, l'OTAN doit être à même d'opérer dans le cyberspace avec autant d'efficacité que dans les airs, sur terre et en mer. En 2018, les Alliés sont convenus de continuer d'investir dans des moyens de cyberdéfense robustes, notamment en créant, à Mons (Belgique), le Centre des cyberopérations, chargé de coordonner les opérations, la planification et les exercices de l'OTAN.

En 2018, l'Alliance a continué d'améliorer sa réactivité, tant politique que militaire. Elle s'est employée en particulier à renforcer la disponibilité opérationnelle des forces alliées en veillant à ce que les troupes – et les capacités dont elles sont dotées – soient dûment entraînées, déployables et capables d'opérer ensemble de manière étroite. Un outil important du renforcement de la disponibilité opérationnelle est l'organisation plus régulière d'exercices, comme l'a plus particulièrement illustré l'exercice de défense collective Trident Juncture 18, le plus grand exercice de l'OTAN depuis la fin de la Guerre froide.

Au sommet de Bruxelles, en juillet, les dirigeants des pays de l'Alliance ont pris plus d'une centaine de décisions pour rendre l'Alliance plus forte. Ils se sont félicités des progrès considérables accomplis depuis 2014 dans le sens du renforcement de la capacité de l'Alliance à répondre à toute menace, conventionnelle ou non. Ils ont également fait le constat qu'un environnement de sécurité plus incertain imposait à tous les Alliés d'investir davantage dans la défense, de développer les capacités militaires appropriées et de faire les contributions nécessaires aux opérations et missions militaires de l'OTAN.

## Une Alliance plus forte et plus réactive

*En vertu de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord, il incombe à l'Alliance de protéger et de défendre le territoire et la population de ses pays membres contre toute attaque armée.*

Une dissuasion et une défense crédibles sont essentielles pour prévenir les conflits. L'approche de l'OTAN concernant la dissuasion et la défense repose sur une combinaison de capacités nucléaires, de capacités conventionnelles et de capacités de défense antimissile ; elle est défensive, proportionnée et parfaitement conforme au droit international.

L'OTAN se doit de répondre aux changements intervenant dans l'environnement de sécurité. C'est pourquoi, ces dernières années, l'Alliance n'a cessé d'adapter sa posture. À partir de 2014, l'OTAN a ainsi procédé au plus

grand renforcement de sa défense collective depuis une génération, notamment en développant sa présence au nord-est et au sud-est du territoire de l'Alliance.

**La présence avancée de l'OTAN** dans la partie orientale du territoire de l'Alliance compte quatre groupements tactiques multinationaux, prêts au combat, déployés en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Pologne. Ces quatre groupements sont dirigés respectivement par le Royaume-Uni, le Canada, l'Allemagne et les États-Unis. Ils se composent de plus de 4 500 soldats de tous les pays de l'Alliance, et ils peuvent opérer aux côtés des forces nationales de défense du territoire. Le nouveau Quartier général de la Division multinationale Nord-Est, implanté à Elbląg (Pologne), est désormais pleinement opérationnel et permet d'assurer le commandement et le contrôle au niveau division en cas de crise.





Hélicoptère de la marine roumaine s'apprêtant à apponter sur une frégate roumaine lors de manœuvres en mer Noire – Roumanie, février 2018.

Les déploiements de l'OTAN dans les pays baltes et en Pologne ont une vocation défensive et sont mesurés. Ils montrent clairement que l'Alliance est unie face à toute éventualité d'agression.

Dans le même temps, l'OTAN a aussi mis en place une **présence avancée dans la région de la mer Noire**. Une brigade-cadre multinationale pour l'entraînement des forces terrestres des pays de l'Alliance est sur pied, en Roumanie, et de nouvelles mesures dans les milieux maritime et aérien ont débouché sur un renforcement substantiel des activités de l'OTAN dans la région. Il s'agit notamment d'un renforcement de la présence des forces navales permanentes de l'OTAN en mer Noire et d'une intensification de la coopération dans les domaines de l'entraînement aérien et de la police du ciel. Les forces navales permanentes de l'OTAN s'entraînent et mènent des exercices en mer Noire pour développer l'interopérabilité et améliorer leurs compétences en matière de combat, notamment avec les forces navales des Alliés de la région de la mer Noire - la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie - et les pays partenaires. En 2018, les navires de l'OTAN ont passé 120 jours en mer Noire, contre environ 80 en 2017.

La présence avancée de l'OTAN repose sur une solide stratégie de renforcement rapide lui garantissant que, dans un scénario de défense collective, elle pourra compter sur le soutien des 40 000 hommes de la **Force de réaction de l'OTAN**, qui comprend notamment la **force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation**, de la taille d'une brigade, dirigée en 2018 par l'Italie. Une force opérationnelle interarmées multinationale à très haut niveau de préparation dirigée par les Pays-Bas, l'Allemagne et la Norvège a été certifiée en 2018 – elle sera en alerte, prête à se déployer en cas de besoin, pendant toute l'année 2019.

En 2018, les Alliés ont pris de nouvelles décisions afin de renforcer la capacité de l'Alliance à assurer la préparation et la disponibilité de forces pour de possibles scénarios de défense collective. Un pas décisif dans cette direction a été franchi avec le lancement, au sommet de Bruxelles, de **l'initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN**, également appelée initiative des « quatre 30 ».

**Le 7 juin 2018, les Alliés se sont engagés à disposer, d'ici à 2020, de :**

-  **30 bataillons**
- 30 navires de combat** 
-  **30 escadrons**
- prêts à l'emploi dans un délai de 30 jours** 

Grâce à cette initiative, davantage de forces nationales de haute qualité, aptes au combat et à niveau de préparation élevé pourront être mises à la disposition de l'OTAN si



Soldats allemands de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation s'entraînant au franchissement de rivière à Camp Roedsmoen – Rena (Norvège), octobre 2018.

nécessaire. Ensemble, les Alliés mettront à disposition 30 navires de combat, 30 bataillons moyens ou lourds et 30 escadrons aériens supplémentaires, ainsi que le soutien logistique nécessaire, dans un délai de 30 jours ou moins. Il ne s'agit pas de créer de nouvelles forces, mais d'accroître la disponibilité opérationnelle des forces nationales existantes.

Ces forces seront organisées et entraînées en tant qu'éléments de formations de combat plus larges, à l'appui de la posture globale de dissuasion et de défense de l'OTAN. Elles contribueront à la capacité de l'Alliance à renforcer un pays membre, quel qu'il soit. L'initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN améliorera sensiblement l'aptitude de l'OTAN à réagir rapidement, qu'il s'agisse d'interventions en cas de crise ou de combats de haute intensité.

### Renforcement

L'Alliance s'emploie à faire en sorte que ses forces puissent être rapidement mobilisées et déployées en cas de besoin. L'OTAN doit être capable de renforcer et de soutenir les forces alliées déjà présentes sur le théâtre en réponse à toute menace potentielle, qu'elle soit conventionnelle ou non conventionnelle. L'aptitude à assurer la dissuasion et la défense face à un adversaire potentiel dépend de la capacité à renforcer rapidement et efficacement les Alliés, y compris depuis l'autre rive de l'Atlantique.

En 2018, les Alliés ont pris un certain nombre de mesures supplémentaires afin d'assurer un renforcement plus rapide, notamment des mesures visant à améliorer la mobilité militaire de l'Alliance dans les milieux terrestre, aérien et maritime. Ces mesures nécessitent par ailleurs d'améliorer les lois et les procédures, les dispositifs de commandement et de contrôle, les capacités et moyens de transport, mais aussi de moderniser les infrastructures des réseaux de transport en Europe. L'objectif, d'ici à fin 2019, est de raccourcir les délais de franchissement des frontières et de réduire le plus possible la durée des procédures d'autorisation administrative pour les mouvements terrestres, maritimes et aériens.

Les Alliés prévoient aussi de mener plus régulièrement des exercices de mobilité militaire, éléments clés de la préparation à un renforcement rapide. Dans le cadre de Trident Juncture 18, plus de 180 vols et 60 traversées maritimes ont permis d'acheminer vers 27 points répartis sur le territoire norvégien – y compris ports, aéroports et terminaux ferroviaires – des équipements et du personnel venus d'aussi loin que San Diego (Californie - États-Unis), situé à 8 300 kilomètres à l'ouest, et Izmir (Turquie), à 3 000 kilomètres au sud.

L'OTAN continue de collaborer étroitement avec l'Union européenne à l'amélioration de la mobilité militaire. Leur coopération porte notamment sur la coordination des besoins militaires, la législation, la réglementation et les procédures douanières et celles relatives au franchissement des frontières, ainsi que les infrastructures de transport.



Des équipes de visite italienne et croate s'approchant du navire HMS Echo, de la Royal Navy, lors d'une visite effectuée à titre d'exercice dans le cadre de l'opération Sea Guardian – Mer Méditerranée, septembre 2018.

L'OTAN a aussi axé ses efforts sur la réponse aux **défis de sécurité le long de ses frontières méridionales**, notamment l'instabilité et les crises en cours dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

L'OTAN a mis en place diverses **mesures d'assurance** à l'échelle de l'Alliance. Leur but est de dissuader tout adversaire potentiel et de rassurer ainsi les Alliés. L'Alliance continue à mettre en œuvre une série de mesures d'assurance adaptées pour la Turquie, notamment en déployant des batteries de missiles et en assurant la police du ciel pour renforcer la défense aérienne de ce pays.

En 2018, l'Alliance a continué de contribuer à la **coalition mondiale contre l'EIL**, de soutenir les efforts déployés par ses partenaires en matière de lutte contre le terrorisme au travers d'activités de formation et de renforcement des capacités, et d'être présente en mer Égée et en mer Méditerranée pour lutter contre le terrorisme et les trafics illégaux.

L'expérience a montré que le développement des capacités locales est l'une des meilleures armes dans la lutte contre le terrorisme. C'est la raison pour

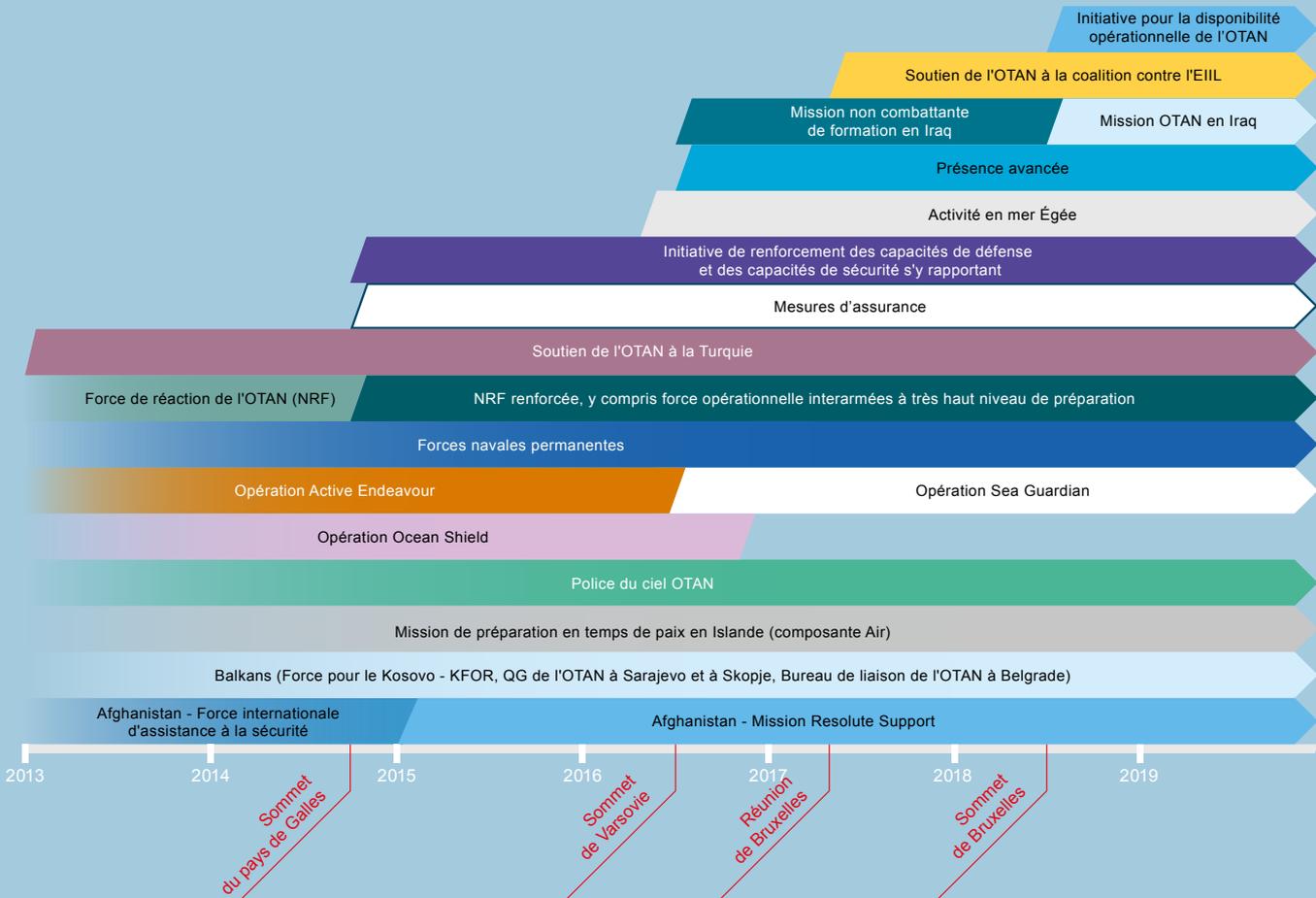
laquelle l'Alliance fournit conseils et soutien aux pays partenaires comme la Jordanie et la Tunisie. Les Alliés ont aussi décidé de lancer une nouvelle mission de formation en Iraq, destinée à aider à une plus grande professionnalisation des forces armées irakiennes.

Au sommet de Bruxelles, les dirigeants des pays de l'Alliance ont déclaré que le **Pôle pour le sud**, nouvellement créé au Commandement allié de forces interarmées de Naples, était pleinement opérationnel. Ce « pôle » dispose actuellement d'un effectif d'environ 70 militaires et civils venant de plus de 20 pays membres de l'OTAN. Il a pour mission d'améliorer la connaissance et la compréhension que l'Alliance a des défis provenant de son voisinage méridional, et de renforcer la coopération avec les partenaires de la région.



Soldats de l'infanterie de marine néerlandaise pendant l'opération Sea Guardian – Mer Méditerranée, mai 2018.

## Évolution des tâches, activités, missions et opérations de l'OTAN



## Les éléments de la dissuasion et de la défense de l'OTAN

### Mission de police du ciel dans les États baltes

#### Mission

Protéger l'espace aérien des États baltes

#### Localisation

 Estonie  Lettonie  Lituanie  Pologne

#### Pays contributeurs

-  Allemagne (Amari, Estonie) – Automne/hiver
-  Belgique (Siaulai, Lituanie) – Automne/hiver
-  Danemark (Siaulai, Lituanie) – Hiver/printemps
-  Espagne (Siaulai, Lituanie ou Malbork, Pologne) – Printemps/été
-  France (Amari, Estonie) – Printemps/été
-  Italie (Amari, Estonie) – Hiver/printemps
-  Portugal (Siaulai, Lituanie) – Printemps/été

### Soutien et assurance pour la Turquie

#### Mission

Renforcer les capacités de défense aérienne de la Turquie

#### Localisation

 Turquie

#### Pays contributeurs

-  Italie (Kahramanmaraş, Turquie) – Batteries de missiles sol-air
-  Espagne (Adana, Turquie) – Batteries de missiles sol-air
-  OTAN – Avions AWACS

### Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées

#### Mission

Fournir aux décideurs des informations et du renseignement en temps utile

#### Localisation

 Allemagne  Italie  Royaume-Uni

#### Moyens OTAN

 OTAN – Global Hawk de l'AGS, avions AWACS

### Forces navales permanentes

#### Mission

Assurer pour l'Alliance une présence constante en mer

#### Localisation

Océan Atlantique et mer Méditerranée

#### Moyens OTAN

 OTAN – Groupes maritimes permanents de l'OTAN (SNMG 1 & 2), groupes permanents OTAN de lutte contre les mines (SNMCMG 1 & 2)

### Patrouilles d'AWACS au-dessus de l'Europe orientale

#### Mission

Assurer des patrouilles aériennes au-dessus de l'Europe orientale

#### Pays contributeurs & moyens OTAN

 France  Grèce  Turquie  
 Royaume-Uni  
 Avions AWACS

### Cadre pour le sud : Pôle régional pour le sud

#### Mission

Améliorer la compréhension régionale et l'anticipation des menaces émanant du sud

#### Localisation

 Commandement allié de forces interarmées (JFC) de Naples

#### Pays contributeurs

21 Alliés – Contributions nationales volontaires et personnel du JFC de Naples réaffecté

### Mission de préparation en temps de paix en Islande

#### Mission

Protéger l'espace aérien de l'Islande

#### Localisation

 Islande, Keflavik

#### Pays contributeurs

-  Danemark (hiver/printemps)
-  Italie (automne/hiver)
-  États-Unis (printemps/été)

### Force de réaction de l'OTAN renforcée (eNRF) / Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF)

#### Mission

Être prête à se déployer sur court préavis à des fins de gestion de crise ou de défense collective

#### Localisation

-  Commandement allié de forces interarmées de Brunssum (eNRF 2018)
-  Italie (pays chef de file de la VJTF en 2018)

#### Pays contributeurs

Force de réaction de l'OTAN renforcée (eNRF) : 27 Alliés  
Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF) : 22 Alliés

### Présence avancée de l'OTAN

#### Mission

Renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN

#### Localisation

 Estonie  Lettonie  Lituanie  Pologne  Roumanie  Bulgarie

#### Pays contributeurs

- |                     |  |
|---------------------|--|
| <b>ESTONIE</b>      | <b>Pays-cadre :</b>  Royaume-Uni  |
|                     |  Danemark  Islande   |
| <b>LETTONIE</b>     | <b>Pays-cadre :</b>  Canada   |
|                     |  Albanie  République tchèque  Italie  |
|                     |  Monténégro  Pologne  Slovaquie  Slovénie  |
|                     |  Espagne  |
| <b>LITUANIE</b>     | <b>Pays-cadre :</b>  Allemagne  |
|                     |  Belgique  République tchèque  France (jusqu'en août)   |
|                     |  Islande  Luxembourg (depuis août)  Pays-Bas  |
|                     |  Norvège  |
| <b>POLOGNE</b>      | <b>Pays-cadre :</b>  États-Unis   |
|                     |  Croatie  Roumanie  Royaume-Uni   |
| <b>BULGARIE</b>     |  Bulgarie  Canada  Hongrie  Italie         |
| <b>ROUMANIE</b>     |  Luxembourg  Pologne  Portugal  Roumanie   |
| <b>ET MER NOIRE</b> |  Espagne  Turquie  Royaume-Uni  États-Unis |

### Défense antimissile balistique

#### Mission

Protéger les populations, le territoire et les forces des pays de l'OTAN

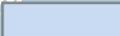
#### Localisation

 Allemagne  Roumanie  Pologne  Espagne  
 Turquie

#### Moyens OTAN

-  États-Unis (Rota, Espagne) – Navires Aegis dotés de capacités BMD
-  États-Unis (Deveselu, Roumanie) – Aegis Ashore (version basée à terre)
-  États-Unis (Kürecik, Turquie) – Système de poursuite BMD
-  États-Unis (Redzikowo, Pologne) – Aegis Ashore (2020)
-  OTAN (Ramstein, Allemagne) – Commandement aérien allié

 Pays membres de l'OTAN

 Pays partenaires de l'OTAN

Données cartographiques de décembre 2018

0 500 km



## Relations avec la Russie

Dans les années qui ont suivi la Guerre froide, l'OTAN n'a pas ménagé ses efforts pour construire un partenariat stratégique avec la Russie. Il s'agissait de développer le dialogue et la coopération pratique dans des domaines d'intérêt commun.

Cependant, en 2014, à la suite de l'annexion illégale et illégitime de la Crimée par la Russie, toute coopération pratique entre l'OTAN et la Russie a été suspendue. Les actions agressives de la Russie en Ukraine, son comportement déstabilisateur dans le domaine militaire et son recours aux actions hybrides contre des pays de la région euro-atlantique tout entière ont modifié de manière significative l'environnement de sécurité international : la stabilité et la sécurité s'en trouvent amoindries et l'imprévisibilité accrue.

En 2018, la récurrence du comportement déstabilisateur de la Russie s'est confirmée.

En mars 2018, les Alliés ont condamné l'attaque à l'agent neurotoxique de qualité militaire perpétrée à Salisbury, au Royaume-Uni. Ils se sont déclarés solidaires de l'évaluation du Royaume-Uni selon laquelle il est hautement probable que la Russie porte la responsabilité de cette attaque.

En octobre, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont informé les Alliés de la tentative de piratage informatique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, qui, selon eux, est l'œuvre des services de renseignement militaire russes.

Fin novembre, la Russie a fait usage de la force militaire à l'encontre de trois bâtiments des forces navales ukrainiennes dans les eaux internationales de la mer Noire, à proximité de la mer d'Azov et du détroit de Kertch. Les Alliés ont appelé au calme et à la retenue et ont exhorté la Russie à libérer les marins retenus captifs et à restituer les navires interceptés. Ils ont réaffirmé qu'ils étaient profondément attachés à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et de ses eaux territoriales. Ils se sont par ailleurs engagés à poursuivre le soutien politique et pratique apporté à l'Ukraine.

En décembre, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN sont parvenus à la conclusion que la Russie avait développé et mis en service un système de missile qui viole le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, et ils ont appelé la Russie à revenir sans délai à un respect total et vérifiable de ce traité.

Au sommet de Bruxelles, les dirigeants des pays de l'OTAN ont réaffirmé que la nature des relations de l'Alliance avec la Russie serait subordonnée à un changement clair et constructif dans les actions de ce pays, un changement qui démontre le respect par ce dernier du droit international et de ses obligations et responsabilités internationales.

La politique de l'OTAN à l'égard de la Russie reste cohérente : défense et dialogue. L'Alliance maintient une position ferme, fondée sur une double approche, combinant, d'une part, une posture de dissuasion et de défense solide, et, d'autre part, un dialogue périodique, ciblé et substantiel avec la Russie.

Le dialogue de l'OTAN avec la Russie a lieu essentiellement au sein du Conseil OTAN-Russie, plateforme importante permettant d'examiner des questions de sécurité internationale, mais également de travailler à accroître la transparence et la prévisibilité des activités militaires, ce qui contribue à éviter les malentendus, les erreurs d'appréciation ou les escalades involontaires. Par ailleurs, les réunions de haut niveau entre représentants de l'OTAN et responsables russes se poursuivent, et les dirigeants militaires de l'OTAN maintiennent un canal de communication avec leurs homologues russes. L'OTAN est déterminée à veiller à ce que ce canal de communication reste ouvert et disponible, y compris en cas de crise.

En 2018, le Conseil OTAN-Russie s'est réuni à deux reprises : en mai et en octobre. Le premier sujet à l'ordre du jour des deux réunions a été le conflit en Ukraine et alentour, et notamment la nécessité d'une pleine application des accords de Minsk. Les deux réunions ont également été l'occasion d'examiner des questions liées à la maîtrise des armements, aux activités militaires, à la transparence et à la réduction des risques, en particulier la problématique du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire. En 2018, la question des techniques « hybrides » ou asymétriques a été abordée pour la première fois au Conseil OTAN-Russie.

Par ailleurs, le Conseil OTAN-Russie a maintenu la pratique consistant à présenter des exposés réciproques sur les exercices militaires à venir. Les deux réunions de 2018 ont vu l'OTAN faire un exposé sur l'exercice Trident Juncture 18, et la Russie sur Vostok 2018. Cette pratique est susceptible de contribuer à une plus grande prévisibilité et à une réduction des risques dans la zone euro-atlantique. Toutefois, l'OTAN continue de faire savoir clairement que les exposés faits à titre volontaire ne sauraient se substituer aux mesures de transparence obligatoires prévues dans le cadre du Document de Vienne.



Un hélicoptère de l'armée danoise atterrissant à Oppdal pour un déploiement de troupes pendant l'exercice Trident Juncture 18 – Oppdal (Norvège), novembre 2018.

## Préserver la sécurité de l'espace aérien de l'Alliance

*La défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN est une mission essentielle assurée 24 heures sur 24. Elle contribue à la dissuasion face aux adversaires potentiels, ainsi qu'à la sécurité et à la liberté d'action de l'Alliance. Elle aide à préserver et à protéger les populations, le territoire et les forces des pays de l'Alliance contre les attaques aériennes et les attaques de missiles.*

Des acteurs étatiques ou non étatiques continuent d'acquérir et d'utiliser des armes comme les missiles balistiques, les missiles de croisière et les véhicules aériens sans pilote ou « drones ». De ce fait, l'OTAN est confrontée à l'accroissement des menaces aériennes et missiles que représentent de telles armes, qui, par ailleurs, sont de plus en plus précises, mobiles et fiables.

Dans ce contexte, la **défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN** reste essentielle à la défense collective de l'Alliance. En temps de paix, l'Alliance a deux grandes missions de défense aérienne et antimissile : la **police du ciel** et la **défense antimissile balistique**. La première contribue à préserver l'intégrité de l'espace aérien de l'Alliance. La seconde vise à défendre les populations, le territoire et les forces des pays européens de l'Alliance contre la menace grandissante qui émane des missiles balistiques depuis l'extérieur de la zone euro-atlantique.

La mission de police du ciel, destinée à préserver l'intégrité de l'espace aérien des Alliés, est assurée par des avions, affectés à cette tâche par des pays de l'OTAN, interviennent lorsque se présentent des appareils non identifiés ou opérant de façon inhabituelle ou dangereuse.

Les Alliés contribuent également à la police du ciel de l'OTAN au travers de leurs systèmes nationaux de surveillance aérienne ou en assurant la gestion de la circulation aérienne. Les Alliés qui ne disposent pas, dans leurs forces armées, des moyens de police du ciel nécessaires bénéficient du soutien d'autres pays, ce qui garantit un seul et même niveau de sécurité à tous les membres de l'OTAN.

En 2018, les Alliés ont assuré la police du ciel de l'OTAN en soutien aux pays suivants : l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie (depuis 2004), l'Islande (depuis 2008), l'Albanie (depuis 2009) et le Monténégro (depuis 2018).

L'OTAN a déclaré la capacité opérationnelle initiale d'un mécanisme de mise en œuvre de la mobilité aérienne pour intervention rapide. Ce mécanisme, nouvellement créé, permet d'accélérer la procédure d'autorisation diplomatique pour les appareils identifiés au préalable et utilisés, en cas de crise, à l'appui de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation de l'OTAN. Il implique l'attribution d'un indicatif d'appel OTAN unique nécessitant l'approbation du Conseil de l'Atlantique Nord, la plus haute instance décisionnelle politique de l'Alliance.

La défense antimissile balistique de l'OTAN représente un investissement à long terme face à une menace d'importance, et elle est de nature purement défensive. L'architecture de défense antimissile de l'OTAN repose sur les contributions nationales volontaires des Alliés et sur le système de commandement et de contrôle financé en commun.

## Une Alliance plus résiliente

*La résilience est l'aptitude à résister à un choc majeur, tel qu'une catastrophe naturelle ou une attaque armée, conventionnelle ou hybride, et à s'en remettre. La résilience et la préparation du secteur civil dans les pays de l'Alliance sont essentielles à la sécurité et à la défense collectives de l'OTAN. La résilience constitue une première ligne de défense.*

Les forces armées d'aujourd'hui sont très tributaires des infrastructures et des capacités civiles telles que l'approvisionnement en vivres et en eau, les communications et les transports. Cela signifie que la résilience des infrastructures civiles d'un pays est tout aussi importante que celle de ses infrastructures militaires.

Dans les opérations de grande envergure, environ 90 % du transport militaire est assuré grâce aux moyens ferroviaires et aériens du secteur civil. Les trois quarts de l'appui apporté par les pays hôtes aux opérations de l'OTAN, notamment la fourniture de biens de première nécessité comme les vivres, l'eau et le carburant, reposent sur des infrastructures et des services commerciaux. Par ailleurs, des cyberattaques peuvent paralyser les infrastructures civiles et entraver fortement l'action des forces de l'OTAN. Pour toutes ces raisons, la préparation du secteur civil est essentielle à la dissuasion et à la défense de l'Alliance.

Les Alliés ont pris l'engagement de satisfaire à une série d'**exigences de base pour la résilience nationale**. Celles-ci sont axées sur la continuité des pouvoirs publics et des services publics essentiels, la protection des infrastructures critiques et l'appui aux opérations militaires à l'aide de moyens civils.

### **Les exigences de base pour la résilience nationale fixées par l'OTAN** sont les suivantes :

- continuité des pouvoirs publics et des services publics essentiels ;
- résilience des approvisionnements énergétiques ;
- aptitude à gérer efficacement les mouvements de population incontrôlés ;
- résilience des ressources en vivres et en eau ;
- aptitude à gérer un grand nombre de victimes ;
- résilience des systèmes de communication civils ;
- résilience des systèmes de transport.

En 2018, les Alliés ont accompli d'importants progrès vers la concrétisation de cet engagement. En février, l'OTAN a achevé une évaluation de la résilience des pays à l'échelle de l'Alliance, ce qui a permis de disposer d'une vue d'ensemble de l'état de préparation du secteur civil. Le rapport 2018 sur l'état de préparation du secteur civil, entériné par les ministres de la Défense des pays de l'OTAN, a contribué à appeler l'attention sur l'importance du renforcement de la résilience. Ce rapport a permis de recenser les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires s'imposent pour renforcer la résilience et pour être en mesure de faire face à des menaces telles que le terrorisme et les incidents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires.

En 2018, l'OTAN a élaboré des directives de planification afin d'aider les autorités nationales à gérer les mouvements de population de grande ampleur et les situations avec de multiples victimes, à accroître la résilience des réseaux énergétiques nationaux et transfrontières et des infrastructures de transport, à élaborer des dispositions régissant l'accès prioritaire aux systèmes de télécommunications civils, et à atténuer les risques et les vulnérabilités recensés dans les secteurs du ravitaillement et de l'eau.

Des éléments ayant trait à la préparation du secteur civil ont également été intégrés dans un certain nombre d'exercices militaires de l'OTAN, notamment Trident Juncture 18.

L'OTAN continue d'aider ses partenaires à améliorer leur résilience et la préparation de leur secteur civil au travers de différentes initiatives, parmi lesquelles un projet conjoint OTAN-ONU d'une durée de trois ans visant à améliorer la préparation du secteur civil jordanien en prévision d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires. En 2018, l'Alliance a également fourni un soutien et des avis dans ce domaine à la Géorgie et à la République de Moldova.

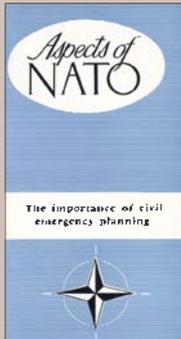


Exposition sur les plans civils d'urgence – Danemark, octobre 1981.

## L'histoire de la préparation du secteur civil

Les travaux de l'OTAN en matière de préparation du secteur civil, discipline désignée à l'origine par le terme « plans civils d'urgence », trouvent leur origine dans le Traité de l'Atlantique Nord. L'Article 3 stipule en effet que les Alliés maintiendront et accroîtront « leur capacité individuelle et collective de résistance à une attaque armée ».

À l'OTAN, les plans civils d'urgence ont pris forme dans les années 1950. Les inondations dévastatrices de 1953, qui ont touché plusieurs Alliés dans la région de la mer du Nord, ont servi de catalyseur. Le Haut Comité pour l'étude des plans d'urgence dans le domaine civil (SCEPC) a été créé en 1955 pour aider les Alliés à renforcer leur résilience aux attaques armées et aux catastrophes naturelles.



« L'importance des plans civils d'urgence » (Brochure publiée en octobre 1963 par le Service d'information de l'OTAN).

Durant la Guerre froide, les plans civils d'urgence avaient pour rôle essentiel de garantir que les infrastructures telles que les voies ferrées, les ports, les aéroports et les réseaux électriques pouvaient être mises à la disposition des autorités

militaires dans une situation de crise. Ils avaient aussi pour but d'aider les autorités nationales à protéger leurs populations contre différents types de menaces.



Photo présentée lors de l'exposition « Plans civils d'urgence : une contribution au partenariat pour la paix » – Moscou (Russie), avril 1997.

Dans les années 1990, les activités de l'OTAN dans ce domaine se sont élargies de façon à inclure la coopération avec les pays partenaires. En 1998, les Alliés ont créé le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe, qui est l'outil principal pour le renforcement de la coopération pratique en cas de catastrophe.

En 2014, les plans civils d'urgence ont été rebaptisés « préparation du secteur civil ». L'accent était ainsi davantage mis sur l'amélioration de la résilience nationale.

Même si le renforcement de la résilience relève au premier chef de la responsabilité des pays, l'OTAN joue à présent un rôle important en élaborant des politiques et des plans afin de garantir une certaine cohérence au sein de l'Alliance. L'amélioration de la résilience par la préparation du secteur civil est désormais un aspect essentiel du soutien que l'OTAN apporte aux pays partenaires et de son action visant à projeter la stabilité dans son voisinage.

De nos jours, la résilience et la préparation du secteur civil sont essentielles à la sécurité et à la défense collectives de l'OTAN.



Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, à la première conférence annuelle sur l'engagement en faveur de la cyberdéfense – Paris (France), mai 2018.

## Sécuriser le cyberspace

*L'année 2018 a été une année importante pour la cyberdéfense de l'Alliance. L'OTAN reste déterminée à employer toute la gamme des capacités, y compris cyber, pour assurer la dissuasion et la défense et ainsi lutter contre l'éventail complet des cybermenaces.*

L'OTAN est de plus en plus en mesure de mener des opérations dans le cyberspace. Au sommet de Bruxelles, en juillet, les Alliés ont clairement indiqué que la cyberdéfense faisait partie de la tâche fondamentale de l'OTAN qu'est la défense collective, et que l'Alliance devait être en mesure d'opérer dans le cyberspace aussi efficacement qu'elle le fait dans les airs, sur terre et en mer.

La première priorité de l'OTAN reste la protection de ses propres réseaux dans le monde. En 2018, guidés par **l'engagement en faveur de la cyberdéfense**, les Alliés de leur côté ont également poursuivi les travaux visant à rendre leurs propres réseaux nationaux plus résilients.

### Engagement en faveur de la cyberdéfense

L'engagement en faveur de la cyberdéfense, adopté en 2016, a permis, dans les pays de l'Alliance, d'attirer l'attention de la sphère politique sur la cyberrésilience. Une première évaluation des progrès réalisés par les Alliés dans la mise en œuvre de l'engagement a été présentée aux dirigeants des pays de l'OTAN lors du sommet tenu en juillet 2018. Ce rapport montrait que de nombreux Alliés ont mis en place des cadres d'orientation et des structures solides pour faire face aux risques cyber, mais qu'il reste encore à faire, s'agissant notamment du recrutement et du maintien en fonction d'experts, de la formation et de l'entraînement, ou de la connaissance de la situation. Pour sensibiliser davantage le plus grand nombre à la nécessité d'investir dans la cyberdéfense, la France a accueilli à Paris, au mois de mai, une importante conférence sur l'engagement en faveur de la cyberdéfense.

L'OTAN ne possède aucune capacité cyber offensive en propre et n'a pas l'intention d'en développer. Comme dans d'autres domaines, l'OTAN aura accès aux capacités mises à disposition par les Alliés. Suivant les principes politiques approuvés en 2017, plusieurs pays membres de l'OTAN ont proposé publiquement que leurs propres capacités cyber nationales soient intégrées, en tant que de besoin, dans les opérations et missions de l'Alliance. Cette approche ne modifie cependant en rien le caractère défensif de l'Alliance.

L'intégration du domaine cyber dans les opérations de l'OTAN s'est poursuivie, notamment au travers d'entraînements et d'exercices comme Trident Juncture 18, avec le concours du Centre d'excellence de l'OTAN pour la cyberdéfense en coopération.

La cyberdéfense reste un domaine de coopération important avec l'Union européenne. Les services de l'OTAN et de l'UE participent de plus en plus souvent ensemble à des exercices comportant des éléments cyber, tels que l'exercice Cyber Coalition de l'OTAN et l'exercice parallèle et coordonné de l'UE, tenus tous les deux en novembre 2018. Depuis la déclaration commune faite par l'OTAN et les dirigeants de l'Union européenne en 2016, les deux organisations échangent de très nombreuses informations détaillées sur leurs approches respectives de la gestion des cybercrises.



Militaires irlandais travaillant au Centre d'opérations, dans le cadre de l'exercice Cyber Coalition 2018 – Tartu (Estonie), novembre 2018.

## L'attaque contre l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

Un incident survenu en octobre 2018 a montré à quel point l'exploitation malveillante du cyberspace est devenue un moyen stratégique pour certains États, lorsqu'une opération anglo-néerlandaise a mis au jour une tentative d'infiltration des réseaux informatiques de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à La Haye. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont attribué cette attaque au renseignement militaire russe. Le même jour, le Royaume-Uni a également identifié le renseignement militaire russe comme étant à l'origine de toute une série d'autres cyberattaques. Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a publié une déclaration exprimant la solidarité des pays de l'OTAN avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni dans leur décision d'interpeller la Russie au sujet de ses actions visant à porter atteinte au droit international et aux institutions internationales. Il a également appelé la Russie à mettre un terme à ses agissements irresponsables.



Exercice Locked Shields 2018, Centre d'excellence de l'OTAN pour la cybersécurité en coopération – Tallinn (Estonie), avril 2018.

## Combattre la menace hybride

*La distinction entre guerre et paix se fait moins nette. À l'ère de la guerre hybride, un État qui est la cible d'une attaque peut très bien ne s'en rendre compte qu'après avoir subi de graves dommages.*

Que des États et des acteurs non étatiques recourent à des **méthodes de guerre hybride** pour déstabiliser un adversaire – propagande, tromperie, actes de sabotage et autres moyens non militaires –, il n'y a là rien de nouveau. Ce qui est nouveau dans les attaques perpétrées ces dernières années, c'est la rapidité d'exécution, l'ampleur et l'intensité de celles-ci, autant de caractéristiques favorisées par l'évolution technologique rapide dans un monde interconnecté.

L'OTAN a élaboré une stratégie pour lutter contre les pratiques de guerre hybride et se tient prête à assurer la défense de l'Alliance et de chacun des Alliés face aux attaques hybrides. Elle est prête à aider, dans le cadre de la défense collective, tout Allié qui serait confronté à des menaces ou attaques hybrides, étant entendu que c'est au pays visé qu'il incombe d'agir en premier ressort.

Au sommet de Bruxelles, les dirigeants des pays de l'OTAN ont décidé la mise en place d'**équipes de soutien pour la lutte contre les pratiques hybrides**. Ces équipes apporteront une assistance ciblée aux pays qui en feraient la demande afin qu'ils puissent se préparer et répondre aux attaques hybrides. Elles seront constituées d'experts provenant de toute l'Alliance.

En 2018, l'OTAN a en outre poursuivi le travail engagé pour mieux coordonner son action avec celle de ses partenaires, notamment l'Union européenne. La coopération avec cette dernière est favorisée par les travaux du Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, établi à Helsinki (Finlande). Outre qu'il constitue une importante enceinte de dialogue et d'échange d'informations entre les deux organisations, le Centre d'excellence a produit des travaux très utiles axés sur la sensibilisation, la formation, les exercices sur table et le renforcement de la résilience face aux menaces hybrides.

## Transparence et réduction des risques

*L'OTAN est fermement attachée, depuis longtemps, à la transparence, à la prévisibilité et à la réduction des risques dans la région euro-atlantique. Dans cet esprit,*

*l'Alliance recherche des moyens d'éviter les malentendus, les erreurs d'appréciation ou les accidents susceptibles de déclencher involontairement un conflit.*

Char Leopard 2 danois émergeant du fleuve Glomma – Rena (Norvège), octobre 2018.





Des observateurs des pays membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe lors de Trident Juncture 18 – Rena (Norvège), novembre 2018.

## Maîtrise des armements conventionnels

Les **accords de maîtrise des armements conventionnels** sont une pièce maîtresse de l'architecture de sécurité européenne. L'existence de procédures de maîtrise des armements vérifiables offre une plus grande sécurité aux Alliés, car elle permet de limiter les forces militaires dans la zone euro-atlantique et d'assurer la transparence et la prévisibilité des déploiements, des manœuvres et des exercices militaires.

Au sommet de Bruxelles, les Alliés ont réaffirmé leur attachement de longue date à la maîtrise des armements conventionnels, élément essentiel de la sécurité euro-atlantique, et insisté sur l'importance d'une mise en œuvre intégrale et d'un respect total des engagements pour restaurer la confiance. Ils ont aussi mis en exergue leur détermination à renforcer et à moderniser la maîtrise

des armements conventionnels en Europe, sur la base de principes clés, y compris la réciprocité, la transparence et le consentement du pays hôte.

Dans ce contexte, les Alliés continuent de souligner que les activités militaires unilatérales de la Russie à l'intérieur et autour de l'Ukraine portent atteinte à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans toute la région, et que l'application sélective que fait Moscou du Document de Vienne et du Traité Ciel ouvert comme sa non-application prolongée du Traité sur les forces conventionnelles en Europe affaiblissent les contributions positives apportées par ces instruments de maîtrise des armements.

En 2018, les Alliés ont continué d'appeler la Russie à s'acquitter pleinement de ses engagements. Tout

### Modernisation du document de Vienne

Vu l'évolution profonde de l'environnement de sécurité, les Alliés ont présenté plus d'une douzaine de propositions concernant les moyens de moderniser le Document de Vienne. Ces propositions visent entre autres :

- à apporter des améliorations au chapitre sur la réduction des risques afin de répondre aux préoccupations liées aux activités militaires qui semblent inhabituelles ou menaçantes pour les autres pays ;
- à abaisser les seuils de notification et d'observation relatifs aux exercices militaires ;
- à combler les failles qui permettent à des pays d'éviter la notification et l'observation de leurs exercices, notamment des exercices sans préavis, aussi appelés « exercices surprise » ;
- à renforcer la vérification et, pour cela, à améliorer les inspections et les évaluations ainsi qu'à prévoir des occasions supplémentaires d'effectuer des visites au sein des troupes en déploiement et des structures militaires en Europe ;
- à développer les lignes de communication au niveau militaire.

Fin 2018, la Russie a refusé de participer à ces discussions, allant jusqu'à retirer ses propres propositions de modernisation du Document de Vienne.

d'abord, ils ont appelé Moscou à respecter pleinement la lettre et l'esprit du **Document de Vienne**, mécanisme essentiel de renforcement de la confiance pour la maîtrise des armements, et à œuvrer à son actualisation dans le cadre de discussions à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) afin de rendre ses dispositions plus en phase avec les réalités du XXI<sup>e</sup> siècle.

De manière plus générale, les préoccupations des Alliés quant à l'application sélective que fait la Russie du Document de Vienne sont restées inchangées. Les pays de l'Alliance se sont toujours strictement conformés à la lettre et à l'esprit du Document de Vienne. En 2018, ils ont continué d'informer l'OSCE de leurs exercices militaires suffisamment à l'avance, même lorsque le seuil de notification n'était pas atteint<sup>1</sup>. De même, les Alliés ont toujours pris les dispositions nécessaires pour faciliter la présence d'observateurs internationaux pendant les manœuvres de grande ampleur.

En 2018, les notifications d'exercices alliés effectuées tout au long de l'année ont permis à des militaires russes

d'assister, en tant qu'observateurs, à 16 exercices militaires de l'Alliance, dont l'exercice à haute visibilité Trident Juncture 18. La Russie a invité les membres du corps diplomatique militaire à Moscou, y compris le représentant de l'OTAN, à participer à la journée réservée aux visiteurs de marque prévue pendant son exercice de grande envergure Vostok 2018. Toutefois, cette activité n'a pas satisfait aux normes définies pour l'observation d'exercices dans le Document de Vienne de l'OSCE, qui impose, entre autres, des exposés détaillés, un survol et des occasions de s'entretenir avec les soldats participant à l'exercice.

En outre, les Alliés ont continué d'insister sur la nécessité de voir la Russie respecter d'autres accords clés de maîtrise des armements conventionnels, tels que le Mémoire de Budapest et l'Acte final d'Helsinki, qui énoncent les principes régissant les relations entre États dans la zone euro-atlantique et servent de base à l'OSCE. Des inquiétudes analogues subsistent quant au Traité sur le régime « Ciel ouvert », dont la Russie continue de violer les dispositions, notamment en ce qui concerne les survols de la région de Kaliningrad.

## *Lutte contre les armes de destruction massive et les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires*

En 2018, l'OTAN a continué de travailler avec les Alliés, les pays partenaires et d'autres organisations internationales afin de lutter contre la prolifération des **armes de destruction massive (ADM)** et d'assurer la défense contre les menaces **chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN)**.

L'OTAN dispose d'une force opérationnelle multinationale interarmées de défense CBRN, mise en place pour exécuter la gamme complète des missions liées à des incidents ou attaques CBRN touchant les populations, le territoire ou les forces des pays de l'OTAN. Les Alliés assurent à tour de rôle la direction de cette force pour une durée d'un an. En 2018, c'est l'Allemagne qui a assumé les fonctions de pays chef de file.

En 2018, l'OTAN a poursuivi son action en faveur du renforcement capacitaire des pays membres et des pays partenaires dans le domaine de la défense CBRN. Par exemple, l'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne) a organisé 14 stages différents sur la

défense CBRN et sur la non-prolifération des ADM. Le Centre d'excellence interarmées pour la défense CBRN, implanté à Vyškov (République tchèque), a quant à lui organisé un stage itinérant au Koweït pour développer encore davantage les capacités de ce pays en matière de réponse aux crises dans le domaine civil.

En octobre, l'OTAN a tenu à Reykjavik (Islande) sa conférence annuelle sur les ADM et les agents CBRN. Cette rencontre a réuni plus d'une centaine de participants venus de 45 pays, ainsi que des représentants de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union européenne, de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Les participants ont fait le point sur les traités internationaux de maîtrise des armements.

<sup>1</sup> Les pays signataires du Document de Vienne sont tenus d'informer l'OSCE de la conduite d'exercices mobilisant au moins 9 000 soldats, et de permettre l'observation d'exercices faisant intervenir au moins 13 000 soldats.

## Dissuasion nucléaire

L'OTAN continue de faire en sorte que tous les éléments de sa dissuasion nucléaire restent sûrs, sécurisés et efficaces. L'objectif fondamental de la capacité nucléaire de l'OTAN est de préserver la paix, de prévenir les actions coercitives et de décourager toute agression.

En 2018, le Groupe des plans nucléaires de l'Alliance s'est réuni en session ministérielle ainsi qu'au niveau des ambassadeurs pour examiner les actions menées par la Russie, à savoir la modernisation de ses systèmes stratégiques, l'annonce de nouveaux programmes d'armes nucléaires, le déploiement de missiles à double capacité, le recours à des discours irresponsables et agressifs sur les questions nucléaires, et le développement et le déploiement de missiles de croisière à portée intermédiaire et à lanceur terrestre en violation du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire.

Au sommet de Bruxelles de 2018, faisant état d'un doute généralisé quant au respect du traité par la Russie, les Alliés ont exhorté cette dernière à répondre aux préoccupations suscitées par le développement d'un nouveau système de missile. En décembre, les Alliés sont officiellement parvenus à la conclusion que la Russie violait le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et ont appelé ce pays à se conformer de nouveau à ses obligations, en ajoutant que les États-Unis ont toujours respecté pleinement leurs engagements au titre du traité.

Compte tenu des défis liés à un monde incertain, le Groupe des plans nucléaires a pris des décisions prudentes et mesurées pour maintenir l'efficacité et la cohérence de la dissuasion nucléaire de l'OTAN, et notamment des décisions en matière d'adaptation visant à préserver la crédibilité des forces à capacité nucléaire.

L'OTAN continue de soumettre ses capacités de dissuasion nucléaire à des exercices afin d'en démontrer l'efficacité, en accordant une importance croissante à la cohérence entre ses opérations conventionnelles et sa dissuasion nucléaire, et en reconnaissant que les armes nucléaires sont tout à fait uniques et que les conditions dans lesquelles l'OTAN pourrait être amenée à les utiliser sont extrêmement improbables.

L'OTAN reste attachée à la maîtrise des armements et au désarmement, qui contribuent de manière essentielle à la réalisation des objectifs de sécurité de l'Alliance, mais elle regrette que le contexte ne soit pas devenu plus favorable à la concrétisation d'un désarmement total.

En 2018, l'OTAN a poursuivi ses efforts pour affiner la compréhension des enjeux nucléaires à l'échelle de l'Alliance. À cet effet, elle a organisé une série de visites de bases et d'installations nucléaires, proposé des stages sur certains aspects de la dissuasion nucléaire destinés à des militaires et à des civils venus du siège de l'OTAN ou des pays membres, et parrainé un symposium annuel sur la politique nucléaire, à Washington.

Indépendamment des capacités nucléaires indépendantes détenues par les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, et des contributions fournies par les pays sous la forme d'avions à double capacité et d'infrastructures connexes, l'OTAN s'emploie à obtenir la plus large participation possible des Alliés à la mission de dissuasion nucléaire.



Des participants à l'exercice Srbija 2018 évaluant la réponse à apporter à un incident CBRN simulé – Mladenovac (Serbie), octobre 2018.



## L'OTAN et la maîtrise des armements

L'OTAN œuvre depuis des décennies en faveur de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération. En 1957, l'Alliance a d'abord proposé un ensemble complet de mesures de désarmement, puis, après la fin de la Guerre froide, elle a radicalement réduit le nombre d'armes nucléaires stationnées en Europe, ainsi que la dépendance à l'égard des armes nucléaires dans sa stratégie.

Au cours de ses 70 années d'existence, l'OTAN a résolument soutenu la négociation et la mise en application d'accords historiques tels que le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire. Il est à noter que l'Alliance a été un lieu de débat déterminant dans lequel les pays membres ont pu coordonner leurs politiques et leurs positions de négociation dans le domaine de la maîtrise des armements.



Le ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher (à gauche) et le représentant permanent de l'Allemagne, Hans-Georg Wieck (à droite) assistent à une réunion ministérielle de l'OTAN – Paris (France), juin 1983.

Cette approche coordonnée a été dynamisée par le rapport Harmel de 1967, qui reconnaît explicitement qu'une dissuasion forte pourrait servir de base au dialogue, et qui précise que « le chemin de la paix et de la stabilité en Europe consiste notamment à utiliser l'Alliance dans un esprit constructif dans l'intérêt de la détente ».

À la suite du rapport Harmel, l'OTAN s'est imposée comme principal cadre de coordination des positions de négociation nord-américaines et européennes sur la maîtrise des armements et la non-prolifération. Les Alliés en sont rapidement venus à considérer que la maîtrise des armements faisait partie intégrante de l'action de l'OTAN visant à assurer la sécurité de ses membres et à rendre la situation stratégique entre l'Est et l'Ouest plus stable et plus prévisible.



Le dirigeant soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, et le président des États-Unis, Ronald Reagan, signent le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire – Washington (États-Unis), décembre 1987.

En décembre 1979, constatant que le Pacte de Varsovie disposait d'un avantage significatif s'agissant des forces conventionnelles comme des missiles balistiques à charge nucléaire à moyenne portée en Europe, les dirigeants des pays de l'OTAN ont adopté une nouvelle approche stratégique, à deux volets : ils ont décidé, d'une part, de moderniser leurs capacités nucléaires en Europe de façon à renforcer la dissuasion et, d'autre part, d'engager des négociations en vue d'éliminer complètement les missiles balistiques à charge nucléaire à moyenne portée.



Cérémonie organisée au Palais d'Egmont, à Bruxelles, par le ministère belge des Affaires étrangères pour commémorer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la publication du rapport Harmel. Didier Reynders, ministre belge des Affaires étrangères, aux côtés de Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), décembre 2017.

Les négociations avec l'Union soviétique ont commencé en 1981, sous la conduite des États-Unis. Au cours des six années de négociations (1981-1987), les Alliés ont contribué aux travaux, analysant avec les négociateurs américains des projets de texte et des amendements aux propositions, avant et après chaque série de pourparlers. Un organe consultatif de haut niveau, spécialement créé à l'appui du travail de négociation américain, se réunissait chaque semaine et présentait tous les six mois des

rapports d'activité aux ministres des Affaires étrangères et de la Défense des pays de l'OTAN. Le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire a finalement été signé le 8 décembre 1987.



Des primo-intervenants turcs assurent le fonctionnement d'un poste de décontamination pendant l'exercice de réaction en cas de catastrophe Srbija 2018 – Serbie, octobre 2018.

## Armes légères et de petit calibre et lutte contre les mines

La prolifération des armes légères et de petit calibre et de leurs munitions a de graves conséquences pour la sécurité. L'OTAN est impliquée depuis longtemps dans les initiatives destinées à lutter contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Au cours des 25 dernières années, l'Alliance a instauré avec plus de 40 pays partenaires une coopération régionale et interrégionale, qui s'est intensifiée, et elle a mis en place des mécanismes de coordination et de partage d'informations dans ce domaine.

Jusqu'à présent, l'action de l'OTAN a permis de détruire :



Au fil des années, l'OTAN a par ailleurs formé des milliers de spécialistes des munitions. En 2018, elle a organisé une vingtaine de stages sur les armes de petit calibre, la maîtrise des armements, la défense CBRN et la non-prolifération à l'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne). Des experts de l'OTAN ont aussi prêté leur concours à de nombreux autres stages, proposés par des centres d'excellence de l'OTAN et des centres de formation affiliés se trouvant dans des pays de l'Alliance ou des pays partenaires.

L'OTAN continue d'intégrer son approche à l'égard des armes légères et de petit calibre dans ses travaux sur des questions telles que la réforme du secteur de la sécurité, la lutte contre le terrorisme et les initiatives de lutte anticorruption. L'Alliance met à disposition son expertise technique et militaire pour aider à la gestion des stocks et des munitions dans les régions du monde qui en ont le plus besoin. Elle a également élaboré et appliqué des lignes directrices en faveur de l'inclusion de la dimension de genre dans ce domaine.



# INVESTIR DANS LA SÉCURITÉ

Une Alliance plus équitable



Tout ce que l'OTAN entreprend s'appuie sur le principe d'un partage équitable des charges. L'Alliance ne peut assurer une défense efficace si ses pays membres n'investissent pas dans les capacités dont elle a besoin.

Au sommet du pays de Galles, en 2014, les dirigeants des pays de l'OTAN ont adopté « **l'engagement en matière d'investissements de défense** », qui exige de tous les Alliés qui ne se conforment pas déjà à la directive OTAN recommandant un niveau minimum de dépenses de défense de 2 % du produit intérieur brut (PIB) qu'ils cessent de réduire leurs budgets de défense, qu'ils augmentent graduellement leurs dépenses de défense, et qu'ils cherchent à se rapprocher dans les dix années suivantes des 2 % recommandés. Les Alliés sont également convenus de chercher, dans les mêmes délais, à porter à 20 % ou plus la part de leurs dépenses de défense annuelles consacrée à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs, y compris la recherche et développement y afférente.

Enfin, les Alliés se sont engagés à veiller à ce que leurs forces terrestres, aériennes et maritimes soient conformes aux directives OTAN agréées en matière de déployabilité et de soutenabilité ainsi qu'aux autres métriques agréées et à ce que leurs forces armées puissent opérer ensemble de manière efficace, notamment par la mise en œuvre des normes et doctrines OTAN.

Depuis 2014, les Alliés ont réalisé des progrès considérables, les dépenses de défense des pays européens de l'Alliance et du Canada ayant augmenté en

valeur réelle pendant quatre années consécutives. Les Alliés ont accru le montant de leurs dépenses de défense en valeur réelle, et la majorité d'entre eux ont établi, au niveau national, des plans pour dépenser l'équivalent de 2 % de leur PIB dans le domaine de la défense d'ici à 2024.<sup>2</sup>

Par ailleurs, une majorité d'Alliés consacrent plus de 20 % de leurs dépenses de défense aux équipements majeurs, y compris la recherche et développement y afférente. Selon les plans nationaux de 2018, 24 Alliés atteindront le seuil des 20 % d'ici à 2024.

Les Alliés ne se contentent pas de mettre à disposition davantage des capacités plus lourdes et du haut du spectre dont l'OTAN a besoin : ils améliorent également la préparation, la déployabilité, la soutenabilité et l'interopérabilité de leurs forces.

Le nombre d'activités auxquelles les Alliés participent augmente lui aussi, et les pays de l'Alliance continuent d'apporter de précieuses contributions en forces et en capacités, qui bénéficient à la sécurité de la zone euro-atlantique dans le cadre des opérations, missions et autres activités de l'OTAN, ainsi que dans le cadre des opérations et missions menées sous autorité nationale ou sous l'autorité d'autres organisations.

## 2018 : une année sous le signe des investissements

*Réunis au sommet de Bruxelles, en juillet, les dirigeants des pays de l'OTAN ont reconnu qu'il était devenu urgent de consacrer 2 % du PIB à la défense et de disposer de plans nationaux crédibles sur la manière d'atteindre cet objectif.*

Les pays membres de l'OTAN continueront d'investir dans le développement, l'acquisition et le maintien en condition des capacités dont l'Alliance a besoin pour défendre près d'un milliard de citoyens. L'Alliance attache une grande importance aux efforts qui sont consentis actuellement en faveur d'un partage équitable des charges dans les trois volets de l'engagement en matière d'investissements de défense, à savoir les dépenses de défense, les investissements dans les capacités et les contributions aux opérations, missions et activités de l'OTAN.

En 2018, le PIB des États-Unis représentait la moitié de la somme des PIB des Alliés tandis que la part des États-Unis dans le total des dépenses de défense des Alliés était de près de 70 %.

De leur côté, les pays européens de l'Alliance et le Canada continuent d'augmenter leurs dépenses de défense.

En 2018, sept Alliés ont atteint les 2 % recommandés, contre trois en 2014. En valeur réelle, les dépenses de défense des pays européens de l'Alliance et du Canada se sont accrues de près de 4 % entre 2017 et 2018. Ainsi, pour la période 2016-2018, ces pays ont augmenté leurs dépenses de plus de 41 milliards de dollars au total.

<sup>2</sup> Pour tous les graphiques figurant dans le présent chapitre, il convient de noter que l'Islande n'a pas de forces armées.  
Note : Les chiffres étant arrondis, les pourcentages totaux peuvent différer de la somme de leurs composantes.

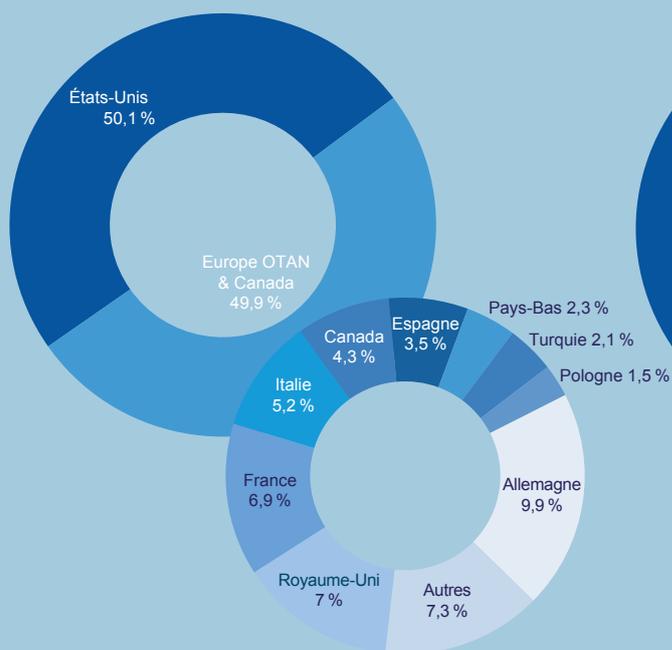
S'agissant de l'engagement de consacrer 20 % ou plus des dépenses de défense à l'acquisition de nouvelles capacités majeures, les Alliés ont également réalisé des progrès en 2018 : dans 25 pays de l'OTAN, les dépenses en valeur réelle pour les équipements de ce type ont été supérieures à celles de 2017, et le nombre d'Alliés ayant atteint l'objectif des 20 % est passé à 16.

Par ailleurs, les Alliés continuent de mettre en œuvre les objectifs capacitaires qui leur ont été assignés dans le cadre du processus OTAN de planification de défense. Il s'agit de domaines dans lesquels l'OTAN cherche à améliorer ses capacités, comme la mise à disposition

d'équipements plus lourds et davantage dans le haut du spectre ou le déploiement de forces sur préavis encore plus court. Ces objectifs doivent permettre à l'OTAN de disposer des capacités et des forces nécessaires pour s'acquitter de sa mission.

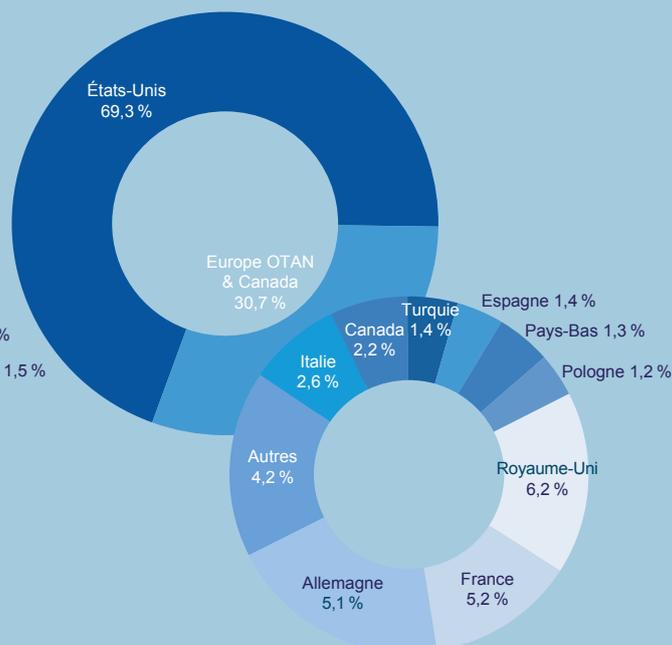
Les défis à relever par l'Alliance en matière de sécurité étant nombreux et complexes, il demeure essentiel de continuer d'investir dans la défense. Grâce aux avancées réalisées ces dernières années, l'Alliance dispose de nombreux atouts pour faire face à l'environnement de sécurité actuel.

Part du PIB de l'Alliance  
2018



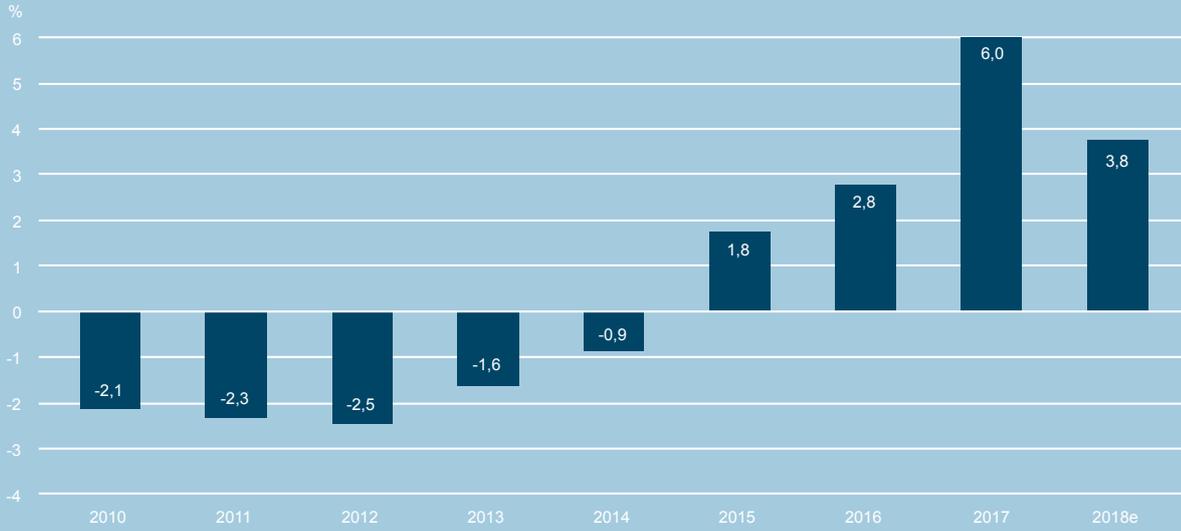
Sur la base des prix et taux de change courants.  
Les chiffres pour 2018 sont des estimations.

Part des dépenses de défense de l'Alliance  
2018



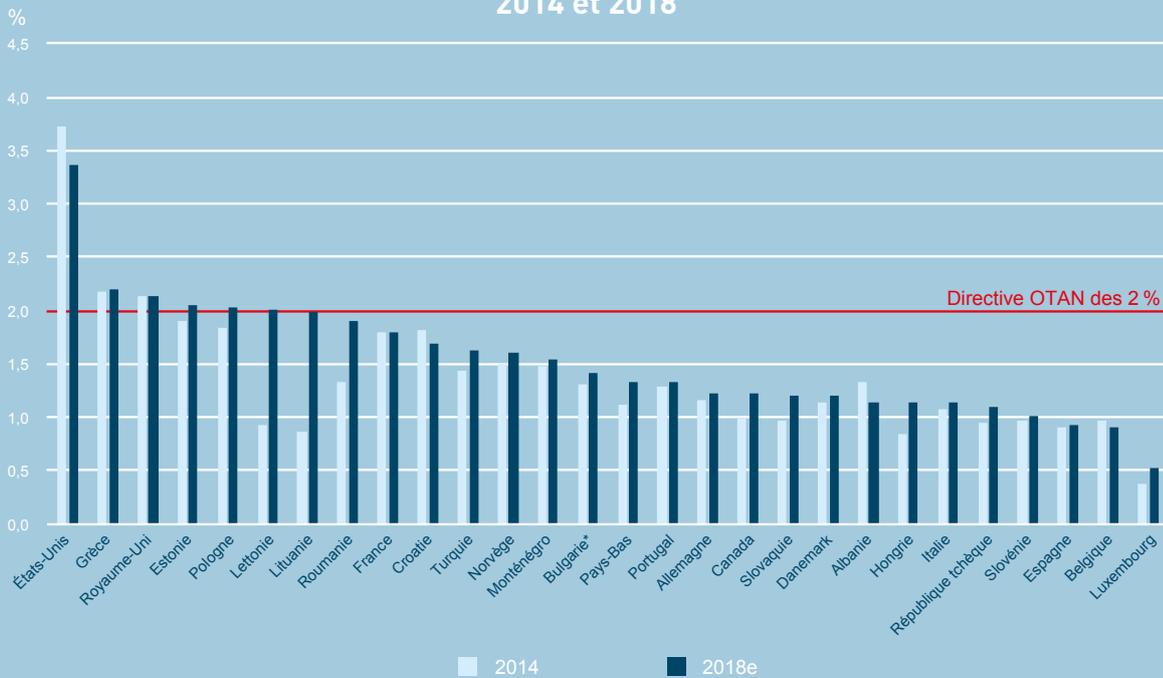
Sur la base des prix et taux de change courants.  
Les chiffres pour 2018 sont des estimations.

## Europe OTAN et Canada - Dépenses de défense (variation annuelle réelle en %)



Sur la base des prix et taux de change constants de 2010. Les chiffres pour 2018 sont des estimations.

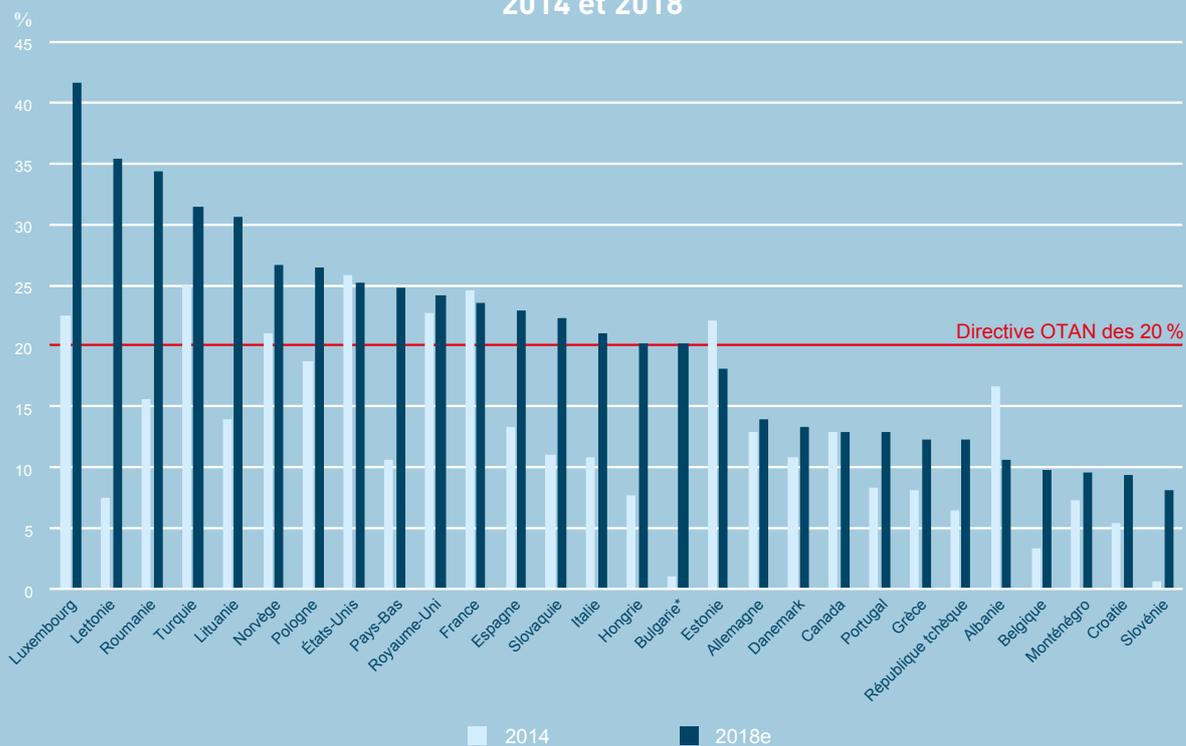
## Dépenses de défense en part du PIB (%) 2014 et 2018



Sur la base des prix et taux de change constants de 2010. Les chiffres pour 2018 sont des estimations.

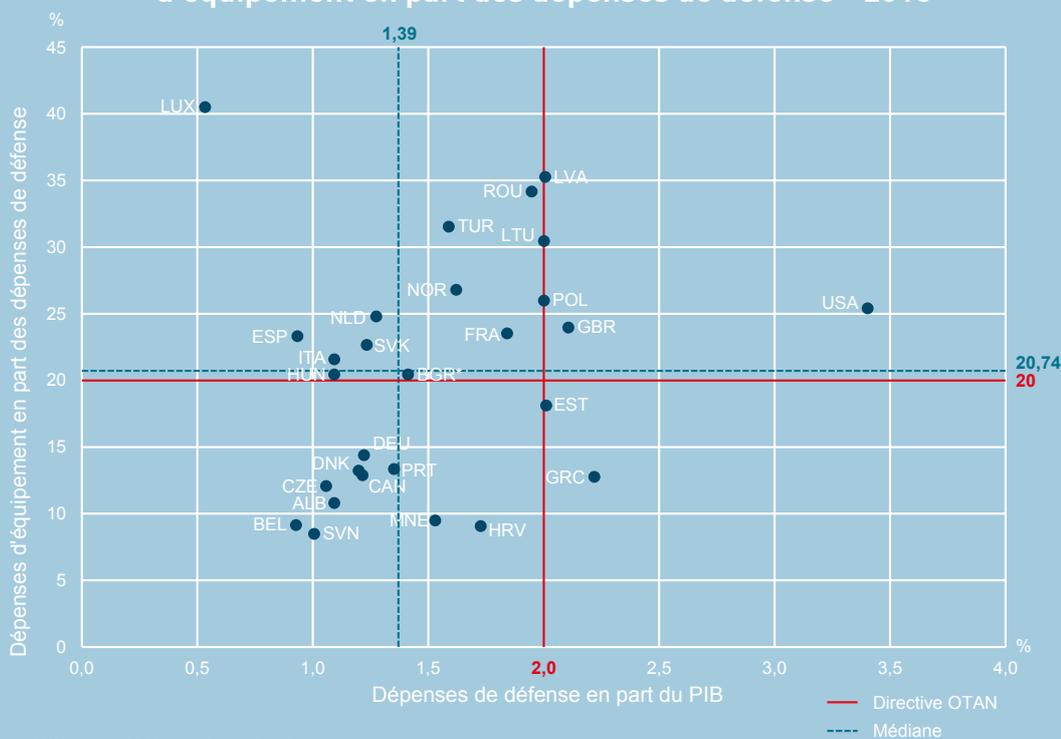
\* Les dépenses de défense n'incluent pas les pensions.

## Dépenses d'équipement en part des dépenses de défense (%) 2014 et 2018



Sur la base des prix et taux de change constants de 2010. Les chiffres pour 2018 sont des estimations.  
\* Les dépenses de défense n'incluent pas les pensions.

## Mise en relation des dépenses de défense en part du PIB et des dépenses d'équipement en part des dépenses de défense - 2018



Note : Les chiffres pour 2018 sont des estimations.  
\* Les dépenses de défense n'incluent pas les pensions.



UNE OTAN  
MODERNISÉE,  
APTE À REMPLIR  
SES MISSIONS



En 2018, l'Alliance a poursuivi sa modernisation – faisant en sorte d'avoir en place les structures politiques et militaires appropriées et d'être aussi réactive, efficiente, efficace et comptable de son action qu'il faut l'être dans un monde devenu plus dangereux.

## Le bilan de 2018

L'année 2018 a été marquée par des réformes de grande ampleur à l'OTAN.

Tout d'abord, les Alliés ont pris d'importantes décisions visant à adapter et à renforcer la **structure de commandement de l'OTAN**, qui est l'épine dorsale militaire de l'Alliance. Cette nouvelle structure aidera les commandements stratégiques à se préparer à faire face à toute menace à laquelle l'Alliance serait confrontée.

Au sommet qui s'est tenu en juillet, les dirigeants des pays de l'OTAN ont adopté une structure de commandement profondément remaniée, dotée de plus de 1 200 personnels supplémentaires et de deux nouveaux commandements de forces interarmées : l'un, établi à Norfolk (États-Unis), se concentrera sur la protection des voies de communication maritimes transatlantiques et l'autre, établi à Ulm (Allemagne), veillera à ce que les troupes et les équipements puissent rapidement accéder à l'Europe, la traverser et en sortir. Ces deux nouveaux commandements deviendront opérationnels dans le courant de 2019.

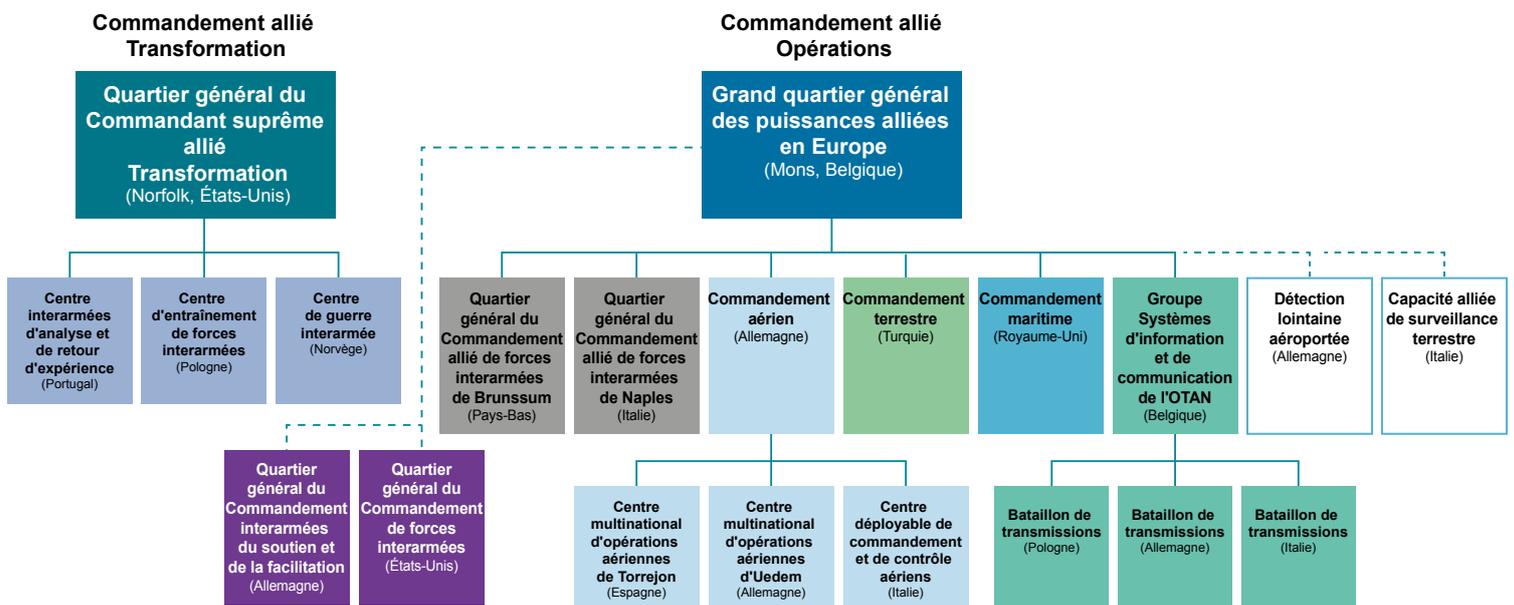
Le mois d'août a vu la création, au Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE, Belgique), du Centre des cyberopérations. Ce nouveau centre coordonnera les opérations menées par l'OTAN dans le cyberspace, permettra d'acquérir une connaissance

de la situation cyber, évaluera les risques et appuiera la prise de décision, la planification et les exercices.

En 2018, les Alliés ont également entériné une série de mesures de modernisation visant le siège de l'OTAN. Les réformes, décidées à l'issue d'une revue des fonctions menée en interne, placent la rapidité d'action, l'innovation et la résilience au cœur du mode de fonctionnement de l'OTAN et doivent permettre au siège de l'Organisation de continuer de s'adapter pour relever les défis liés à l'environnement de sécurité actuel.

Par ailleurs, au sommet de Bruxelles, les dirigeants des pays de l'Alliance ont entériné un remaniement complet du processus de mise à disposition des capacités militaires financées sur fonds communs OTAN. Les améliorations apportées – qui se veulent le reflet des bonnes pratiques internationales – auront pour effet d'éliminer les lourdeurs administratives et de simplifier le processus tout en permettant aux Alliés, aux agences de l'OTAN et aux commandements stratégiques de l'Alliance de mieux harmoniser leurs travaux. Elles aboutiront à la mise à disposition, en temps voulu et au coût prévu, de capacités répondant aux attentes, ce qui améliorera l'agilité et la réactivité de l'Alliance et aidera à préserver le financement commun OTAN, pilier de la solidarité des Alliés, pour les années à venir.

## La structure de commandement de l'OTAN





Premier groupe de commandement du SHAPE, avec de gauche à droite le général d'armée aérienne Saunders (Royaume-Uni) – adjoint pour l'aviation ; le général Eisenhower (États-Unis) – SACEUR ; l'amiral Lemmonier (France) – adjoint pour la marine ; le field marshal Montgomery (Royaume-Uni) – SACEUR adjoint ; le général Gruenther (États-Unis) – chef d'état-major, SACEUR. Octobre 1951.

## Évolution de la structure militaire de l'OTAN

Au départ, l'Alliance de l'Atlantique Nord n'avait pas de structure militaire intégrée et ne comptait qu'un Comité de défense. Celui-ci a mis en place, entre autres, des groupes stratégiques régionaux, chargés d'établir des plans pour la défense de leur zone de compétence.

Tout cela a changé lorsque la guerre de Corée a éclaté, en juin 1950, faisant naître la crainte de voir l'Europe connaître un conflit similaire du fait de la division de l'Allemagne. À la fin de 1950, les Alliés ont entériné la création d'une structure militaire intégrée, avec à sa tête un commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR). Le général Dwight D. Eisenhower a été le premier à occuper ce poste. Quant au poste de secrétaire général de l'OTAN, il a été créé en 1952, et c'est Lord Ismay qui a été le premier à l'occuper.

Le 2 avril 1951, le général Eisenhower a signé l'ordre d'activation du Commandement allié en Europe et du Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE). Le même jour ont été activés les quartiers généraux du Nord Europe et du Centre Europe, et en juin celui du Sud Europe, tous subordonnés au Commandement allié en Europe.

En avril 1952 est entré en fonction le second commandant suprême de l'OTAN, le commandant suprême allié de l'Atlantique (SACLANT), dont le QG était établi à Norfolk, en Virginie (États-Unis). Le Commandement allié de l'Atlantique était chargé de la défense des couloirs de navigation entre l'Europe et l'Amérique du Nord, qui jouaient un rôle déterminant.

Cette structure de commandement intégrée a été créée pour permettre à l'Alliance de se défendre d'une manière efficace et coordonnée en cas de crise. Par ailleurs, avec une structure militaire intégrée, il était plus facile d'organiser des activités d'entraînement conjointes, d'instaurer des normes multinationales et de faire fonctionner de manière cohérente des forces armées différentes.



Rencontre organisée entre forces aériennes de pays de l'OTAN, avec, notamment, quatre Starfighters F104G, dont l'acquisition et la production avaient été coordonnées par l'OTAN – Chaumont (France), avril 1964.

Durant la Guerre froide, le Commandement allié en Europe a connu d'importants changements, à mesure que sa vocation et sa mission évoluaient.

Avec la fin de la Guerre froide et la réorientation de la mission de l'OTAN au profit des « opérations hors zone », l'Alliance a une nouvelle fois été contrainte d'adapter sa structure de commandement.

Cette adaptation au fur et à mesure de l'évolution du monde se poursuit encore aujourd'hui.



Seize pays de l'OTAN et trois pays partenaires réunis pour la signature du mémorandum d'entente relatif au projet d'acquisition de munitions tactiquement décisives (Terre), à l'occasion du sommet de Bruxelles – Bruxelles (Belgique), juillet 2018.

## Développer les capacités nécessaires à l'Alliance

*L'engagement en matière d'investissements de défense qui a été pris en 2014 a permis d'inverser la tendance à la baisse des budgets de défense nationaux. Ainsi, les Alliés sont désormais mieux à même de mettre au point ou d'acquérir les capacités dont ils ont besoin.*

L'un des rôles de l'OTAN est d'aider les Alliés à prendre des décisions éclairées s'agissant des investissements à effectuer en matière de capacités militaires. Pour ce faire, l'Organisation s'attache notamment à soutenir les initiatives interarmées multinationales visant à développer de nouvelles capacités – autrement dit, elle aide les Alliés à travailler ensemble à la conception, à la production et à l'acquisition des équipements du haut du spectre dont leurs forces armées ont besoin.

En 2018, sept projets multinationaux ont enregistré des avancées significatives.

Deux nouveaux projets ont été lancés. Le premier de ces nouveaux projets doit permettre aux pays participants de réaliser des économies et de gagner en souplesse en ce qui concerne l'achat et le stockage de munitions tactiquement décisives (Mer). Le deuxième vise quant à lui à mettre en place un cadre pour le développement de systèmes maritimes sans pilote, au profit d'une gamme de missions navales aussi diverses que la logistique, le maintien de la paix ou la guerre totale.

Deux projets multinationaux en cours ont attiré de nouveaux participants. Ainsi, le projet de fourniture d'aéronefs maritimes multimissions, dont le but est de remplacer les flottes vieillissantes d'avions de patrouille maritime, compte maintenant deux participants de plus, à savoir le Canada et la Pologne<sup>3</sup>. La Belgique s'est quant à elle associée au projet de mise en place d'une flotte multinationale de ravitailleurs en vol, qui constituera la capacité multirôle de ravitaillement en vol et de transport<sup>4</sup>.

Trois autres projets de coopération ont été officialisés par la signature de mémorandums d'entente. Ils portent sur la création d'un centre de formation interarmées destiné aux équipages responsables de l'insertion et de l'extraction de forces d'opérations spéciales, la mise en place d'un commandement multinational pour les forces d'opérations spéciales et l'instauration d'un cadre applicable à l'acquisition et au stockage de munitions (Terre). En août, les participants au projet relatif aux munitions air-sol à guidage de précision ont reçu une première livraison de munitions.

<sup>3</sup> Le Canada et la Pologne rejoignent ainsi la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, l'Espagne et la Turquie.

<sup>4</sup> La Belgique rejoint l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Norvège.

## Inventaire 2018 des projets OTAN multinationaux de développement des capacités



### Innover pour l'avenir

Au sommet de Bruxelles, les dirigeants des pays alliés ont indiqué qu'ils continueraient de favoriser l'innovation afin de préserver leur avance technologique. Pour préserver l'avantage militaire stratégique de l'Alliance - y compris son avance technologique - dans un environnement de sécurité toujours plus complexe, l'OTAN a besoin

d'une approche cohérente et structurée en matière de recherche et de développement.

C'est dans ce contexte que l'OTAN a élaboré un cadre pour faciliter l'innovation - un cadre qui couvre 85 activités critiques.

### Préparer l'OTAN

La capacité de l'OTAN à tirer parti de la révolution numérique est indispensable au succès de l'Alliance. Les innovations comme le cloud computing (informatique en nuage), le edge computing (informatique en périphérie), l'analytique big data, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle transforment le mode de fonctionnement des grandes organisations.

L'Alliance est déterminée à mettre à profit les possibilités qu'offre l'ère du numérique et à devenir une organisation « data-driven » (c'est-à-dire qui pilote sa stratégie en s'appuyant sur les données), étape essentielle pour améliorer le partage d'informations et la collaboration.

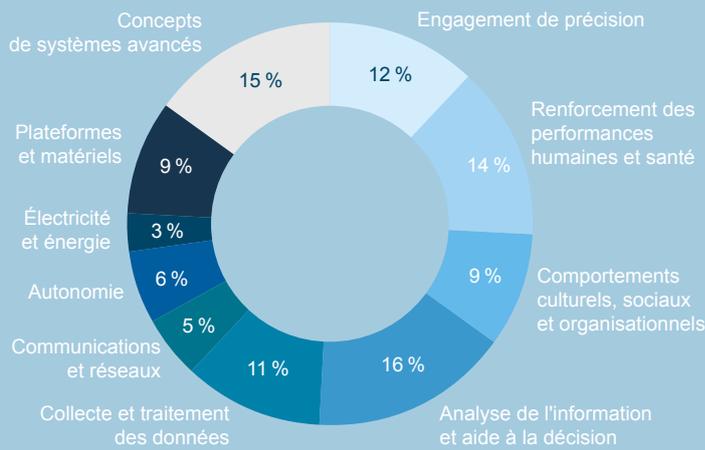
Ainsi, les Alliés adoptent une nouvelle approche des technologies numériques pour leurs moyens de consultation, de commandement et de contrôle et leurs services liés aux technologies de l'information et de la communication. Cela permettra une utilisation plus cohérente et plus efficace des technologies de l'information au sein des structures civiles et militaires de l'OTAN. La nouvelle approche signifie que, d'ici 2025, toutes les entités de l'OTAN utiliseront un ensemble normalisé d'applications et de services informatiques. Cette adoption facilitera également la capacité des Alliés et des partenaires à travailler ensemble dans le cadre d'opérations.

Par ailleurs, l'OTAN collabore avec l'industrie pour étudier les applications possibles de l'analytique et de l'intelligence artificielle. Par exemple, le Groupe consultatif industriel OTAN a mené des études sur la collaboration homme-machine, l'analytique big data et l'autonomie, en s'intéressant à l'impact de ces technologies sur l'OTAN. Le Commandement allié Transformation s'est associé à diverses entreprises, notamment pour réfléchir à la manière d'améliorer la prise de décision sur la planification de défense et pour concevoir des outils permettant d'élaborer et de tester des scénarios pour l'avenir.

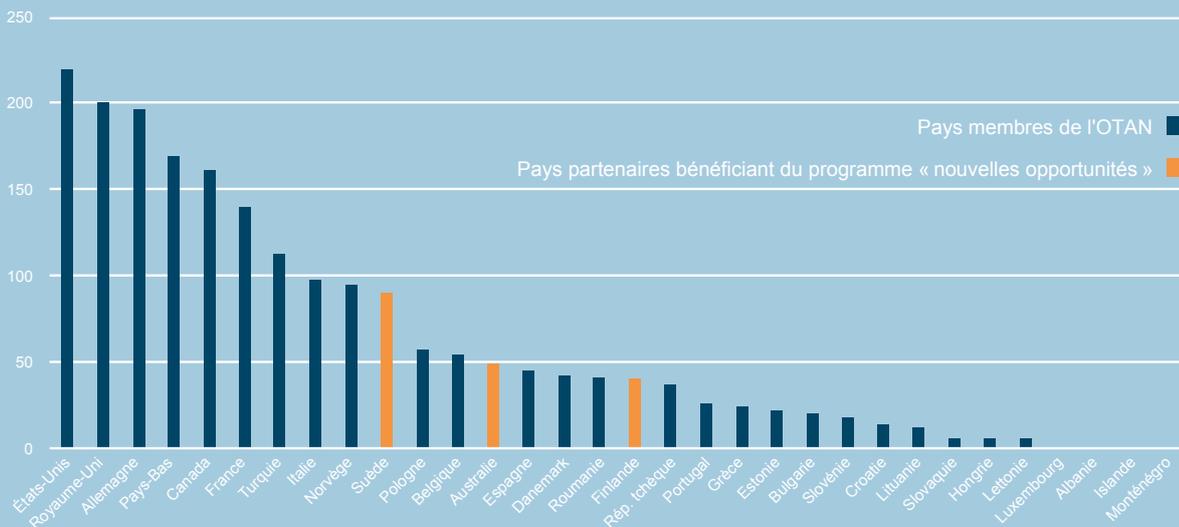
De plus, en 2018, l'Alliance a mis en place une nouvelle stratégie pour la science et la technologie afin de guider le développement des capacités militaires. Cette stratégie aidera en outre à fournir en temps voulu des avis ciblés aux décideurs, et à renforcer les capacités dans le cadre de partenariats.

En 2018, la communauté science et technologie de l'OTAN a axé ses travaux sur les dix domaines clés ci-après.

### Activités « science et technologie » de l'OTAN en 2018



### Programme de travail collaboratif de l'Organisation OTAN pour la science et la technologie Nombre d'activités par pays en 2018



En 2018, le programme d'activités a regroupé au total plus de 250 projets de recherche, chacun planifié et réalisé par des experts d'au moins quatre pays.

## Science et innovation : points principaux de 2018

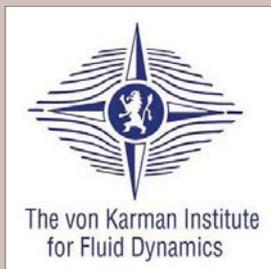
Liste non exhaustive des principales initiatives en matière d'innovation en 2018 :

- cryogénie appliquée aux essais aérodynamiques pour établir avec davantage de précision les performances et la stabilité des aéronefs ;
- performances humaines et traitement médical lors des opérations par temps froid ;
- programmation des performances mentales pour optimiser les performances cognitives et psychologiques humaines, en particulier parmi les forces d'opérations spéciales de l'OTAN ;
- robustesse et fiabilité des systèmes d'apprentissage automatique ;
- confiance homme-machine - pour renforcer la collaboration au sein des « équipes homme-machine » ;
- piles à combustible pour les combattants débarqués : identification des technologies portatives ou portables en matière de piles à combustible ;
- systèmes en essais pour le renseignement, la surveillance et la reconnaissance.



## OTAN et innovation - l'Institut von Karman

Les travaux de l'Institut von Karman de dynamique des fluides sont un exemple parmi d'autres de l'approche retenue par l'OTAN pour s'assurer que ses capacités sont à la pointe de la technologie. Organisme international d'enseignement et de recherche, cet institut a été fondé en 1956 sous les auspices du Groupe consultatif pour la recherche et les réalisations aérospatiales de l'OTAN. Aujourd'hui, installé à Bruxelles, en Belgique, il est soutenu financièrement par un consortium de 15 pays membres de l'OTAN.



Depuis plus de 60 ans, l'Institut est un pôle pour l'enseignement et la recherche avancés sur les technologies d'écoulement critique, avec d'importantes applications dans les domaines de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité.

Les projets actuels portent sur le calcul avancé, le vol stratosphérique, l'étude des transferts de chaleur et de masse, l'évolution des gaz et les turbulences de fluides dans les systèmes électrochimiques, et le refroidissement des aubes de turbine des moteurs aéronautiques.



Visite du Conseil de l'Atlantique Nord à l'Institut von Karman – Bruxelles (Belgique), octobre 2017.

Les recherches autour de la vitesse hypersonique bénéficient d'un regain d'attention depuis deux ans. En effet, ces vitesses s'accompagnent de problèmes complexes à résoudre : l'échauffement et la protection thermique de l'objet se déplaçant à une vitesse aussi élevée. Grâce à une soufflerie, initialement mise en service en 1966 grâce au soutien de l'OTAN, qui permet d'effectuer des essais à Mach 12, l'Institut a pu récemment réétudier les problèmes associés à la vitesse hypersonique, visualiser les écoulements au moyen de caméras haute vitesse et procéder à des calculs de stabilité pour mieux comprendre les difficultés en jeu.



Le lieutenant Katarzyna Tomiak-Siemieniewicz, première femme pilote polonaise de MiG-29 – Pologne, avril 2018.

## *Systeme OTAN de défense aérienne et antimissile intégrée*

Le **système OTAN de défense aérienne et antimissile intégrée** est un réseau de moyens nationaux et OTAN interconnectés, composé de capteurs, d'installations de commandement et de contrôle, et de systèmes d'armes. Il est donc essentiel de faire en sorte que les nombreux éléments de ce système soient correctement intégrés et à même de fonctionner sans failles.

Les capacités financées en commun qui ont une importance clé pour le système de défense aérienne et antimissile intégrée sont entre autres le système de commandement et de contrôle aériens (ACCS) de l'OTAN et le programme de défense antimissile balistique.

Le programme pour le **système de commandement et de contrôle aériens de l'OTAN** est l'un des plus gros investissements de l'Organisation. Il remplacera les systèmes nationaux existants – trop souvent incompatibles – par un réseau global à l'échelle de l'Alliance. L'efficacité du commandement et du contrôle des opérations aériennes alliées sera ainsi considérablement renforcée.

En 2018, l'OTAN a lancé une initiative appelée Transition to Operations (mise en service opérationnel) afin d'accélérer la réalisation de ce programme complexe. Pour l'instant, le système de commandement et de contrôle aériens est opérationnel sur un seul site, à Poggio Renatico (Italie). Si cette initiative est un succès, trois autres sites deviendront opérationnels.

Le **programme de défense antimissile balistique de l'OTAN** offre une plateforme à laquelle les capteurs et les systèmes d'arme nationaux, mis à disposition sur une base volontaire par les Alliés, peuvent être raccordés pour la détection, la poursuite et l'interception des missiles balistiques assaillants. Le programme repose actuellement sur des éléments de défense antimissile balistique américains déployés en Europe – dont une station radar en Turquie, quatre navires basés en Espagne et un site d'intercepteurs terrestres en Roumanie. Il s'appuie aussi sur les contributions nationales supplémentaires d'un certain nombre d'Alliés européens.



Un E-3A Sentry (« sentinelle ») de l'OTAN avec son système aéroporté de détection et de contrôle sur le tarmac – Konya (Turquie), mars 2018.

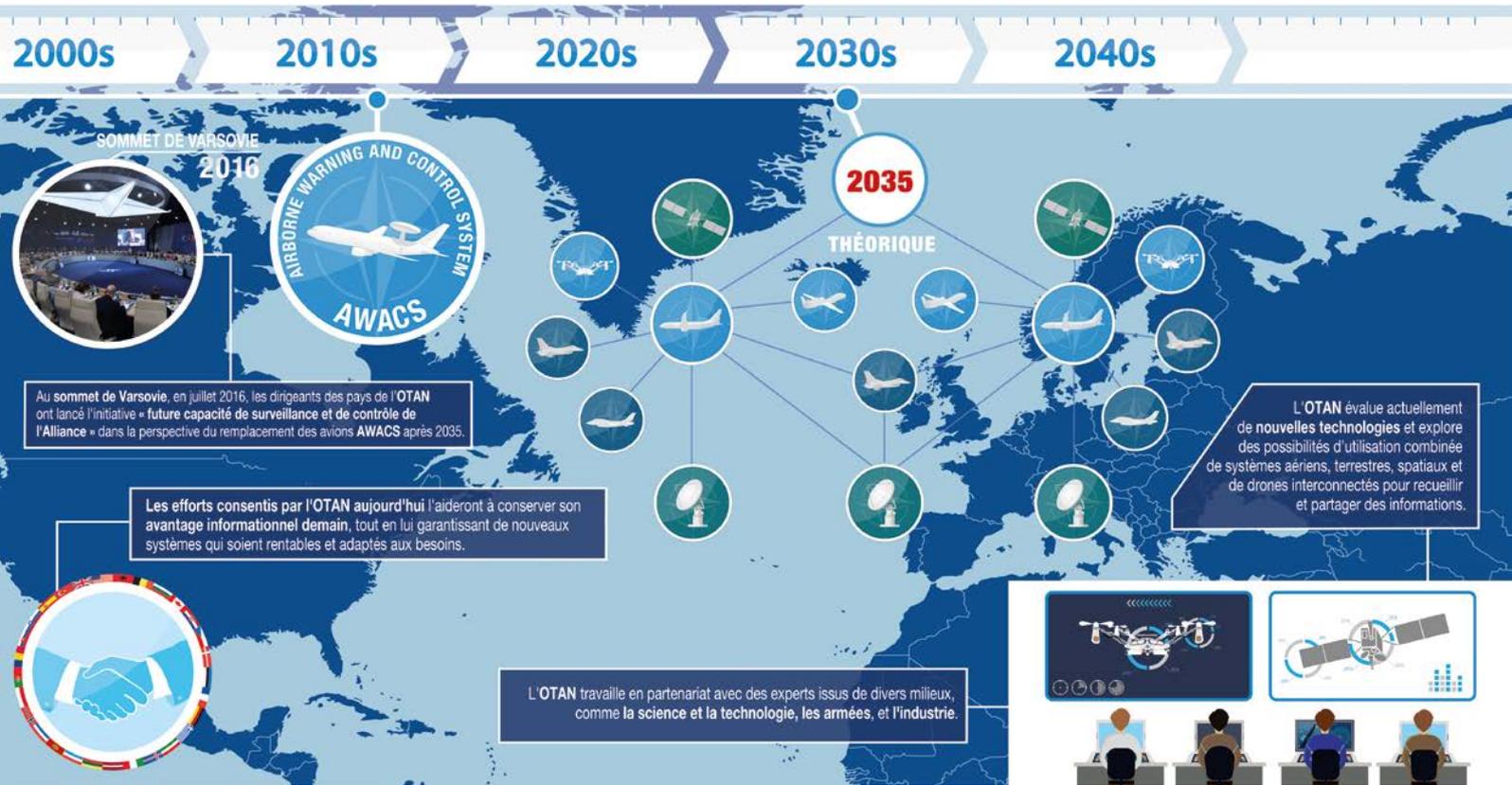
### La flotte d'AWACS de l'OTAN

Les avions de surveillance du **système aéroporté de détection et de contrôle** (AWACS) de l'OTAN restent un outil incontournable de l'Alliance et un symbole de l'OTAN dans l'ensemble de ses opérations et de ses activités. Tout au long de 2018, les AWACS ont continué à rendre de nombreux services pour les opérations et activités de l'OTAN, en particulier à l'appui de la coalition mondiale contre l'EIIL.

Même si elle a plus de 35 ans, la flotte d'AWACS de l'OTAN est restée pertinente grâce à un cycle de mises à niveau et de modernisations. L'effort de modernisation le plus récent – le Follow-On Upgrade Programme – a consisté à équiper tous les appareils de cockpits « tout écran » modernes, mettant ainsi les technologies numériques les plus récentes à la disposition des équipages de l'OTAN. Des simulateurs de vol perfectionnés ont également été livrés à la force AWACS à Geilenkirchen (Allemagne).



Écusson des équipages des AWACS de l'OTAN déployés à l'appui de la coalition mondiale contre l'EIIL – mars 2018.



## Future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance

L'OTAN prépare activement le retrait de la flotte d'AWACS, qui devrait intervenir autour de 2035, dans le cadre de l'initiative pour la future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance.

Les 29 pays de l'Alliance participent tous aux travaux de planification et fournissent les ressources nécessaires pour cette initiative, qui consiste, entre autres, à étudier comment les systèmes aériens, terrestres, spatiaux ou sans pilote pourraient être combinés et mis en réseau pour collecter et partager des informations. Les travaux visent également à évaluer l'applicabilité de technologies transformatrices comme l'intelligence artificielle, les systèmes sans pilote, la miniaturisation, le big data et l'internet des objets.

En décembre 2018, le Conseil de l'Atlantique Nord a déclaré la première phase du stade de conception de la future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance terminée, dans le respect du calendrier et du budget fixés, et il a approuvé le lancement de la deuxième phase. Au cours de cette première phase, l'Alliance a pu déterminer quels besoins le nouveau système devra satisfaire et quelles technologies il devrait pouvoir intégrer. Sur cette base, à partir de 2019, une série d'appels d'offres seront lancés pour associer le secteur privé à la recherche de solutions pertinentes.

L'initiative pour la future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance démontre clairement la capacité de l'OTAN à innover et à collaborer étroitement avec l'industrie.

## Le monde vu d'en haut : la capacité alliée de surveillance terrestre

Au travers du **programme allié de surveillance terrestre**, un groupe de quinze pays de l'OTAN est en train d'acquérir une nouvelle capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance « haute altitude, longue endurance », qui permettra à l'Alliance d'assurer la surveillance de zones étendues au moyen de drones appartenant à l'OTAN et exploités par elle.

Les commandants militaires de l'OTAN auront ainsi à leur disposition une capacité de surveillance terrestre de pointe, opérant à des distances de sécurité considérables, par tout temps, de jour comme de nuit.

Les Alliés pourront avoir accès aux données recueillies, qui seront archivées sur la base d'opérations principale de la capacité, à Sigonella (Italie). Il leur sera alors possible d'utiliser ces données à l'appui de leurs processus nationaux de renseignement.

La mise en place de la nouvelle capacité est attendue pour l'été 2019. D'ici-là, les travaux de préparation (vols d'essai, intégration, travaux sur l'interopérabilité, etc.) se poursuivent à la base de Sigonella.

## Le renseignement, la surveillance et la reconnaissance interarmées

Nécessité stratégique pour l'Alliance, la **capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées** permet à l'OTAN de disposer des informations et des renseignements adéquats pour prendre les bonnes décisions et ainsi pouvoir mener à bien ses opérations et missions.

En juin 2018, pour tester cette capacité à l'échelle de l'Alliance, l'OTAN a organisé l'essai Unified Vision 18. Quelque 1 250 militaires et civils de 17 pays de l'OTAN, de deux pays partenaires et de dix entités OTAN y ont pris part.

La participation des pays a pris différentes formes, avec des moyens connectés à distance depuis leur base d'affectation pour créer un réseau réparti. L'essai a permis de relier plus de 35 sites à travers l'Europe et

l'Amérique du Nord, et les pays participants ont pu en tirer d'importants enseignements.

Historiquement, l'OTAN a eu du mal à établir une image commune de la situation à partir des données fournies par différents systèmes. Grâce à la nouvelle capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées, c'est désormais du passé.

La dernière tranche de développements capacitaires en date dans ce domaine a porté sur l'exploitation efficace de la capacité alliée de surveillance terrestre, sur les capacités et compétences des organismes OTAN, et sur le renforcement des capacités détenues par les Alliés. En octobre 2018, les ministres de la Défense des pays de l'Alliance ont entériné la fin de ces travaux.

### Unified Vision 2018

#### Essai de la capacité OTAN de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées

*Les moyens de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées constituent une capacité essentielle qui permet aux décideurs de l'OTAN de mieux connaître la situation sur terre, en mer et dans les airs.*

L'essai **Unified Vision 2018 (UV18)** vise à faire en sorte que les moyens de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées des pays membres et des pays partenaires de l'OTAN soient en mesure de fonctionner ensemble pour faire face aux défis de sécurité allant des menaces conventionnelles au terrorisme.

#### Faits et chiffres



#### Pour quelle finalité ?

##### Tester l'art du possible

Pendant l'essai **UV18**, les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN ont interconnecté et testé des moyens collectifs ou nationaux de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées répartis sur tous les territoires de l'Alliance pour s'assurer que ces moyens peuvent fonctionner ensemble de façon harmonieuse.

Tous ces moyens ont été testés dans le cadre d'un scénario fictif, faisant appel aux technologies et capacités les plus modernes pour la localisation et l'identification d'adversaires fictifs.



**Le saviez-vous ?**  
L'essai Unified Vision a lieu tous les deux ans.

##### Apprendre en poussant les systèmes et les processus jusqu'à leurs limites

Pendant l'essai **UV18**, les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN ont poussé les systèmes, les réseaux et les processus jusqu'à leurs limites. Le retour d'expérience aidera l'Alliance à renforcer encore la capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées et à développer au maximum l'aptitude des Alliés et des partenaires à travailler ensemble à l'avenir. L'essai **UV18** est un exemple concret du partage des charges entre les Alliés européens et nord-américains.



*Du renseignement de meilleure qualité conduit à de meilleures décisions.*



Pilotes de la Marine danoise pendant l'exercice Dynamic Mongoose – Norvège, juillet 2018.

### *La lutte sous la mer*

En 2018, l'OTAN a établi un plan pour une capacité de lutte anti-sous-marine adaptable, résiliente et durable. Ce plan fournit des orientations en matière de développement capacitaire et d'exigences d'interopérabilité futurs.

En coopération avec la communauté science et technologie, la communauté maritime de l'OTAN travaille au développement de nouvelles technologies qui permettront aux forces de l'Alliance de mieux détecter, identifier et suivre les plateformes sous-marines ennemies les plus perfectionnées.

En 2018, un atelier majeur auquel ont participé des représentants nationaux du secteur de l'armement et l'Organisation OTAN pour la science et la technologie a contribué au lancement d'une série de projets d'amélioration des moyens sonar de l'OTAN. L'expérimentation opérationnelle de systèmes sans pilote tels que les hydroplaneurs, et l'exploitation des sonars en multistatique pour une détection plus fine des sous-marins, font partie de ces projets. L'Alliance étudie également l'emploi d'outils prédictifs pour détecter les sous-marins à partir de données d'environnement.

Point de situation d'un superviseur chargé de la lutte anti-sous-marine lors de l'exercice Trident Juncture 18 – Norvège, novembre 2018.



### Exercices de lutte anti-sous-marine en 2018

Plusieurs exercices conduits par l'OTAN en 2018 ont porté sur la lutte anti-sous-marine. Mis à part l'entraînement dont ont ainsi bénéficié ses personnels et ceux de ses pays membres, l'OTAN a pu expérimenter, au cours des exercices Dynamic Mongoose, Trident Juncture, BALTOPS et Dynamic Manta, des systèmes sans pilote et une solution de prévision rapide faisant appel à des données acoustiques.

Dix pays, six sous-marins et neuf bâtiments de surface ont pris part à l'exercice Dynamic Manta, durant lequel les spécialistes OTAN de la lutte anti-sous-marine et de la lutte contre les navires de surface ont été confrontés à des scénarios complexes. L'exercice Dynamic Mongoose a quant à lui permis d'expérimenter le recueil de données d'environnement par des « capteurs abandonnés », données qui ont ensuite servi à améliorer les modèles prédictifs de détection des sous-marins.

En 2018, l'Alliance a entamé l'élaboration d'une nouvelle vision des futures opérations de guerre des mines. Dans ce cadre, l'exercice Rapid Environmental Picture a permis de démontrer la validité d'un nouveau concept de détection et de classification des mines par des systèmes sans pilote.

### Dynamic Manta 2018

**10** pays de l'Alliance 

 **5 000** marins et aviateurs

**10** hélicoptères



 **10** avions de patrouille maritime

**9** navires de surface



 **6** sous-marins



Navire de carabiniers italiens pendant l'exercice Dynamic Manta – mer Ionienne, avril 2018.



Mer Ligurienne, 2018.



Navire de recherche côtière de l'OTAN – mer Ligurienne, 2003.

## Centre OTAN pour la recherche et l'expérimentation maritimes

C'est au milieu des années cinquante, au plus fort de la Guerre froide, que l'Alliance, consciente du défi que représentait la course aux armements dans le domaine des technologies sous-marines, a décidé de créer un centre de recherche en coopération spécialisé dans la lutte anti-sous-marine. Le 2 mai 1959, le Commandant suprême allié de l'Atlantique ordonnait ainsi la mise sur pied, à La Spezia (Italie), du Centre de recherche pour la guerre anti-sous-marine.

Soixante ans plus tard, après plusieurs changements de nom, le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes, qui développe et fournit des technologies de pointe testées sur le terrain, demeure un pôle de la recherche maritime.

Le Centre mène des recherches d'avant-garde sur un certain nombre de thèmes. Dès 1999, il établissait par exemple l'un des premiers programmes de recherche au monde sur les effets des sonars actifs sur les mammifères marins, aujourd'hui appelé programme d'atténuation des risques liés aux sonars actifs. Grâce à ce programme, les organismes scientifiques et environnementaux indépendants ont alors commencé à collaborer avec le Centre en plus grand nombre. Des politiques, des procédures et des technologies ont depuis lors pu être mises en œuvre – et ne cessent de faire l'objet de développements – afin d'atténuer l'impact possible des sonars sur les mammifères marins.

Le Centre est actuellement à la pointe de la recherche sur les capacités des Alliés en robotique maritime : recherche et développement sur les systèmes sous-marins autonomes, interopérabilité des protocoles de communication, et utilisation d'outils de prise de décision faisant appel au big data. L'OTAN a par ailleurs lancé une initiative sur les systèmes maritimes sans pilote, à laquelle concourent 13 pays<sup>5</sup>.

5 Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis.



Intervention du secrétaire général au Forum OTAN-industrie – Berlin (Allemagne), novembre 2018.

## La collaboration avec l'industrie

*Pour que l'OTAN remplisse sa mission, l'Alliance doit conserver son avance technologique, ce qui nécessite d'adopter des technologies telles que l'intelligence artificielle, l'analytique big data, les véhicules autonomes, les technologies quantiques et la blockchain. L'OTAN doit dès lors continuer de travailler en étroite collaboration avec l'industrie.*

L'Alliance a besoin d'une industrie de défense en bonne santé, à même d'innover ainsi que de développer et de produire les capacités de pointe dont l'OTAN a besoin. En travaillant main dans la main avec cette industrie, il est plus facile d'identifier et de mettre en œuvre les technologies nouvelles, de déterminer le meilleur emploi qui peut en être fait dans le domaine militaire, et de les acquérir aussi efficacement que possible et au meilleur coût.

L'OTAN entretient un dialogue avec l'industrie au travers d'un certain nombre de plateformes d'échange bien établies. Le forum OTAN-industrie est ainsi devenu un événement majeur, durant lequel les responsables et les commandants militaires des pays membres ou partenaires de l'Alliance peuvent s'entretenir avec des

dirigeants d'entreprises du secteur de la défense et de la sécurité, ainsi qu'avec des groupes de réflexion et des universitaires. En novembre 2018, le forum, qui s'est tenu en Allemagne, était axé sur l'innovation et sur les technologies de rupture. Quelque 450 experts venus du monde entier y ont débattu de sujets tels que la logistique et l'aide à la décision dans le domaine militaire.

Le **Groupe consultatif industriel OTAN** joue également un rôle important dans l'interaction entre l'Alliance et l'industrie. Grâce à ce Groupe, qui, à ce jour, a publié plus de 230 études sur des sujets tels que la collaboration homme-machine, l'autonomie et le big data, l'Alliance peut entrer en relation avec plus de 5 000 entreprises, y compris des petites et moyennes entreprises. Le Groupe a célébré son 50<sup>e</sup> anniversaire en 2018.

Le Commandement allié Transformation et les agences de l'OTAN entretiennent eux aussi une étroite collaboration avec l'industrie : chaque année, dans le cadre de leurs plateformes et de leurs défis « innovation », ils travaillent avec des dizaines de jeunes pousses.



Soldats néerlandais au cours de l'exercice Scorpion Strike – Lituanie, mars 2018.



Soldats canadiens au cours de l'exercice Tomahawk – Lettonie, décembre 2018.

## Exercices : assurer la préparation de l'Alliance

*Les exercices militaires permettent de veiller à ce que l'Alliance soit prête et apte à se défendre contre toute menace.*

Les exercices mettent à l'épreuve les processus décisionnels, les systèmes et les tactiques de l'OTAN, ainsi que son aptitude globale à coopérer en tant qu'Alliance, mais aussi avec les pays partenaires.

Les exercices constituent également un élément important de la dissuasion dans la mesure où ils contribuent au développement de nouvelles capacités et permettent de démontrer la force militaire de l'OTAN face à un adversaire potentiel.

En 2018, l'OTAN a mené 104 exercices. La portée, la durée et la forme de ces exercices ont varié, qu'il s'agisse d'exercices réels sur le terrain, impliquant des milliers de soldats et des équipements lourds, ou d'exercices de poste de commandement, faisant intervenir les commandants et leurs états-majors et visant à tester les communications au sein des quartiers généraux et entre eux.

En 2018, la moitié des exercices de l'OTAN ont été ouverts aux partenaires et aux organisations internationales, y compris l'Union européenne, pour certains en tant que participants actifs, pour d'autres en tant qu'observateurs. De plus, l'OTAN a été associée à 188 exercices nationaux – ce qui a amélioré l'interopérabilité et renforcé la communication de l'OTAN sur la dissuasion.

L'OTAN met un point d'honneur à respecter ses obligations internationales en matière de transparence et de prévisibilité. Ainsi, le calendrier des exercices est publié des mois à l'avance sur le site web de l'OTAN<sup>6</sup>. Les Alliés respectent strictement leurs engagements concernant la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité, par exemple en offrant régulièrement des possibilités d'observation aux organisations internationales ou aux pays non membres. De plus, les Alliés déclarent souvent à l'avance la tenue d'exercices de faible envergure qui se situent en deçà du seuil de notification fixé par le Document de Vienne.

L'OTAN conduit également des exercices de gestion de crise pour préparer l'Alliance aux futures menaces de sécurité. En 2018, l'exercice annuel de gestion de crise a été remplacé par un exercice parallèle et coordonné de l'OTAN, qui a vu l'Organisation apporter un soutien à l'Union européenne pendant son exercice de gestion de crise dans le cadre d'un projet pilote visant à s'exercer en parallèle et de manière coordonnée avec l'Union européenne. Cet exercice a donné lieu à un niveau de coopération sans précédent entre l'OTAN et l'Union européenne, dont les services ont travaillé côte à côte pendant une semaine.

Le scénario reposait sur une situation fictive de crise hybride, dans laquelle les services de l'OTAN et de

6 [www.shape.nato.int/exercises](http://www.shape.nato.int/exercises)



Chasseurs de mines de la Royal Navy lors de Trident Juncture 18 – Norvège, novembre 2018.



Décollage d'un hélicoptère de la marine néerlandaise en vue d'une mission de lutte anti-sous-marine lors de l'exercice Dynamic Mongoose – Norvège, juin 2018.

l'Union européenne ont mis à l'épreuve leurs processus décisionnels et leurs procédures de communication et d'échange d'informations. L'interaction au niveau des services était axée en particulier sur quatre domaines liés à la lutte contre les menaces hybrides : la connaissance de la situation, la communication stratégique, la cyberdéfense, ainsi que la prévention des crises et la réponse aux crises.

L'exercice a offert aux Alliés une occasion précieuse de s'entraîner à répondre à un large éventail de cyberactivités malveillantes ayant des répercussions

sur les infrastructures énergétiques et sur les capacités opérationnelles dans la zone euro-atlantique.

Cet exercice a été mené en même temps que le volet « poste de commandement » de Trident Juncture 18. Les services de l'OTAN ont donc dû répondre à deux crises simulées en même temps, conformément à l'approche à 360 degrés adoptée par l'Alliance face aux menaces de sécurité.



Démonstration de capacités interarmées, Trident Juncture 18 – Trondheim (Norvège), octobre 2018.

Faisant intervenir au total 50 000 soldats, 250 aéronefs, 65 navires et 10 000 véhicules des 29 Alliés, de la Finlande et de la Suède, Trident Juncture 18 a été le plus grand exercice militaire de l'OTAN relevant de l'article 5 depuis la fin de la Guerre froide. La Norvège a accueilli cet exercice, qui incluait un exercice de poste de commandement/exercice assisté par ordinateur ainsi qu'un exercice réel. Ce dernier s'est déroulé en Norvège, en Islande, dans l'Atlantique Nord et en mer Baltique du 25 octobre au 7 novembre 2018. Une journée réservée aux visiteurs de marque s'est tenue le 30 octobre près de Trondheim (Norvège).

Mettant en jeu des éléments aériens, maritimes et terrestres, Trident Juncture 18 avait pour but d'accroître l'aptitude de l'OTAN à intégrer des structures de commandement et de forces alliées dans le cadre d'opérations menées sur le territoire de l'Alliance. Il a également servi à la certification des différents éléments de la Force de réaction de l'OTAN pour 2019 et a permis de tester l'aptitude de l'OTAN à renforcer les Alliés, notamment depuis l'autre rive de l'Atlantique.

Le froid a posé des difficultés supplémentaires aux forces participantes, qui ont ainsi acquis une expérience utile s'agissant d'opérer dans des conditions extrêmes.

Exercice à haute visibilité, Trident Juncture 18 a permis de démontrer de manière évidente l'aptitude de l'OTAN à préparer et à déployer des forces dans le cadre d'une opération de défense collective de grande envergure. Il a également démontré que les forces des Alliés seraient en mesure de travailler harmonieusement ensemble en cas de crise, où que ce soit sur le territoire de l'Alliance.

#### Qui ?



Environ 50 000 participants de pays de l'OTAN et de pays partenaires

#### Quoi ?



Quelque 250 aéronefs, 65 navires, et jusqu'à 10 000 véhicules

#### Quand ?



Du 25 octobre au 7 novembre 2018

#### Où ?



Norvège, Islande et les zones environnantes de l'Atlantique Nord et de la mer Baltique

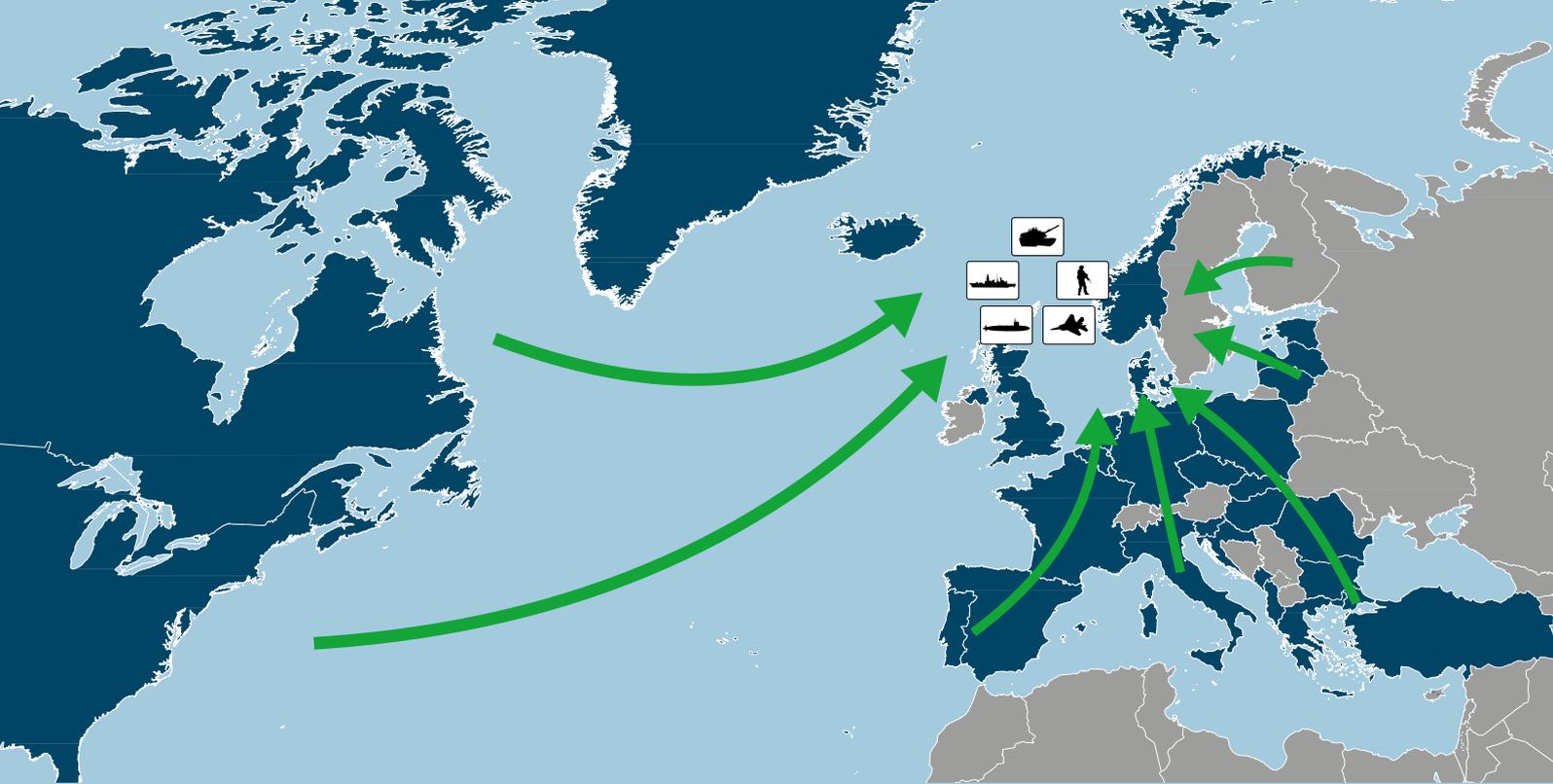
#### Pourquoi ?



Les forces de l'OTAN sont entraînées, aptes à opérer ensemble et prêtes à répondre à n'importe quelle menace.

Les images de l'exercice ont été diffusées plus de 8 000 fois sur plus de 330 chaînes de télévision dans plus de 70 pays.





Trident Juncture 18 visait à mettre à l'épreuve la capacité à déployer mais aussi à accueillir des soldats. Cet exercice a mis en jeu des capacités et des équipements fournis par les 29 pays de l'Alliance, ainsi que par la Finlande et par la Suède, pays partenaires. Un déplacement de troupes et d'équipements de cette envergure nécessite un effort véritablement multinational : à titre d'exemple, des chars allemands arrivés en Norvège sur un navire danois ont été déchargés par des soldats allemands sous le contrôle de spécialistes norvégiens, et ravitaillés en carburant par un camion-citerne belge. Les chars ont ensuite été chargés sur des plateformes de transport néerlandaises et polonaises pour être acheminés par la route et par voie ferrée jusqu'à leur destination finale. Le tout s'est déroulé sous la supervision d'une équipe de contrôle des mouvements américaine, et en coordination avec des experts en logistique bulgares.



Définition de la voie à suivre par le commandant de la brigade de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation au cours de Trident Juncture 18 – Norvège, novembre 2018.



Navires de l'OTAN au cours de Trident Juncture 18 – Norvège, octobre 2018.



F-16 belge décollant de la base aérienne de Rovaniemi dans le cadre de l'exercice Trident Juncture 18 – Finlande, octobre 2018.

## Principaux exercices multinationaux OTAN et alliés en 2018

### Exercices OTAN

DESCRIPTION	DATES	LIEUX
<p><b>DYNAMIC MANTA</b> Exercice maritime organisé tous les ans, dont le but est de tester les capacités de lutte anti-sous-marine. Neuf pays de l'OTAN ont mis à disposition des navires, des sous-marins, des aéronefs et des équipages : la Belgique, le Canada, la France, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'exercice était axé sur la défense collective et sur les opérations de réponse aux crises.</p>	5-16 mars	Italie, mer Méditerranée
<p><b>RAMSTEIN ALLOY 18 I, II et III</b> Cette série d'exercices rassemble des forces aériennes d'Alliés et de partenaires régionaux pour un entraînement tactique. En 2018, ces exercices se sont déroulés en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, sur la base de scénarios et d'exercices communs dans le contexte de la police du ciel de l'OTAN. Le dernier exercice de la série, Ramstein Alloy III, s'est déroulé en Lituanie, avec la participation d'aéronefs de la Belgique, de l'Allemagne, de la Lituanie et de la Pologne, ainsi que de la Finlande et de la Suède, pays partenaires. Un avion de surveillance AWACS de l'OTAN a également pris part à l'exercice.</p>	16-18 avril 25-27 juin 24-26 septembre	Estonie, Lettonie et Lituanie
<p><b>DYNAMIC MONGOOSE</b> Exercice annuel de lutte anti-sous-marine dirigé par l'OTAN. En 2018, cet exercice a mis en jeu des forces navales et aériennes du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, de l'Espagne, de la Turquie et des États-Unis. La Norvège en était le pays hôte. Sept bâtiments de surface, deux sous-marins et trois avions de patrouille maritime ont été mobilisés.</p>	25 juin-6 juillet	Norvège
<p><b>BRILLIANT JUMP</b> La série d'exercices Jump a pour but de tester la disponibilité opérationnelle de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation, ainsi que les éléments fondamentaux du plan d'action « réactivité » de l'OTAN. En 2018, Brilliant Jump était lié à Trident Juncture 18 et a mobilisé plus de 4 000 soldats.</p>	10-20 octobre	Norvège
<p><b>TRIDENT JUNCTURE</b> Trident Juncture 18 a été le plus grand exercice organisé par l'OTAN depuis la fin de la Guerre froide. Il s'agissait notamment de s'entraîner à déployer et à employer la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation et la Force de réaction de l'OTAN 2019. Cet exercice a mis en jeu plus de 50 000 soldats, près de 10 000 véhicules, 250 aéronefs et 65 navires, avec des équipements fournis par les 29 pays de l'Alliance, mais aussi par la Finlande et la Suède, pays partenaires.</p>	25 octobre-7 novembre	Norvège
<p><b>CYBER COALITION</b> Exercice phare de cyberdéfense de l'OTAN, c'est l'un des plus importants de ce type. Il réunit généralement quelque 900 experts de 27 pays de l'OTAN et pays partenaires, et d'autres institutions. Cette année, l'exercice s'est tenu en Estonie. Des représentants du monde universitaire et du secteur privé y ont également participé.</p>	26-30 novembre	Estonie

## Quelques exemples d'exercices des pays de l'Alliance

DESCRIPTION	DATES	LIEUX
<p><b>JOINT WARRIOR</b> Cet exercice multinational interarmées dirigé par le Royaume-Uni a mobilisé des navires de guerre, des aéronefs, des « marines » et d'autres militaires. Le 1<sup>er</sup> Groupe maritime permanent OTAN et le 1<sup>er</sup> Groupe permanent OTAN de lutte contre les mines y ont tous deux participé. Cet exercice a réuni plus de 11 600 militaires venus de 17 pays membres ou partenaires de l'OTAN.</p>	21 avril-3 mai	Royaume-Uni (Irlande du Nord et Écosse)
<p><b>SIIL 18 (HEDGEHOG 18)</b> Exercice terrestre mené tous les ans par l'Estonie afin de tester la disponibilité opérationnelle de ses forces armées et de renforcer leur interopérabilité avec les forces des autres pays de l'OTAN. Plus de 15 000 soldats de 15 pays de l'Alliance (Belgique, Canada, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Royaume-Uni et États-Unis) et de deux pays partenaires (Finlande et Suède) ont participé à l'exercice.</p>	3-14 mai	Estonie
<p><b>SEA SHIELD</b> Exercice multinational dirigé par la Roumanie, visant à favoriser l'interopérabilité en mer. Y ont participé quelque 2 300 soldats, 21 navires militaires, 10 chasseurs et un sous-marin venus de Bulgarie, de Grèce, d'Espagne, de Turquie, des États-Unis et d'Ukraine, pays partenaire.</p>	7-11 mai	Mer Noire
<p><b>BALTOPS 18</b> Exercice multinational dirigé par les États-Unis, dont le but est d'améliorer l'interopérabilité avec les pays partenaires de la région sur terre, en mer et dans les airs. L'exercice a mobilisé environ 4 700 soldats, 44 navires et sous-marins et plus de 60 éléments aériens venus de pays de l'OTAN (Belgique, Danemark, France, Allemagne, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Roumanie, Espagne, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis) ainsi que de la Finlande et de la Suède, pays partenaires. Il était lié à l'exercice Saber Strike 18.</p>	5-14 juin	Région de la mer Baltique
<p><b>SABER STRIKE 18</b> Exercice d'entraînement existant de longue date, dirigé par les forces terrestres américaines en Europe. Son but est de faciliter la coopération entre les États-Unis, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et d'autres Alliés et pays partenaires. Y ont participé quelque 18 000 soldats venus de pays de l'OTAN (Canada, Croatie, République tchèque, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Roumanie, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis) ainsi que de la Finlande et de la Macédoine du Nord, pays partenaires.</p>	4-22 juin	Estonie, Lettonie, Lituanie et Pologne
<p><b>SEA BREEZE</b> Exercice multinational annuel dirigé par les États-Unis, dont le but est de renforcer l'interopérabilité ainsi que la souplesse en milieu aérien, terrestre ou maritime. Ont participé à cet exercice plus de 3 000 soldats de pays de l'OTAN (Bulgarie, Canada, Danemark, Estonie, Grèce, Italie, Lituanie, Norvège, Pologne, Roumanie, Turquie, Royaume-Uni, États-Unis) ainsi que de pays partenaires de l'OTAN (Géorgie, République de Moldova, Suède, Ukraine). Une partie de l'exercice s'est déroulée en Ukraine.</p>	9-21 juillet	Mer Noire, Ukraine
<p><b>IRON WOLF</b> Exercice terrestre multinational dirigé par la Lituanie, visant à accroître la disponibilité opérationnelle des forces. Cet exercice a mobilisé quelque 3 000 soldats de 13 pays de l'OTAN (Belgique, Canada, République tchèque, Estonie, Allemagne, Italie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Slovénie, Royaume-Uni et États-Unis) ainsi que de l'Ukraine, pays partenaire.</p>	1-30 novembre	Lituanie
<p><b>ANAKONDA 18</b> Exercice multinational organisé tous les deux ans sous la direction de la Pologne, qui a mobilisé environ 12 500 soldats de 11 pays de l'OTAN (République tchèque, Estonie, Allemagne, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Turquie et États-Unis). Cet exercice a permis de certifier la Division multinationale Nord-Est, qui coordonne les activités des groupements tactiques multinationaux défensifs de l'OTAN déployés dans les États baltes et en Pologne.</p>	7-17 novembre	Pologne

## La sécurité énergétique

*L'énergie est indispensable au fonctionnement des sociétés mais aussi des forces armées.*

L'OTAN travaille avec les Alliés et les pays partenaires à mieux faire connaître les enjeux de la sécurité énergétique et à développer son aptitude à contribuer à la protection des infrastructures énergétiques critiques.

L'Organisation joue par ailleurs un rôle important s'agissant de contribuer à l'amélioration de l'efficacité énergétique des forces armées de ses pays membres en vue de renforcer leur efficacité opérationnelle. En 2018, les activités de l'OTAN ont couvert de nombreux aspects des questions d'énergie et de sécurité. La problématique de l'énergie a par exemple été intégrée dans les scénarios d'exercices majeurs de l'OTAN, ce qui a permis aux décideurs politiques et militaires de mieux mesurer l'importance d'un approvisionnement énergétique garanti en période de crise ou de conflit.

En mars, le Conseil de l'Atlantique Nord a débattu des développements intervenus à l'échelle mondiale dans le domaine énergétique et de leur incidence sur la sécurité avec des experts de la Commission européenne, de l'Agence internationale de l'énergie et du département d'État des États-Unis.

Par ailleurs, tout au long de l'année, l'OTAN a organisé, co-organisé ou parrainé une série de stages et d'activités. Parmi ceux-ci, on peut citer la quatrième édition du stage annuel sur les enjeux stratégiques liés à la sécurité énergétique, qui a eu lieu à l'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne), le stage sur la protection des infrastructures énergétiques critiques qui s'est tenu au Centre régional OTAN-Initiative de coopération d'Istanbul, au Koweït, ainsi que la conférence-exposition sur le thème « Solutions énergétiques novatrices pour les applications militaires » organisée au Centre d'excellence OTAN pour la sécurité énergétique, à Vilnius (Lituanie).

## Mise en perspective : améliorer la coordination du renseignement

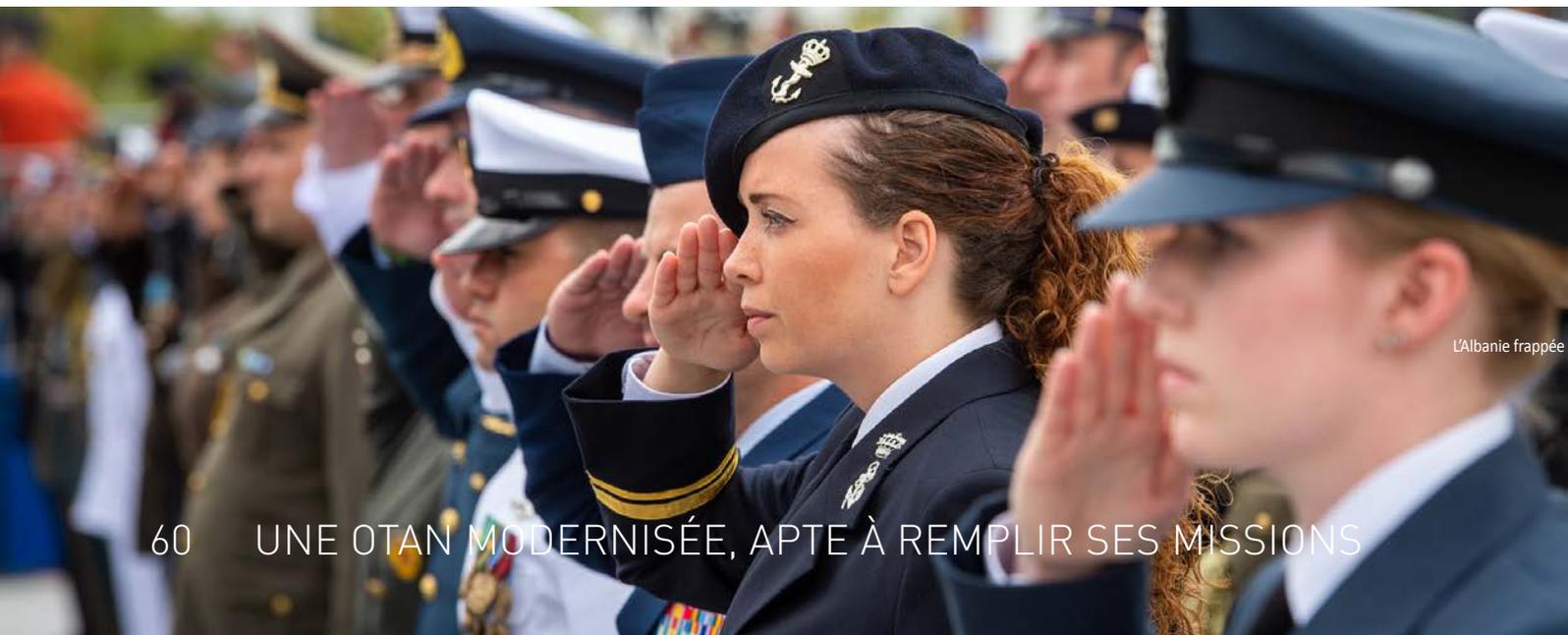
*L'Alliance s'appuie sur du renseignement fiable et sur une connaissance précise de la situation pour prendre les bonnes décisions.*

La Division civilo-militaire Renseignement et sécurité du Secrétariat international de l'OTAN a été créée en 2017 pour fournir aux décideurs des évaluations du renseignement fiables, en temps réel, afin que ceux-ci puissent prendre des décisions rapidement. La Division réunit des analystes du renseignement civil et du renseignement militaire, et cette association de compétences lui permet d'être plus efficace et efficiente dans l'élaboration de ses produits. Elle aide ainsi l'Alliance à être mieux préparée à l'environnement de sécurité complexe et en évolution rapide auquel elle doit faire face.

Depuis que la Division a été mise sur pied, le volume des produits de renseignement traités au siège de l'OTAN a augmenté de plus de 40 %. Par ailleurs, grâce au travail accompli par la Branche Analyse des menaces hybrides et par la Cellule de renseignement sur le terrorisme, qui relèvent toutes deux de la Division, l'Alliance a progressé dans la surveillance et l'analyse des menaces hybrides, cyber et terroristes. La création de la Division a en outre amélioré la coordination civilo-militaire au sein de l'OTAN, ainsi que le partage du renseignement avec l'Union européenne et d'autres partenaires.

Après la tentative d'assassinat sur les personnes de Sergueï Skripal et de sa fille Ioulia au Royaume-Uni en mars 2018, les Alliés ont proposé au gouvernement britannique de l'aider dans son enquête. Cet événement a conduit le Conseil de l'Atlantique Nord, sur la base des renseignements disponibles, à prendre la décision d'expulser du siège de l'OTAN sept officiers du renseignement russes agissant sous couverture.

Militaires des pays de l'Alliance lors du sommet de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), juillet 2018.



L'Albanie frappée







# PROJETER LA STABILITÉ

Lutter contre le terrorisme,  
coopérer avec les partenaires



Échange de présents entre le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et des responsables des Mémorial et musée nationaux du 11-Septembre – New York (États-Unis), septembre 2018.

Dans le contexte mondial actuel, l'OTAN est une source de stabilité et de sécurité. L'Alliance contribue à projeter la stabilité de diverses manières, que ce soit par ses opérations, par l'entraînement des forces armées des pays partenaires ou encore par la coopération et le dialogue politiques.

En 2018, par son action visant à projeter la stabilité, l'OTAN a contribué à la lutte contre le terrorisme, soutenu dans la durée les opérations et missions de l'OTAN dans le voisinage de l'Alliance, approfondi et élargi les consultations politiques avec les partenaires ainsi que le soutien apporté à ces derniers, lancé une nouvelle mission de formation en Iraq, approuvé de nouveaux domaines de coopération avec l'Union européenne, et invité la Macédoine du Nord à entamer des pourparlers d'adhésion.

Les opérations et missions de l'OTAN apportent une contribution essentielle à la projection de la stabilité au-delà de ses frontières, à l'image de son rôle dans

la lutte contre le terrorisme. Projeter la stabilité, c'est aider les partenaires de l'OTAN à devenir des pays plus stables où règnent davantage la sécurité et la paix. C'est également reconnaître que les menaces pesant à l'heure actuelle sur la sécurité dépassent souvent les frontières nationales, et que, pour y faire face, il faut coopérer avec les pays partenaires et d'autres organisations internationales.

Parallèlement, dans un contexte de montée des tensions géopolitiques, l'approfondissement du dialogue politique aide à favoriser la compréhension régionale et l'échange d'expertise.

## Lutter contre le terrorisme

*Le terrorisme touche tous les Alliés. Il s'agit d'une menace à long terme pour les valeurs, la liberté et le mode de vie des Alliés, un défi mondial qui ne connaît ni frontières, ni nationalités, ni religions, et face auquel la communauté internationale doit être unie.*

Les pays de l'OTAN sont solidaires contre le terrorisme. Au sommet tenu en juillet, les Alliés ont rappelé leur détermination à combattre le terrorisme dans le cadre d'un effort cohérent, significatif et durable. L'action de l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme met

essentiellement l'accent sur une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la menace, sur le développement des capacités de réponse, et sur une coopération accrue avec les pays partenaires et d'autres acteurs internationaux.

La contribution de l'Alliance à la lutte contre le terrorisme a débuté en Afghanistan au lendemain des attentats du 11-Septembre contre les États-Unis, mais elle est désormais d'une portée bien plus vaste.



Formateur espagnol avec des soldats irakiens au complexe d'entraînement du camp de Bismaya pendant l'exercice Scorpion Strike – Iraq, février 2018.

Depuis 2017, l'OTAN est membre à part entière de la **coalition mondiale contre l'EIL**. En 2018, l'Organisation a continué de soutenir la coalition par la fourniture d'une connaissance de la situation et de possibilités de détection lointaine au moyen de vols d'avions AWACS (système aéroporté de détection et de contrôle) destinés au recueil du renseignement.

En outre, l'action de l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme privilégie le renforcement des capacités locales, en coopération avec les partenaires. En 2018, l'Alliance a intensifié son soutien en mettant à disposition divers programmes de formation et de renforcement des capacités de défense, l'objectif étant d'aider les pays concernés à se défendre eux-mêmes contre les menaces terroristes, tout en renforçant leurs institutions.

Au sommet de Bruxelles, les Alliés sont convenus de lancer une nouvelle mission de formation en Iraq, afin d'aider le pays à se doter de structures de sécurité et d'institutions militaires nationales plus efficaces. Ils ont également décidé d'affecter 3 000 formateurs de plus à la mission Resolute Support en Afghanistan, et de prolonger le soutien financier aux forces de sécurité afghanes jusqu'en 2024 au moins.

En 2018, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont en outre décidé d'actualiser le plan d'action 2017 de l'OTAN afin d'assurer une action dynamique en matière de lutte contre le terrorisme. Le plan d'action actualisé développe et consolide le rôle de l'OTAN dans la lutte de la communauté internationale contre le terrorisme.

L'Alliance mène ces travaux en coopération avec ses grandes organisations internationales partenaires. L'OTAN et l'Union européenne se sont ainsi engagées à collaborer pour lutter contre le terrorisme. Ensemble, les deux organisations peuvent aider les partenaires dans des domaines tels que la législation et le maintien de l'ordre, la réforme du secteur de la sécurité, les plans civils d'urgence ou le traitement des dispositifs explosifs et des armes de petit calibre.

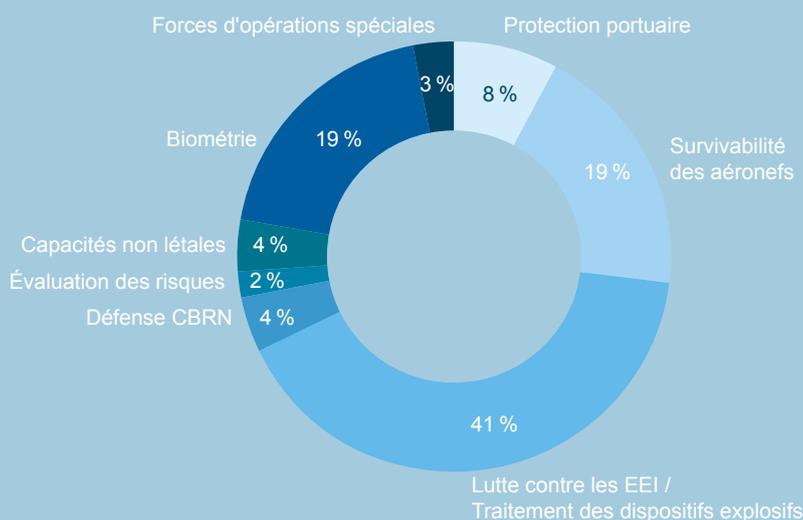
L'Alliance développe également son aptitude à comprendre et à suivre les menaces régionales en rapport avec le terrorisme, notamment au travers du nouveau Pôle pour le sud, implanté à Naples. Au siège de l'OTAN, une Cellule de renseignement sur le terrorisme est à présent opérationnelle et fournit du renseignement sur l'évolution des menaces. En 2018, l'Alliance a mené des projets majeurs sur des questions comme la résilience et la réponse après des attaques perpétrées au moyen d'agents chimiques, biologiques et radiologiques, les défis liés à l'utilisation de drones, ou le partage d'informations.

### Le programme de travail pour la défense contre le terrorisme

Le soutien apporté par l'OTAN aux Alliés pour la défense contre le terrorisme s'appuie sur un programme de travail créé de longue date, ce qui facilite la coopération en vue du développement des capacités permettant de prévenir les menaces terroristes, de s'en protéger et d'y répondre.

En 2018, plus d'une vingtaine de projets ont bénéficié du soutien de ce programme, dans des domaines tels que la protection des ports contre les menaces terroristes en mer, la défense contre l'utilisation d'agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires par des terroristes, la survivabilité des aéronefs, la lutte contre les engins explosifs improvisés, le traitement des dispositifs explosifs, les capacités de combat non létales, la biométrie, l'exploitation technique ou les capacités associées aux forces d'opérations spéciales. Le programme de travail prévoit régulièrement des activités avec les pays partenaires, d'autres organisations internationales et l'industrie, ainsi qu'une coopération approfondie avec les centres d'excellence de l'OTAN.

### Programme de travail pour la défense contre le terrorisme Domaines d'activité en 2018



### Dimension de genre et lutte contre le terrorisme

La montée de l'extrémisme violent, souvent associé au terrorisme, a poussé l'OTAN à tenter de mieux comprendre les aspects de ce phénomène liés à la dimension de genre. L'intégration des questions de genre dans une analyse des données d'alerte précoce peut en effet contribuer à une meilleure connaissance de la situation. L'OTAN collabore avec d'autres organisations internationales sur cette problématique. Par exemple, un atelier conjoint OTAN-UE sur les indicateurs d'alerte précoce a eu lieu en novembre 2018. L'OTAN offre toute une série de possibilités de formation et d'entraînement et élabore actuellement un module de formation sur les questions de genre liées au terrorisme.



Renforcement de la campagne aérienne contre les talibans avec l'arrivée à Kandahar d'un escadron d'avions d'attaque au sol A-10C Thunderbolt II – Kandahar (Afghanistan), janvier 2018.

## L'OTAN en Afghanistan

*L'année 2018 a été une année importante pour l'Afghanistan. Les actes de violence des talibans se sont poursuivis, mais la dynamique en faveur d'un règlement politique s'est par ailleurs amplifiée.*

Le peuple afghan a montré qu'il aspirait à la paix et qu'il souhaitait avoir un gouvernement représentatif lorsqu'il a voté pour un nouveau parlement en octobre. Ignorant les menaces de violence, les électeurs, dont un tiers était des femmes, se sont rendus aux urnes pour le premier scrutin dont les Afghans aient intégralement assuré l'administration et la sécurité. Toutefois, les actes de violence des insurgés se sont poursuivis tout au long de l'année, faisant d'autres victimes civiles.

Dans ce contexte complexe, au sommet de Bruxelles, les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN ont réaffirmé leur engagement commun à garantir dans la durée la sécurité et la stabilité en Afghanistan. Le gouvernement afghan a réaffirmé à son tour son engagement à assumer la responsabilité principale de la sécurité, de la paix et de la réforme.

En continuant d'apporter un soutien en faveur d'un secteur de la sécurité en Afghanistan qui soit davantage professionnel et autonome, les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN contribuent à établir les conditions d'un règlement politique inclusif et durable. Ce soutien s'articule autour de trois piliers : la mission Resolute Support, qui consiste à dispenser formation, conseil et assistance aux forces afghanes, le partenariat politique

et pratique de l'OTAN avec l'Afghanistan, et le soutien financier apporté aux forces afghanes.

Resolute Support est une mission « non combattante » de formation, de conseil et d'assistance destinée à renforcer les capacités des forces et des institutions de sécurité afghanes. Ses activités incluent la planification opérationnelle, l'élaboration des budgets, la génération de force, la gestion du personnel, la logistique et le contrôle civil.

Conformément au plan d'amélioration du secteur de la sécurité élaboré par le gouvernement afghan, les activités menées dans le cadre de la mission Resolute Support se sont intensifiées en 2018. L'effectif des forces a augmenté, passant de 13 000 à près de 17 000. Les Émirats arabes unis et le Qatar sont sur le point de prendre part à la mission Resolute Support, ce qui portera le nombre de pays contributeurs à 41.

Le partenariat de l'OTAN avec l'Afghanistan inclut également une série de programmes qui contribuent au renforcement des capacités et à la formation militaire, le but étant de favoriser encore davantage l'efficacité et la pérennité des institutions afghanes.

L'OTAN apporte une aide financière aux forces et aux institutions de sécurité afghanes. Au sommet de Bruxelles, les Alliés et leurs partenaires ont annoncé qu'ils apporteraient des contributions au fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane jusqu'en 2024



Sodia, militaire afghane, recevant son diplôme à l'occasion d'une cérémonie organisée par l'Académie des sergents-majors de l'Armée nationale afghane – Camp Qurgha (Afghanistan), août 2018.



Le général John Nicholson (commandant de la mission Resolute Support entre mars 2016 et septembre 2018) avec des dirigeants locaux – Afghanistan, février 2018.

au moins. Ce fonds d'affectation spéciale administré par l'OTAN est l'un des trois mécanismes de financement permettant à la communauté internationale de drainer des fonds. À ce jour, la contribution totale apportée à ce fonds s'élève à près de 2,5 milliards de dollars.

En 2018, les forces afghanes ont enregistré des progrès concrets dans des domaines tels que l'exercice du commandement, l'efficacité opérationnelle et la lutte contre la corruption. Les forces de sécurité spéciales afghanes et l'armée de l'air afghane continuent elles aussi de progresser. Les ministères de la Défense et de l'Intérieur ainsi que le Bureau du Conseil de sécurité nationale deviennent aussi progressivement des

institutions de sécurité pérennes. L'Afghanistan a introduit un certain nombre de nouvelles réformes, qui permettront de nommer la prochaine génération d'officiers afghans à des postes de haut niveau sur la base du mérite.

L'Afghanistan dans son ensemble se transforme : une nouvelle génération de dirigeants, plus jeunes, exerce une influence croissante ; la population, femmes comprises, est plus connectée et davantage investie ; et l'économie afghane prend son essor à mesure que se développent les secteurs du commerce, de l'énergie et du transport ainsi que les liaisons numériques avec l'Asie centrale et l'Asie du sud.

## L'OTAN en Iraq

*L'année 2018 a été marquée par le lancement de la mission OTAN en Iraq, une mission « non combattante » renforcée destinée à contribuer à la mise en place de structures de sécurité et d'institutions militaires nationales plus soutenables, plus transparentes et plus efficaces.*

En 2018, l'OTAN a continué d'apporter un soutien aux forces et institutions de sécurité irakiennes dans le cadre de ses activités de formation et de renforcement des capacités en Iraq. Les activités de formation dans

ce pays reposent sur une approche de type « formation des formateurs », qui consiste à identifier et à former des effectifs irakiens appelés à devenir eux-mêmes des instructeurs qualifiés.

Au mois d'octobre 2018, des formations de ce type avaient été menées dans un certain nombre de domaines prioritaires, comme la lutte contre les engins explosifs improvisés, le traitement des dispositifs explosifs et le déminage, le soutien à la planification civilo-militaire des



Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, au centre d'entraînement de l'OTAN établi au camp de Besmaya (Iraq), mars 2018.

opérations et la coopération civilo-militaire, la préparation aux situations d'urgence dans le domaine civil, et la formation technique à la maintenance des véhicules blindés de l'époque soviétique.

La réforme du secteur de la sécurité s'est poursuivie en 2018, notamment par des activités de conseil sur la réforme des institutions de sécurité irakiennes et par des activités visant à aider l'Iraq à mettre en place une structure de forces soutenable. La bonne gouvernance et le développement de l'intégrité étaient au centre de la coopération avec les institutions irakiennes en 2018, comme en témoigne l'action de sensibilisation menée auprès de plus de 200 responsables de 20 ministères dans le cadre de trois activités de renforcement des capacités visant à renforcer la transparence, la redevabilité et l'intégrité dans le secteur de la défense et de la sécurité s'y rapportant.

Au sommet de juillet 2018, les dirigeants des pays de l'Alliance ont accepté, à la demande du gouvernement irakien, d'intensifier leurs efforts en approuvant officiellement la création de la mission OTAN en Iraq.

La nouvelle mission, lancée en octobre 2018, sera opérationnelle début 2019 et mobilisera plusieurs centaines de personnels de nombreux pays de l'Alliance, renforcés par des contributions de pays partenaires (Australie, Finlande et Suède).

Cette mission vise à offrir des conseils techniques aux responsables irakiens des secteurs de la défense et de la sécurité en poste au ministère de la Défense et au Bureau du conseiller à la sécurité nationale, ainsi qu'à former les instructeurs des institutions militaires. Des activités ont aussi été entreprises pour renforcer la capacité institutionnelle du ministère de la Défense de procéder à la planification stratégique et à la planification de la structure de forces, ainsi que pour réformer les responsabilités, les fonctions et les procédures du ministère proprement dit.

La mission OTAN en Iraq est la première mission de l'OTAN qui intègre la dimension de genre à chaque étape des processus de lancement, d'élaboration du concept et de planification. Un conseiller pour les questions de genre est déployé dans le cadre du groupe consultatif de haut niveau, et les questions de genre sont prises en compte tout au long des processus de planification, d'orientation, de revue et d'évaluation.

La mission OTAN en Iraq collaborera étroitement avec les autres acteurs sur le terrain, parmi lesquels différents pays de l'Alliance, la coalition mondiale contre l'EIL, l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, le gouvernement irakien et les représentants de la société civile irakienne.



Représentants des pays de l'Alliance et des pays de l'Initiative de coopération d'Istanbul réunis lors de la quatrième session de consultations politiques – Koweït City (Koweït), janvier 2018.

## Résilience : aider les partenaires de l'OTAN au Moyen-Orient et en Afrique du nord

*L'OTAN mène avec ses voisins un dialogue et une coopération portant sur un vaste éventail de questions. Dans son voisinage méridional, cette coopération se déroule soit dans le cadre du Dialogue méditerranéen et soit dans celui de l'Initiative de coopération d'Istanbul.*

Le **Dialogue méditerranéen** réunit l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie, tandis que l'**Initiative de coopération d'Istanbul** rassemble le Bahreïn, le Koweït, le Qatar et les Émirats arabes unis. Ces dernières années, le dialogue politique de l'OTAN avec les pays du Dialogue méditerranéen et ceux de l'Initiative de coopération d'Istanbul est devenu plus fréquent et plus substantiel.

En 2018, les réunions entre l'OTAN et ses partenaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont offert d'excellentes occasions d'échanger et de discuter sur divers sujets, comme le programme du sommet de Bruxelles. La Tunisie et la Jordanie ont toutes deux participé au sommet proprement dit, au cours duquel les Alliés ont adopté de nouvelles mesures de renforcement des capacités de défense pour la Tunisie et réaffirmé leur volonté de soutenir les forces armées jordaniennes.

La coopération pratique avec les pays de la région ne cesse de croître. L'OTAN a conclu un programme individuel de partenariat et de coopération avec tous les pays du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul. En 2018, l'Alliance a renouvelé les programmes de six pays du Dialogue méditerranéen ainsi que ceux de Bahreïn et du Koweït.

La mise en œuvre de ces programmes, qui sont adaptés aux priorités et aux besoins particuliers des

partenaires de l'OTAN en matière de sécurité, aide ces derniers à moderniser leurs institutions de défense et de sécurité ainsi que leurs forces armées et, par voie de conséquence, à répondre aux menaces et aux défis de sécurité auxquels ils sont confrontés. Elle contribue au renforcement des capacités dans des domaines tels que la non-prolifération, la sécurité énergétique, la sécurité des frontières, la sécurité environnementale, la formation à la lutte contre les engins explosifs improvisés, les procédures de radioprotection, la cyberdéfense et la détection des mines.

Par leur participation active aux activités de formation et d'entraînement de l'OTAN ainsi qu'à ses exercices, les partenaires régionaux sont mieux à même de moderniser leurs forces armées, d'accroître leur interopérabilité avec l'Organisation et, dans certains cas, de devenir eux-mêmes des pourvoyeurs de sécurité dans le cadre d'activités de renforcement des capacités de défense et d'opérations dirigées par l'OTAN.

Parallèlement, les projets relevant de fonds d'affectation spéciale de l'OTAN aident les pays du Dialogue méditerranéen à construire des dépôts de munitions sécurisés, à détruire des munitions obsolètes (par exemple des missiles sol-air portables), à préparer le retour du personnel militaire à la vie civile, et à développer le rôle des femmes dans les forces armées.

En janvier, le Centre régional OTAN-Initiative de coopération d'Istanbul, établi au Koweït, a achevé sa première année complète d'activité. Quatorze activités et stages distincts ont été organisés par le Centre depuis son inauguration, début 2017, et près de 500 officiers de la région y ont participé.



Membres italiens de l'équipe de visite multinationale à bord d'une embarcation gonflable à coque rigide à proximité du HMS Echo au cours de l'opération Sea Guardian – mer Méditerranée, septembre 2018.

## Activités maritimes

*Les opérations de l'OTAN en mer sont un élément essentiel de la capacité de dissuasion et de défense de l'Alliance face à tout adversaire potentiel, et de sa capacité de projection de la stabilité dans des zones d'importance stratégique.*

L'opération **Sea Guardian**, lancée en novembre 2016, améliore la connaissance de la situation maritime, appuie les efforts de lutte contre le terrorisme et contribue au renforcement des capacités. Actuellement menée en mer Méditerranée et alentour, elle est essentielle pour permettre à l'OTAN d'avoir une vue plus complète des activités quotidiennes et des pratiques habituelles qui caractérisent cette zone.

Six opérations ont été menées en Méditerranée orientale, centrale et occidentale en 2018 dans le cadre de Sea Guardian. Ces opérations ont offert aux forces participantes d'excellentes occasions de s'entraîner à l'intégration des forces et à l'interopérabilité entre bâtiments de surface, sous-marins et avions de patrouille maritime.

L'opération Sea Guardian continue en outre de soutenir l'opération Sophia de l'Union européenne dans les

domaines de l'information et de la logistique, par exemple en aidant à ravitailler en carburant les navires de l'Union européenne. Dans le cadre de l'embargo sur les armes décrété à l'encontre de la Libye, l'OTAN peut aussi apporter une aide à l'Union européenne, à sa demande, en accompagnant les navires que celle-ci déroute vers le port de Marseille (France).

L'OTAN a poursuivi son **activité en mer Égée** en 2018, certains de ses bâtiments ayant régulièrement fourni aux garde-côtes grecs et turcs ainsi qu'à Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, des informations sur les trafics illicites.

L'OTAN ne joue certes plus de rôle opérationnel direct dans la lutte contre la piraterie au large de la corne de l'Afrique, mais elle continue de suivre la situation et maintient des liens étroits avec les acteurs qui poursuivent cette action. Le Centre OTAN de la navigation commerciale, implanté au sein du Commandement maritime allié (Northwood, Royaume-Uni), fournit au secteur maritime des conseils sur les tendances et les risques en matière de sécurité.

## Forces maritimes permanentes de l'OTAN en 2018

**4** groupes maritimes permanents OTAN

**85** bâtiments alliés en 2018

**26** exercices majeurs

**127** escales dans des ports de pays membres ou partenaires

**5** opérations « historiques » de traitement des dispositifs explosifs ont permis de repérer

**896** contacts de type mine  
notamment **61** mines et **25** autres munitions dont **48** ont été détruites

Les groupes ont passé **263** jours en mer Baltique et **120** jours en mer Noire

⚓ Escale  
● Exercice majeur / opération

**16 200** heures de patrouille en mer Égée



Journée internationale de la KFOR – Kosovo, juillet 2018.

## L'OTAN au Kosovo

*L'OTAN est déterminée à contribuer à apporter stabilité et sécurité dans les Balkans occidentaux, qui revêtent une importance stratégique pour l'Alliance.*

La Force pour le Kosovo (KFOR), dirigée par l'OTAN, a été déployée en 1999. L'opération dont la KFOR est chargée a donc vingt ans, ce qui en fait la plus longue opération de l'Alliance à ce jour.

En 2018, les niveaux de forces de la KFOR sont restés globalement inchangés, avec 3 500 soldats en moyenne, fournis par les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN. La KFOR n'a dû intervenir à aucun moment en 2018 pour assurer la sécurité au Kosovo.

La KFOR, qui représente toujours l'essentiel de la présence de l'OTAN au Kosovo, est l'un des trois piliers

de l'engagement de l'Alliance, aux côtés de l'Équipe OTAN de conseil et de liaison et de l'initiative pour l'interaction renforcée.

En 2018, l'Organisation, par l'intermédiaire de l'Équipe OTAN de conseil et de liaison, a continué d'apporter son aide à la Force de sécurité du Kosovo, de même qu'aux structures civiles qui lui sont associées, en vue du renforcement de leurs capacités. Implantée à Pristina, cette équipe, qui comprend une quarantaine de civils et de militaires issus de treize pays de l'Alliance, fournit des avis et une assistance dans des domaines tels que la logistique, les acquisitions et les finances, le développement et la planification des forces, ainsi que le développement des compétences d'encadrement.



Conférence de presse du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Wesley Clark, qui présente les conclusions de l'équipe chargée de l'évaluation des frappes effectuées au Kosovo – 16 septembre 1999.

## La Force pour le Kosovo

Le mandat de la Force pour le Kosovo (KFOR) découle de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU et d'un accord « militaro-technique » entre l'OTAN et la République fédérale de Yougoslavie et la Serbie. La KFOR a été constituée en tant que force d'imposition de la paix en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

La KFOR comprenait à l'origine quelque 50 000 hommes et femmes, mis à disposition par les pays membres de l'OTAN, des pays partenaires et des pays non membres, et placés sous un commandement et un contrôle unifiés. Avec le temps, et à mesure que les conditions de sécurité se sont améliorées, la KFOR a réduit ses effectifs et a gagné en flexibilité.



Des soldats allemands apportent de l'aide humanitaire à l'organisation non gouvernementale Handikos – Kosovo, décembre 2000.



Trident Juncture 18 - Visite d'un camp de Marines des États-Unis par des écoliers norvégiens – Norvège, octobre 2018.



Rencontre de l'envoyée spéciale du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Angelina Jolie, avec les conseillers pour les questions de genre au siège de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), février 2018.

## Protection des civils

*Atténuer l'impact des conflits sur les populations civiles et aider Alliés et pays partenaires à être en pleine capacité de protéger et de défendre leurs populations est une priorité pour l'OTAN. L'Organisation est particulièrement attentive à la protection des enfants et des femmes.*

En 2018, une unité chargée des questions de sécurité humaine a été créée à l'OTAN, au Bureau du secrétaire général. Elle aura pour tâche d'appuyer la mise en œuvre des mandats servant de cadre aux initiatives menées dans différents domaines : la protection des enfants dans les conflits armés, la protection des civils, la protection des biens culturels, les jeunes et la sécurité, ainsi que la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits.

Tout au long de l'année 2018, l'OTAN a poursuivi l'intégration de sa politique de protection des civils dans toutes les missions et opérations et tous les plans concernés par cette problématique. Des efforts de sensibilisation sont également menés au sein de l'Alliance. L'OTAN a par ailleurs réalisé un inventaire complet des formations pertinentes qui sont organisées au niveau de l'Organisation, des pays membres et des pays partenaires. Cet inventaire servira de fil conducteur pour l'élaboration des futurs programmes de formation.

L'Alliance continue aussi d'œuvrer pour la protection des enfants dans les conflits armés. Protéger les enfants des conséquences de ces conflits est essentiel pour rompre le cycle de la violence. En 2018, les dirigeants des pays de l'OTAN ont réaffirmé leur détermination à promouvoir une

politique forte visant à assurer la protection des enfants durant les opérations et missions dirigées par l'OTAN, et ils se sont engagés à élargir l'offre d'entraînements, d'exercices et de formations, en coopération avec les Nations Unies.

Toujours en 2018, des progrès supplémentaires ont été accomplis dans la mise en œuvre, lors des missions et opérations dirigées par l'OTAN, des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU portant sur les enfants dans les conflits armés. Un poste de haut conseiller pour la protection des enfants a été créé au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe. En étroite coopération avec des organisations internationales partenaires, l'OTAN a élaboré une politique de protection des enfants pour le ministère afghan de la Défense. Une formation à la problématique des enfants dans les conflits armés est également dispensée au personnel déployé dans le cadre de la mission Resolute Support de l'OTAN.



Le président géorgien, Giorgi Margvelashvili, et le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, au sommet de Bruxelles, Bruxelles (Belgique), juillet 2018.



Exercice Winter Sun 2018 – Boden (Suède), mars 2018.

## Partenariats : la stabilité par la coopération et le dialogue

*Les opportunités politiques et pratiques qu'offrent les partenariats de l'OTAN sont d'une grande utilité pour l'Alliance.*

Le dialogue politique est un outil essentiel pour promouvoir la compréhension au niveau régional ainsi que l'échange d'expertise. C'est aussi une première étape nécessaire vers l'établissement et le développement d'une coopération pratique avec les pays partenaires, qui contribue à améliorer la résilience, à renforcer les capacités institutionnelles dans les secteurs de la défense et de la sécurité, et à accroître l'interopérabilité.

L'OTAN a conclu des accords de partenariat avec 41 pays d'Europe, d'Asie, de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, du Pacifique et d'Amérique latine.

Dix-neuf de ces pays ont établi des missions au siège de l'OTAN, à Bruxelles. L'Alliance dispose en outre d'un réseau de bureaux de liaison et d'information, notamment à Belgrade, Chisinau, Koweït City, Kiev, Moscou, New York, Sarajevo, Skopje, Tbilissi et Vienne.

En 2018, les pays partenaires ont participé à 17 exercices dirigés par l'OTAN ; ils ont affecté 107 membres de leurs personnels à la structure de commandement de l'OTAN et ont pris part à des missions de l'OTAN, notamment au Kosovo et en Afghanistan. Les pays partenaires apportent une contribution financière aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'OTAN, ainsi qu'un soutien concret, par exemple via les centres de formation du partenariat.



## Des partenaires dans le monde entier

En plus de 25 ans, l'Alliance a établi un réseau de partenariats avec des pays non membres situés dans la zone euro-atlantique, la région de la Méditerranée et celle du Golfe, ainsi qu'avec d'autres pays, appelés « partenaires mondiaux ».

L'OTAN a engagé avec ces pays un dialogue et une coopération pratique sur un large éventail de questions politiques et liées à la sécurité, via divers mécanismes dont le Partenariat pour la paix, le Dialogue méditerranéen et l'Initiative de coopération d'Istanbul. Les partenariats de l'OTAN bénéficient à toutes les parties concernées et contribuent à améliorer la sécurité de la communauté internationale dans son ensemble.

L'Australie et le Japon font partie des pays partenaires géographiquement les plus éloignés.



L'Australie, l'un des pays non OTAN qui fournit le plus de troupes dans le cadre de l'action menée par l'OTAN en Afghanistan – Afghanistan, juillet 2009.

Depuis 2005, l'OTAN renforce et approfondit ses relations avec l'Australie. Parmi les pays non OTAN, l'Australie a été l'un des principaux fournisseurs de troupes à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, et elle continue d'apporter un soutien à la mission Resolute Support de l'OTAN. Elle participe aussi à la mission OTAN de formation en Iraq.



Le secrétaire général de l'OTAN, Joseph Luns, avec une délégation officielle du ministère japonais de la Défense – Bruxelles (Belgique), juillet 1981.



Navires de l'OTAN et navires japonais lors d'un exercice conjoint – mer Baltique, août 2018.

La coopération avec l'Australie s'appuie sur un dialogue politique régulier de haut niveau, notamment un dialogue stratégique bilatéral biennal. En avril 2018, recevant à l'OTAN le premier ministre australien, Malcolm Turnbull, le secrétaire général, Jens Stoltenberg, a fait l'éloge de la relation que l'OTAN entretient avec l'Australie : « En dépit de son éloignement géographique, l'Australie est l'un des plus proches partenaires de l'OTAN. Nous partageons les mêmes valeurs : la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit. À travers notre coopération, nous renforçons notre contribution à la sécurité internationale », qualifiant ensuite l'OTAN et l'Australie de « partenaires naturels ».

Le Japon a été le tout premier « partenaire mondial » de l'OTAN. L'OTAN et le Japon dialoguent et coopèrent en effet depuis le début des années 1990.

Au cours de cette décennie, le Japon a apporté sa contribution aux efforts de stabilisation menés dans les Balkans occidentaux, en fournissant une assistance à plusieurs opérations de soutien de la paix conduites par l'OTAN. Le Japon a également apporté un soutien à la Force internationale d'assistance à la sécurité et aux initiatives de reconstruction et de développement menées plus largement en Afghanistan.



Le président colombien, Ivan Duque Marquez, et le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg. La Colombie est le premier partenaire de l'OTAN en Amérique latine – Bruxelles (Belgique), octobre 2018.

Dans un discours prononcé à Tokyo en octobre 2017, le secrétaire général de l'OTAN a déclaré que l'OTAN et le Japon avaient « la même détermination à préserver l'ordre international fondé sur des règles », les qualifiant de « partenaires naturels ».

La coopération pratique avec le Japon continue de se développer dans des domaines tels que la cyberdéfense, la sûreté maritime, l'aide humanitaire et les secours en cas de catastrophe, la non-prolifération, la science et la technologie pour la défense, ainsi que les femmes, la paix et la sécurité.



Écusson d'un militaire monténégrin faisant partie du groupement tactique de la présence avancée rehaussée de l'OTAN en Lettonie, décembre 2018.

### *La politique de la porte ouverte de l'OTAN*

Au sommet de Bruxelles, les Alliés ont réaffirmé leur attachement à la **politique de la porte ouverte de l'Alliance**, et ils ont invité la Macédoine du Nord à entamer des pourparlers d'adhésion à l'OTAN. La mise en œuvre de l'accord de Prespa entre Athènes et Skopje, qui règle la question du nom du pays, a ouvert la voie de l'adhésion de celui-ci en tant que membre à part entière de l'OTAN. Les pourparlers d'adhésion ont débuté en juillet et se sont poursuivis tout au long de l'automne 2018. Les responsabilités et obligations liées au statut de membre, ainsi que les plans de Skopje pour la poursuite des réformes pendant et après le processus d'adhésion, ont été abordés en détail lors de ces pourparlers. Ceux-ci avaient pour objectif de faire en sorte que le pays soit totalement prêt à devenir membre de l'OTAN lorsque l'ensemble des Alliés auront ratifié le protocole d'accession, ce qui devrait être chose faite au printemps 2020.

À la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN tenue en décembre 2018, les Alliés sont convenus que l'Organisation était prête à recevoir un programme national annuel de la Bosnie-Herzégovine, si celle-ci décidait de lui en soumettre un. Le programme national annuel est un outil essentiel pour appuyer les réformes à mener par un pays partenaire et représente une étape importante pour les pays qui aspirent à devenir membres de l'OTAN.

Au sommet de Bruxelles, les dirigeants des pays de l'OTAN ont reconfirmé la décision prise au sommet de Bucarest en 2008, à savoir que la Géorgie deviendra membre de l'Alliance.

Au vu des aspirations à l'adhésion à l'OTAN que l'Ukraine a réaffirmées, les Alliés se tiennent aux décisions qu'ils avaient prises au sommet de Bucarest et lors de sommets ultérieurs.



## Élargissement de l'OTAN et politique de la porte ouverte

La fin de la Guerre froide, et les incertitudes qu'elle a engendrées en Europe, ont représenté un défi colossal pour l'OTAN.

En 1989, le secrétaire général de l'OTAN d'alors, Manfred Wörner, a souligné qu'il était de la responsabilité de l'Alliance de soutenir l'entreprise de réforme dans les anciens pays du Pacte de Varsovie. L'OTAN, disait-il, doit s'affirmer de plus en plus comme « un pôle de réflexion permettant de définir le rôle de l'Occident dans la gestion des changements que connaît l'Europe de l'Est. [...] Notre offre de coopération avec l'Est constitue la pierre angulaire d'un nouvel ordre mondial, qui fera commencer le XXI<sup>e</sup> siècle sur une note d'espoir et qui – grâce à l'OTAN – permettra à la seconde moitié d'un XX<sup>e</sup> siècle déterminant d'expier les péchés qui ont été commis au cours de sa première moitié ».

Pendant les années qui ont suivi, l'OTAN a cherché à nouer de nouvelles relations avec les États d'Europe centrale et orientale et ceux de l'ex-Union soviétique à travers le Conseil de coopération nord-atlantique et, par la suite, le Partenariat pour la paix.

L'article 10 du Traité de l'Atlantique Nord stipule que l'Alliance peut inviter à rejoindre l'OTAN « tout autre État européen susceptible de favoriser le développement des principes du présent Traité et de contribuer à la sécurité de la région de l'Atlantique Nord ». Au sommet de Bruxelles de 1994, les dirigeants des pays de l'Alliance, alors au nombre de 16, ont réaffirmé que l'OTAN était ouverte à de nouveaux membres. En 1995, les Alliés ont commandé une étude sur l'élargissement, dans laquelle

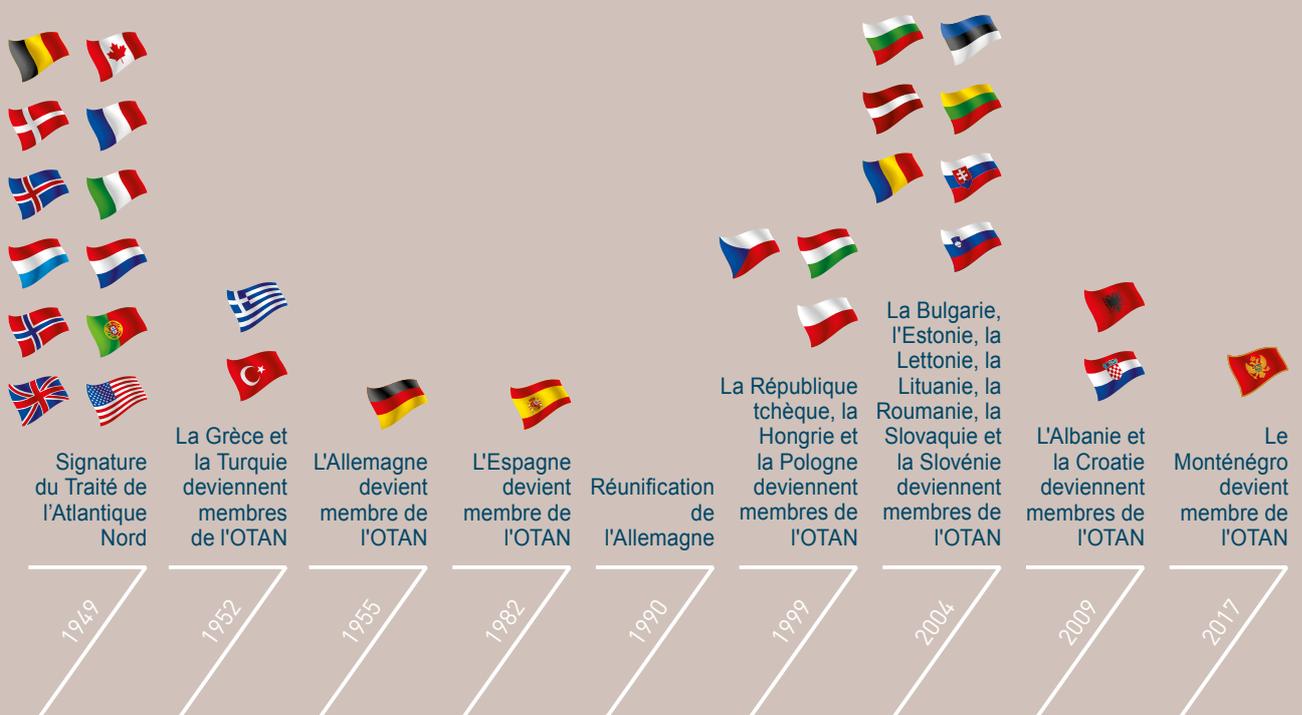
figurent les principes du processus d'élargissement, y compris les critères auxquels doivent répondre les nouveaux membres de l'Alliance. Conformément aux principes énoncés dans l'Acte final d'Helsinki de 1975, l'étude réaffirme que chaque État a le droit de décider de ses propres arrangements de défense et de sécurité, et notamment de choisir les alliances dont il souhaite faire partie.

La République tchèque, la Hongrie et la Pologne sont les premiers pays à avoir été invités à rejoindre l'Alliance après la fin de la Guerre froide. Au sommet de Washington, tenu en 1999, ces trois pays, après avoir mené à bien un programme de réformes politiques et militaires, sont devenus membres à part entière de l'Alliance.

Au sommet de Prague, en 2002, l'Alliance a invité la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie à rejoindre l'OTAN, affirmant que l'adhésion de ces sept nouveaux membres renforcerait la sécurité de tous dans la zone euro-atlantique et contribuerait à atteindre l'objectif commun d'une Europe libre et entière.

En 2009, l'OTAN a accueilli l'Albanie et la Croatie et, en 2017, le Monténégro est devenu le 29<sup>e</sup> membre de l'Organisation.

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant le Parlement de Skopje le 18 janvier 2018, le secrétaire général, Jens Stoltenberg, a indiqué que « l'OTAN a montré que la voie de l'adhésion à l'Alliance est accessible aux pays désireux et capables d'assumer les responsabilités liées au statut de membre. [...] Aujourd'hui, la porte est ouverte : elle donne accès aux réformes, à de meilleures relations transatlantiques, à de meilleures relations entre voisins, à la communauté euro-atlantique, à l'OTAN, et à un nouvel avenir, meilleur et plus prospère ».





Des femmes membres de l'Armée nationale afghane s'entraînant à la fouille de bâtiments – Kaboul (Afghanistan), juillet 2018.

## Opérer côte à côte : améliorer l'interopérabilité avec les partenaires

*L'initiative pour l'interopérabilité avec les partenaires est un mécanisme permettant aux partenaires qui le souhaitent de maintenir leur aptitude à travailler en étroite collaboration avec l'OTAN dans le cadre d'opérations militaires. Cette initiative offre un cadre pour l'examen des besoins des partenaires dans le domaine de l'interopérabilité, et de la manière d'utiliser au mieux les instruments de coopération de l'OTAN destinés à répondre à ces besoins. Plus de 20 pays participent à l'initiative pour l'interopérabilité avec les partenaires.*

En 2014, les Alliés ont accordé à cinq pays – l'Australie, la Finlande, la Géorgie, la Jordanie et la Suède – le statut de partenaires bénéficiant du programme « nouvelles opportunités ». Ce statut a été renouvelé en novembre 2017. Les partenaires bénéficiant du programme

« nouvelles opportunités » ont un accès prioritaire aux exercices et formations de l'OTAN, et ils ont la possibilité de mener un dialogue plus approfondi avec l'OTAN sur des questions politiques et militaires.

Le **processus OTAN de planification et d'examen** constitue un autre outil important de promotion de l'interopérabilité. Il permet à l'Alliance d'aider des partenaires à promouvoir l'interopérabilité, à développer leurs capacités et à mettre en place, pour un coût abordable, des forces armées efficaces et soutenables tout en encourageant des réformes plus vastes des secteurs de la défense et de la sécurité. En 2018, l'OTAN a élaboré des paquets d'objectifs du partenariat pour 17 partenaires, qui se sont ainsi vu fixer des objectifs de planification pour la période allant jusqu'en 2024 et au-delà.

## Développement des capacités

**L'Initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense** a pour objet d'aider les partenaires de l'OTAN à accroître leur résilience et leur sécurité.

L'Initiative met à profit le grand savoir-faire de l'OTAN en matière de conseil, d'assistance, de soutien, d'entraînement, de formation et de mentorat. L'aide apportée par l'Organisation peut prendre des formes variées, allant du conseil stratégique pour la réforme du

secteur de la défense et de la sécurité au perfectionnement des forces locales par la formation et l'entraînement.

Tous les pays de l'Alliance ainsi que six partenaires – la Finlande, l'Irlande, la Jordanie, la Serbie, la Suède et la Suisse – contribuent à la mise en œuvre des paquets élaborés par l'OTAN pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense, notamment en mettant à disposition des experts, des formateurs ou des moyens financiers.

## Géorgie

La Géorgie est, pour l'Alliance, un partenaire très important. Elle aspire à l'adhésion à l'OTAN, et les Alliés ont régulièrement réaffirmé qu'ils étaient attachés à ce qu'elle devienne, à terme, membre de l'Alliance. Le pays apporte d'appréciables contributions aux opérations et missions de l'OTAN.

En Géorgie, le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense se fait au travers de la mise en œuvre du paquet substantiel OTAN-Géorgie. Celui-ci est conçu pour développer les capacités de défense du pays et, dès lors, il l'aide à se préparer à adhérer, à terme, à l'Organisation.

Le paquet comprend 15 projets portant sur les éléments suivants : le Centre conjoint OTAN-Géorgie de formation et d'évaluation, l'École pour le renforcement des institutions de défense, une capacité logistique, les forces d'opérations spéciales, le renseignement à l'aide de communications sécurisées, la cyberdéfense, les acquisitions, l'aviation, la défense aérienne, la sûreté maritime, la police militaire, la communication stratégique, la contre-mobilité, et la gestion de crise.

Une quarantaine d'experts – résidents ou non – de tous les pays de l'Alliance ainsi que de la Finlande et de la Suède prêtent leur concours à la mise en œuvre du paquet. Les Alliés et les partenaires apportent par ailleurs un soutien financier à la Géorgie pour sa participation à des exercices internationaux, pour des activités de formation et pour des équipements légers.

Dans six des domaines précités, la réalisation des objectifs fixés est en bonne voie et sera probablement effective en 2019. En effet, la Géorgie a accompli des progrès notables en ce qui concerne l'aviation, la défense aérienne, la législation en matière d'acquisitions (aujourd'hui plus transparente), la cyberdéfense et la logistique (renforcement des capacités) ainsi que la communication stratégique (développement des moyens du ministère de la Défense). Quant au Centre conjoint OTAN-Géorgie de formation et d'évaluation et à l'École pour le renforcement des institutions de défense, ils proposent déjà de nombreuses activités de formation destinées à des stagiaires militaires ou civils.

En 2018, les Alliés se sont dits prêts à aider davantage la Géorgie, notamment pour ce qui est de la contre-mobilité, de l'entraînement et des exercices ainsi que des communications sécurisées.

## Iraq

Pour plus d'informations sur les activités de l'OTAN en Iraq, et notamment sur la mission OTAN en Iraq, on se reportera à la page 68.

## Jordanie

La Jordanie est partenaire de l'OTAN depuis plus de 20 ans. La coopération pratique entre le pays et l'Organisation porte notamment sur la modernisation des forces armées du Royaume hachémite.



Centre d'entraînement Roi Abdallah II pour les opérations spéciales – Jordanie, avril 2018.

Le travail de renforcement des capacités de défense réalisé par l'OTAN en Jordanie couvre neuf domaines : la protection de l'information, la cyberdéfense, les exercices militaires, la lutte contre les engins explosifs improvisés, l'aide à la revue de défense stratégique, la gestion du personnel, les systèmes logistiques, la préparation du secteur civil et la gestion de crise, ainsi que la sécurité des frontières.

En 2018, la Jordanie a accepté une proposition de l'OTAN visant à installer à Amman une petite équipe de coordination qui travaillera en étroite collaboration avec les forces armées du pays pour favoriser l'exécution des mesures de renforcement des capacités.

Par ailleurs, en novembre, des officiers d'état-major jordaniens ont participé à Trident Juncture 18. Cela a également contribué à rendre les forces du pays mieux à même de travailler aux côtés de celles de l'Alliance.

## République de Moldova

La République de Moldova coopère avec l'OTAN dans toute une série de domaines ; elle apporte notamment une précieuse contribution à la force de soutien de la paix dirigée par l'OTAN au Kosovo.

La République de Moldova et l'OTAN œuvrent ensemble pour faire avancer les réformes dans le pays, notamment les réformes démocratiques, le contrôle parlementaire des services de défense et de sécurité et la lutte contre la corruption. Le Bureau de liaison de l'OTAN à Chisinau, petit bureau civil, prodigue des conseils pratiques aux autorités moldaves pour que le pays puisse tirer le meilleur parti de l'aide fournie par l'Organisation. En outre, il exerce une mission d'information du grand public sur la nature de la relation OTAN-République de Moldova. L'action de l'Organisation, qui vise à répondre aux demandes spécifiques du pays, respecte pleinement la neutralité de ce dernier.

L'OTAN aide la République de Moldova à affiner sa stratégie de défense nationale et sa stratégie militaire ainsi qu'à mettre en place une nouvelle structure de forces. Depuis peu, elle l'épaula aussi pour ce qui est de la préparation du secteur civil. En 2018, la République de Moldova a commencé à préparer la transformation de ses forces armées. C'était un préalable à l'engagement de la phase suivante du processus de soutien au renforcement des capacités, au cours de laquelle l'OTAN va notamment apporter une assistance pratique pour la transformation de ces forces.

Par ailleurs, la coopération continue de porter, entre autres, sur le développement de l'intégrité, la formation « défense », la cyberdéfense et la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.

## Tunisie

L'OTAN accroît son soutien à la Tunisie, notamment en apportant son expertise dans des domaines tels que la lutte contre le terrorisme.

Au sommet de Bruxelles, en juillet 2018, les dirigeants des pays de l'Alliance ont approuvé de nouvelles mesures de renforcement des capacités pour la Tunisie. Ces mesures aideront les forces armées tunisiennes à réaliser les objectifs du partenariat définis dans le cadre du processus de planification et d'examen.

L'aide de l'OTAN à la Tunisie vient en complément du soutien apporté par des pays à titre individuel d'une part et de l'aide fournie par le reste de la communauté internationale d'autre part. Elle porte entre autres sur la cyberdéfense, la formation à la lutte contre les engins explosifs improvisés et la promotion de la transparence financière.



Déclaration commune du président ukrainien, Petro Porochenko, et du secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg – Bruxelles (Belgique), juillet 2018.

## Aide à l'Ukraine

Une Ukraine souveraine, indépendante et stable, fermement attachée à la démocratie et à l'état de droit, est essentielle à la sécurité euro-atlantique.

Depuis l'annexion, illégale et illégitime, de la Crimée par la Russie en 2014, l'OTAN a renforcé son soutien politique et pratique à l'Ukraine. Cet engagement a encore été confirmé au sommet de Bruxelles, en juillet 2018, où les dirigeants des pays de l'Alliance se sont réunis avec le président ukrainien, Petro Porochenko, et le président géorgien, Guirgou Margvelachvili.

En 2018, la Commission OTAN-Ukraine (créée en 1997) a, comme les années précédentes, considéré la situation en matière de sécurité prévalant en Ukraine et alentour, notamment en Crimée, dans l'est du pays et en mer Noire. Elle s'est aussi penchée sur les vastes réformes que l'Ukraine, aspirant à adhérer à l'OTAN, a mises en chantier pour se conformer aux principes et aux normes euro-atlantiques.

L'OTAN demeure résolue à aider le pays à réformer son secteur de la sécurité et de la défense ; c'est l'objet de l'ensemble complet de mesures d'assistance, qui prévoit notamment que l'Ukraine puisse profiter de dix fonds d'affectation spéciale.

En 2018, le travail de conseil effectué par la représentation de l'OTAN auprès de l'Ukraine a été axé sur l'élaboration et la mise en application de la loi cadre sur la sécurité nationale. Par ailleurs, l'OTAN a continué de soutenir la réadaptation médicale de soldats blessés et les établissements de soins ukrainiens et elle a poursuivi son programme de réinsertion du personnel militaire dégagé des cadres. De plus, depuis 2014, l'Organisation aide les personnels militaires ukrainiens à gérer les blessures psychologiques qu'ils ont subies pendant le conflit.

Un nouveau projet du programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité, consacré à la détection en temps réel d'explosifs dans les transports publics, a été lancé en juin. Des projets portant sur la cyberdéfense et l'élimination des déchets radioactifs, qui feraient suite à d'autres projets, sont à l'étude. Enfin, en réponse à une demande formulée par l'Ukraine après une série d'explosions survenues dans des dépôts de munitions, l'OTAN a conçu des projets ciblés sur la sécurisation du stockage des munitions.

## Développement de l'intégrité

L'OTAN joue un rôle de premier plan pour ce qui est de promouvoir la bonne gouvernance dans les secteurs de la défense et de la sécurité. En 2018, 53 pays avaient souscrit à sa politique et à son plan d'action pour le développement de l'intégrité.

L'OTAN est consciente que la corruption et la mauvaise gouvernance rendent plus complexe chacun des défis de sécurité auxquels elle doit faire face.

Au travers de son programme pour le développement de l'intégrité, elle apporte une aide aux pays qui en font la demande. En 2018, l'Alliance a ainsi fourni un soutien sur mesure à 20 pays, dont 12 pays partenaires. Les Alliés ont plus particulièrement aidé l'Afghanistan, l'Iraq, l'Ukraine et les Balkans occidentaux. Quelque 2 500 civils et militaires ont pris part à des activités en faveur du développement de l'intégrité.

En novembre 2018, l'OTAN a présenté les plans d'une nouvelle étape dans les activités de développement de l'intégrité en faveur des pays membres et des pays partenaires. Le programme plus ambitieux, qui couvrira la période 2019-2022, est doté d'un budget estimatif de 4,7 millions d'euros, auquel la Commission européenne contribuera à hauteur de 2 millions d'euros.

L'OTAN continuera par ailleurs de travailler en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la société civile et le secteur privé à l'élaboration de nouveaux outils de sensibilisation et de formation.

### Impact

L'impact des activités de l'OTAN en faveur du développement de l'intégrité a fait l'objet d'une évaluation menée par un organisme indépendant, l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm. Les conclusions de cette évaluation, parues en juin 2018, ont révélé que ces activités avaient un impact positif sur les institutions et les pratiques des pays en ce sens qu'elles ont amené :

- 11 pays à modifier leur législation ;
- 12 pays à adopter de nouvelles pratiques ;
- 15 pays à mettre en place des activités de sensibilisation et de formation ;
- 16 pays à établir des structures permanentes concourant de façon plus générale au développement de l'intégrité.



Stagiaire démineur jordanien rejoignant son poste de commandement après avoir posé une charge explosive – Jordanie, février 2018.

## Investir dans la formation et l'entraînement

L'un des meilleurs moyens, pour l'OTAN, de projeter la stabilité au voisinage de l'Alliance est d'entraîner les forces locales et d'investir dans la formation « défense » pour soutenir les réformes institutionnelles dans les pays partenaires. Plus de stabilité pour les voisins de l'OTAN, c'est plus de sécurité pour l'Alliance.

Un outil clé de la coopération pratique avec les partenaires est le **menu de coopération partenariale** de l'OTAN. En 2018, près de 1 400 activités ont été organisées dans le cadre du menu de coopération partenariale, dont des stages de formation, des séminaires et des conférences. Environ 2 300 membres des pays partenaires ont participé à plus de 500 stages sur une trentaine de sujets, comme l'interopérabilité, les compétences linguistiques, la lutte contre les EEI, la lutte contre le terrorisme, le domaine maritime, les activités cyber et la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.

Les pays de l'Alliance et les pays partenaires ont également mis en place des **centres de formation et d'entraînement des partenariats, reconnus par l'OTAN**. Ces centres proposent des stages sur toute une série de thèmes, de la gestion de crise à la sensibilisation aux spécificités culturelles en passant par les questions de genre dans les opérations militaires. Il y a actuellement 32 centres dans des pays partenaires

comme la Bosnie-Herzégovine, la Finlande, la Géorgie, la Jordanie, la Suède et la Suisse, ainsi que dans des pays de l'Alliance. En 2018, les centres de formation et d'entraînement des partenariats ont organisé 1 300 stages différents, dont 715 destinés aux pays de l'OTAN et aux pays partenaires, et formé près de 50 000 personnes. En outre, plus de 11 800 personnes sont venues de l'étranger pour participer à des activités dans ces centres.

L'OTAN a également mis en place le programme de renforcement de la formation « défense » à l'appui de la formation dans le domaine de la sécurité et de la défense. Le but du programme est d'aider les pays partenaires à mettre en place des établissements de formation militaire professionnelle ainsi qu'à développer et à réformer les établissements existants. En général, cela se fait dans le cadre de discussions entre pairs sur l'adaptation institutionnelle, le perfectionnement du corps enseignant et l'élaboration de programmes d'études.

En 2018, 13 pays avaient un programme de renforcement de la formation « défense » qui leur était propre (Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Mauritanie, République de Moldova, Mongolie, Macédoine du Nord, Serbie, Tunisie et Ukraine), le contenu et le stade de développement de chaque programme variant d'un pays à l'autre.

## Fonds d'affectation spéciale de l'OTAN

Les Alliés mettent en place des fonds d'affectation spéciale pour générer des crédits supplémentaires destinés à des projets pratiques, en général dans les domaines de la démilitarisation, de la transformation de la défense et du renforcement des capacités. Les pays de l'Alliance et les pays partenaires contribuent à ces fonds d'affectation spéciale sur une base volontaire.

Au fil des ans, les fonds d'affectation spéciale de l'OTAN ont aidé les partenaires dans des domaines clés, parmi lesquels la destruction, en toute sécurité, de mines terrestres antipersonnel, d'armes et de munitions excédentaires et obsolètes, le déminage et la gestion des stocks de munitions, et plus largement la transformation de la défense dans le cadre d'initiatives comme la

réinsertion du personnel militaire délogé des cadres, la promotion de la transparence et l'intégration de la dimension de genre.

En 2018, l'OTAN avait plus de 20 fonds d'affectation spéciale. Ensemble, ces fonds ont permis d'apporter un soutien aux forces de sécurité afghanes, aux réformes de la défense en Ukraine, et à des initiatives de renforcement des capacités dans cinq autres pays.

Un fonds a notamment été mis en place en 2015 pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense. Il vise à apporter un soutien et des ressources supplémentaires pour mettre en œuvre l'initiative OTAN de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense. Ce mécanisme permet aux Alliés et aux

partenaires de contribuer à des projets spécifiques dans les pays bénéficiaires de cette initiative et de contribuer à un pool de ressources financières destiné à soutenir des projets futurs. Depuis la création du fonds, 18 Alliés et deux partenaires ont fait des contributions financières représentant environ 14,9 millions d'euros. À ce jour, le fonds d'affectation spéciale a consacré ou engagé approximativement 7,7 millions d'euros pour 29 projets.

Plusieurs projets relevant d'un fonds d'affectation spéciale ont été menés à bien en 2018, parmi lesquels la destruction de plus de 1 200 tonnes de produits chimiques dangereux en République de Moldova, l'élimination de mines et autres munitions non explosées provenant d'un ancien polygone de tir en Azerbaïdjan, et l'organisation de nombreux stages de formation pour les forces armées iraqiennes.

## Faire avancer la science au service de la paix et de la sécurité

*En 2018, l'OTAN a célébré le 60<sup>e</sup> anniversaire de son programme scientifique. Conçu au départ pour promouvoir les liens transatlantiques, le programme facilite aujourd'hui la participation de pays partenaires de l'OTAN à des projets qui mettent la science et la technologie civiles au service de la sécurité.*

Aujourd'hui, le programme pour la science au service de la paix et de la sécurité promeut la coopération pratique entre experts et chercheurs des pays de l'OTAN et des pays partenaires. Il octroie des fonds pour la réalisation de projets pluriannuels et l'organisation de cours de haut niveau et d'ateliers spécialisés qui favorisent l'échange d'avis scientifiques et techniques. Le programme est axé sur ce que la science, la technologie et l'innovation peuvent apporter comme réponses aux défis de sécurité

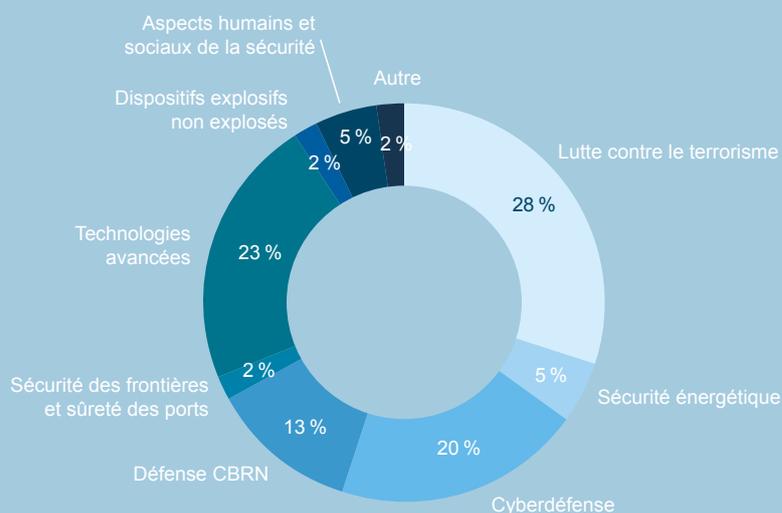
émergents tels que les cybermenaces, le terrorisme, la problématique de la sécurité énergétique ou les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

Les activités menées dans le cadre du programme contribuent à la mise au point de technologies avancées trouvant des applications dans le domaine de la sécurité et favorisent la prise en considération de la dimension humaine et sociale de la sécurité, notamment quand elles servent le programme « femmes, paix et sécurité ». Le programme apporte aussi un soutien aux missions et aux opérations dirigées par l'OTAN. En 2018, les pays membres de l'OTAN ont donné leur feu vert pour que 40 nouvelles activités soient financées sur le programme pour la science au service de la paix et de la sécurité.

Exposition organisée au siège de l'OTAN par le programme pour la science au service de la paix et de la sécurité à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la création du programme scientifique – Bruxelles (Belgique), novembre 2018.



## Priorités clés du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité



### Activités marquantes de 2018

- Mise au point d'une nouvelle activité phare axée sur la détection des explosifs.
- Coopération avec le département américain de la Sécurité intérieure, et d'autres acteurs, à l'appui de la mise en place dans les Balkans occidentaux du système de commandement de nouvelle génération pour la gestion des incidents.
- Fourniture d'une aide à l'Iraq et à la Jordanie au travers d'activités sur mesure de lutte contre les engins explosifs improvisés, et mise en place d'une capacité de réponse aux cyberincidents en République de Moldova.
- Contribution à l'établissement et à l'adoption d'un plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.
- Renforcement de la coopération avec les partenaires de l'OTAN au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, notamment au travers de formations dans les domaines de la défense contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et de la cyberdéfense.
- Financement d'une formation consacrée à la gestion du stress et à la résilience, destinée à rendre les psychologues du ministère serbe de la Défense mieux à même de préparer et former des militaires de carrière.



## Le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité célèbre ses 60 ans

Le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité est le principal outil dont l'Alliance se sert pour promouvoir la science, l'innovation et la recherche. Il a été créé en 1958 afin de faciliter la formation des chercheurs, d'encourager le partage des connaissances et de mettre en place des réseaux d'experts.

Au fil des ans, le programme est devenu l'un des principaux outils de partenariat de l'OTAN, couvrant un large éventail de sujets, notamment la cyberdéfense, les réponses au terrorisme et le renforcement de la sécurité énergétique. Il a permis de mettre en place un réseau international de scientifiques et d'experts et compte à ce jour 22 prix Nobel parmi les participants à des projets qu'il a servi à financer.



En décembre 1956, les ministres des Affaires étrangères de Norvège, d'Italie et du Canada, respectivement MM. Halvard Lange, Gaetano Martino et Lester B. Pearson (de gauche à droite sur la photo), ont soumis au Conseil un rapport connu sous le nom de « rapport des Trois Sages », à l'origine de l'actuel programme pour la science au service de la paix et de la sécurité – Bruxelles (Belgique), 1956.



Le Comité scientifique s'est réuni pour la première fois le 29 mars 1958. Le professeur Norman F. Ramsey, qui se verra plus tard décerner un prix Nobel pour ses travaux dans le domaine de la physique nucléaire, a été le premier conseiller scientifique de l'OTAN – Paris (France), 1958.



Projet mené en Ouzbékistan et en Azerbaïdjan pour la transformation de 2 400 tonnes d'une substance hautement toxique et corrosive héritée de la Guerre froide en un produit inoffensif – Site de transformation à Bakou (Azerbaïdjan), 2006.



Suite à la signature, en 1997, de l'Acte fondateur entre l'OTAN et la Fédération de Russie, le programme scientifique a mis au point des activités avec des chercheurs russes dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et de la sécurité des transports, notamment un projet de détection des explosifs en temps réel dans les transports en commun. Responsable de la sécurité dans une station de métro – Saint-Petersbourg (Russie), 2011.



En 2016, le projet SOIE-Afghanistan, lancé dans le cadre du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité, a pris fin. Il a permis à 150 000 étudiants afghans dans 44 universités du pays ainsi qu'au ministère de l'Enseignement supérieur de bénéficier d'un accès à l'internet – Université de Kaboul (Afghanistan), 2009.



Intervention de Rose Gottemoeller, secrétaire générale déléguée de l'OTAN, à l'occasion de l'anniversaire du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe – Bruxelles (Belgique), novembre 2018.

## Aide en cas d'urgence : le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe

*Depuis 1998, le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe est le principal mécanisme OTAN de réponse aux situations d'urgence civile.*

Opérationnel 365 jours par an, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, le Centre couvre la zone géographique formée par l'ensemble des territoires des pays de l'OTAN et des pays partenaires.

Il sert de centre d'échanges pour la coordination des demandes et des offres d'assistance internationale, généralement en cas de catastrophe d'origine naturelle ou humaine.

Le Centre travaille en liaison étroite avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies et le Centre de coordination de la réaction d'urgence de l'Union européenne, tant à l'occasion d'exercices que dans des situations d'urgence réelles. L'ONU reste toutefois le coordonnateur principal pour les opérations internationales de secours en cas de catastrophe. Le Centre vient soutenir et compléter l'action de l'ONU grâce à ses mécanismes de coordination régionale.

Lorsque le Centre reçoit des demandes d'aide internationale, son rôle est de les transmettre à l'ensemble de son réseau. Il appartient ensuite à chaque pays de l'OTAN ou pays partenaire de décider de fournir ou non une assistance, sur la base des informations qui lui sont communiquées par le Centre.

Au-delà de son rôle de coordonnateur, le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe est aussi un instrument d'échange d'informations et une plateforme d'innovation dans le domaine de la réponse aux catastrophes. Il a ainsi organisé en 2018 une conférence sur le recours à l'intelligence artificielle et à d'autres technologies émergentes dans les interventions en cas de catastrophe.

L'année 2018 a aussi marqué le vingtième anniversaire du Centre, célébré par une cérémonie dont le discours d'ouverture a été prononcé par la secrétaire générale déléguée de l'OTAN.

### Principales activités 2018 du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe

- En décembre 2017, l'Albanie a été touchée par de graves inondations. Après avoir adressé une demande d'assistance au Centre, elle a reçu entre décembre 2017 et mars 2018 l'aide de 15 pays membres ou partenaires de l'OTAN (Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Grèce, France, Israël, Italie, Koweït, Lituanie, Monténégro, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Turquie). Des organisations et des organismes internationaux tels que Save the Children et la Croix-Rouge ont également participé à l'effort international.
- En juillet 2018, le Centre a reçu une demande d'aide de la Lettonie, en proie à de vastes feux de forêt et de tourbières. Il s'agissait pour ce pays d'obtenir des moyens aériens de lutte contre les incendies afin d'atteindre des zones inaccessibles. Le Bélarus et la Lituanie ont ainsi mis à disposition des hélicoptères bombardiers d'eau.
- Au cours de l'été 2018, la sécheresse et des températures anormalement élevées ont causé près de 40 feux de forêt actifs dans toute la Suède. Plusieurs pays ont offert leur aide, que ce soit à titre bilatéral ou par le biais du mécanisme européen de protection civile. À la suite d'une demande adressée au Centre par la Suède, 15 Alliés et pays partenaires ont proposé ou apporté leur aide.



L'Albanie frappée par de graves inondations.



Plusieurs pays touchés par des feux de forêt à l'été 2018, dont la Lettonie et la Suède.



Descente à l'horizontale d'un « faux blessé » à l'aide de cordes par des sauveteurs bosniaques et roumains en milieu urbain – Samot (Serbie), octobre 2018.



Ouverture de l'exercice SRBIJA 2018 par le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et le président de la Serbie, Aleksandar Vučić – octobre 2018.

Outre les interventions d'urgence, le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe conduit chaque année des exercices de grande envergure sur le terrain faisant intervenir des scénarios réalistes. Ces exercices améliorent l'interopérabilité entre les pays de l'OTAN et les pays partenaires, et favorisent l'innovation dans le domaine de la réponse aux catastrophes. Depuis sa création en 1998, le Centre a organisé 18 exercices majeurs de réaction aux catastrophes, en coopération avec divers pays hôtes.

L'exercice SRBIJA 2018 a été coorganisé par le Centre et le ministère serbe de l'Intérieur.

À cette occasion, des équipes d'intervention d'urgence, des planificateurs d'exercice et des évaluateurs ont été mis à disposition par les pays. Cet exercice, qui a réuni quelque 2 000 participants venus de près de 40 pays, est le plus grand jamais organisé par le Centre et le premier accueilli par la Serbie, pays partenaire de l'OTAN.

Les activités menées sur le terrain reposaient sur un scénario de séisme tout à fait plausible compte tenu

des risques géologiques et environnementaux présents en Serbie. Ce scénario a permis de mettre en pratique la coopération internationale et d'améliorer la capacité d'équipes provenant de différents pays à travailler ensemble de manière efficace, au cours de toute une série d'opérations de secours : recherche et sauvetage en milieu urbain, aide médicale, sauvetage aquatique, ainsi que détection, protection et décontamination.

C'est la première fois qu'un exercice organisé par le Centre fait appel à l'intelligence artificielle pour répondre à une catastrophe, et que des équipes sont déployées simultanément sur des sites réels et virtuels. Cette juxtaposition réel-virtuel, que l'on observe de plus en plus souvent dans les exercices et les entraînements, est utilisée par l'OTAN en complément de sa gamme classique d'exercices sur table ou sur le terrain.

## Œuvrer pour le bien commun : la coopération avec les organisations internationales

*L'OTAN est déterminée à travailler en coopération et en consultation étroites avec d'autres organisations internationales.*

L'Alliance entretient des relations avec un certain nombre d'organisations internationales, dont l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Union africaine, la Ligue des États arabes et le Conseil de coopération du Golfe.

En 2018, la coopération avec l'Union européenne ainsi qu'avec l'Organisation des Nations Unies s'est encore

intensifiée. Par ailleurs, les réunions que le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et la secrétaire générale déléguée, Rose Gottemoeller, ont eues avec les hauts responsables de l'Union africaine ont permis de renforcer le dialogue politique entre les deux organisations, dialogue qui vient compléter la coopération militaire entre elles.

L'OTAN maintient également des contacts suivis avec des organisations non gouvernementales internationales d'importance majeure telles que le Comité international de la Croix-Rouge.

### L'Union européenne

En 2018, l'OTAN et l'Union européenne (UE) ont décidé d'approfondir davantage la coopération stratégique qu'elles entretiennent de longue date. En marge du sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Bruxelles en juillet, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, ont ainsi signé une nouvelle déclaration conjointe. Cette déclaration s'inscrit dans le prolongement de celle adoptée à Varsovie en juillet 2016, qui définit les principes applicables à la coopération entre les deux organisations et les domaines dans lesquels elle s'exerce.

Dans la déclaration conjointe de 2018, les responsables des deux organisations insistent sur des points essentiels. Entre autres choses, ils encouragent la participation la plus large possible des pays de l'Alliance qui ne sont pas membres de l'UE aux initiatives de celle-ci et, inversement, la participation la plus large possible des États membres de l'UE qui ne font pas partie de l'Alliance aux initiatives de celle-ci. Ils rappellent par ailleurs, à l'intention des États membres de l'UE qui sont aussi membres de l'OTAN, l'engagement en matière d'investissements de défense qui a été pris au pays de Galles en 2014. Ils saluent les initiatives de défense mises en place par l'UE, y compris la coopération structurée permanente et le Fonds européen de la défense, qui peuvent selon eux contribuer à un partage plus équitable des charges, et ils reconnaissent l'importance des tâches fondamentales de l'OTAN, et notamment du rôle que cette dernière continue de jouer en tant que pierre angulaire de la sécurité euro-atlantique.

En 2018, des progrès notables ont à nouveau été accomplis dans la mise en œuvre des 74 propositions communes relatives à la coopération OTAN-UE. Par exemple, la coopération et la coordination entre les opérations maritimes Sophia et Sea Guardian se sont développées grâce à des échanges d'informations réguliers et à la fourniture d'un appui logistique. En outre, l'OTAN et l'UE



Signature de la déclaration conjointe sur la coopération entre l'OTAN et l'Union européenne. Déclarations à la presse de Donald Tusk (président du Conseil européen), Jens Stoltenberg (secrétaire général de l'OTAN) et Jean-Claude Juncker (président de la Commission européenne) – Bruxelles (Belgique), juillet 2018.

se sont employées ensemble à améliorer la connaissance de la situation, les activités de formation et les exercices ainsi que la communication stratégique en vue de lutter contre les menaces hybrides et les cybermenaces. Une importance particulière a été accordée à de nouveaux thèmes tels que la lutte contre le terrorisme, la mobilité militaire et l'action « femmes, paix et sécurité ».

Les deux organisations veillent à accroître la complémentarité des efforts que l'une et l'autre déploient pour aider les pays partenaires à renforcer leurs capacités et leur résilience. Elles ont ainsi conclu un accord bilatéral qui prévoit que la Commission européenne apporte un soutien financier au programme de l'OTAN pour le développement de l'intégrité.



Le maréchal Bernard Montgomery avec le général Dwight Eisenhower, commandant suprême des forces alliées en Europe. Après qu'il eut été décidé de transférer les capacités de l'Organisation de défense de l'Union occidentale au Grand quartier général des puissances alliées en Europe, le maréchal Montgomery quitta son poste de président du Comité des commandants en chef le 31 mars 1951 et prit les fonctions de commandant suprême adjoint des forces alliées en Europe le 1<sup>er</sup> avril 1951.

## L'OTAN et l'intégration européenne

L'OTAN et ce qui est aujourd'hui l'Union européenne ont été créées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans un but essentiel : éviter à l'Europe de connaître une nouvelle fois les affres de la guerre.

Depuis lors, l'OTAN, alliance tout à fait unique entre l'Europe et l'Amérique du Nord, est la pierre angulaire de la sécurité européenne. Elle a aidé l'Union européenne à assurer la paix et la prospérité sur le continent et à y promouvoir la coopération politique.

Depuis la création de l'OTAN, en 1949, différentes organisations – préfigurations d'organismes OTAN pour certaines, partenaires de l'Alliance pour d'autres – ont contribué à la sécurité de l'Europe.

L'Union occidentale – et son Organisation de défense de l'Union occidentale –, créée en mars 1948 par le traité de Bruxelles, en est un exemple. Précurseur de l'OTAN, l'Organisation de défense de l'Union occidentale disposait d'un état-major militaire commun aux États membres, mais elle était dépourvue de véritable structure de commandement.

Le Commandement allié en Europe et le Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), entrés en activité le 2 avril 1951, reprirent nombre des fonctions et des responsabilités de l'Organisation de

défense de l'Union occidentale ainsi que des plans élaborés par celle-ci. La majeure partie des effectifs de cette organisation rejoignit le SHAPE et la structure de commandement de l'Alliance, et le maréchal Montgomery, vicomte d'El-Alamein, qui était à la tête de l'Organisation, devint commandant suprême adjoint des forces alliées en Europe. Les Forces alliées du Centre Europe s'installèrent dans les anciens locaux de l'Organisation de défense de l'Union occidentale, à Fontainebleau, en France.



Le majestueux château de Fontainebleau, situé dans la banlieue sud-est de Paris, servit de siège à l'Organisation de défense de l'Union occidentale entre 1948 et 1951, puis de quartier général aux Forces alliées du Centre Europe (OTAN) jusqu'en 1966.

Successeur de l'Union occidentale, l'Union de l'Europe occidentale exista de 1954 à 2011. Initialement créée pour doter ce qui allait devenir l'Union européenne d'une capacité militaire indépendante, l'Union de l'Europe occidentale en vint à mener plusieurs missions de maintien de la paix à la fin des années 1980 et au cours des années 1990.

Au milieu des années 1990, elle collabora étroitement avec l'OTAN dans le cadre d'opérations visant à faire respecter différents embargos imposés par l'Organisation des Nations Unies, ainsi que dans le cadre de missions dans l'Adriatique et en Bosnie-Herzégovine. L'Union de l'Europe occidentale fut dissoute en 2011, et ses fonctions furent pour partie transférées aux structures de l'Union européenne. La clause de défense mutuelle sur laquelle elle s'appuyait fut reprise par l'Union européenne dans le traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009.

## *L'Organisation des Nations Unies*

Suite à une réunion tenue en septembre 2018, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et son homologue de l'Organisation des Nations Unies (ONU), António Guterres, ont signé une version actualisée de la déclaration commune OTAN-ONU, qui vise à encadrer et à orienter la coopération entre les secrétariats des deux organisations pour les années à venir. Dans ce document, établi à l'occasion du dixième anniversaire de la déclaration commune initiale, les deux secrétaires généraux ont pris acte de l'évolution positive qu'ont connue les relations OTAN-ONU au cours de la dernière décennie, et ils se sont notamment engagés à renforcer la coopération et le dialogue en les élargissant à de nouvelles questions telles que la cyberdéfense, la lutte contre le terrorisme et la sécurité humaine.

La déclaration a marqué l'apogée d'une année de collaboration fructueuse. En coopération étroite avec le Département des opérations de paix et la Division des

services médicaux, l'OTAN a continué de soutenir les opérations de paix menées par l'ONU, par exemple en organisant des formations dans les domaines de la lutte contre les engins explosifs improvisés et de la médecine militaire.

Les questions liées à la sécurité humaine demeurent un élément prépondérant dans la relation entre les deux organisations : entre autres choses, ces dernières travaillent ensemble à l'élaboration de supports de formation sur la protection des civils, et elles continuent de s'apporter un soutien mutuel pour ce qui est de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU et des autres résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité.

Alors que l'OTAN comme l'ONU continuent de s'adapter face aux défis qui se présentent, la version actualisée de la déclaration commune jette les bases de leur coopération dans de nouveaux domaines.

## *L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe*

À l'heure où la zone euro-atlantique se trouve confrontée à des défis complexes en matière de sécurité, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) demeure un partenaire essentiel pour l'OTAN. Cette dernière apprécie le rôle important que joue l'OSCE en tant que plateforme de dialogue sur des questions de sécurité, notamment celles liées à la maîtrise des armements et aux mesures de confiance et de sécurité, et elle continue de soutenir le renforcement et la modernisation de l'ensemble tout à fait unique d'instruments politico-militaires dont dispose l'OSCE, et en particulier du Document de Vienne.

En 2018, la coopération entre l'OSCE et l'OTAN s'est resserrée davantage grâce à l'ouverture, en mai, d'un bureau de liaison de l'OTAN à Vienne.

Le Bureau de liaison soutient et facilite les contacts et échanges d'informations réguliers entre les deux organisations sur des questions d'intérêt commun, notamment celles ayant trait à la sécurité dans les Balkans occidentaux, en Ukraine, dans le Caucase du Sud, en Asie centrale, en Afghanistan et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Par ailleurs, la Force pour le Kosovo, dirigée par l'OTAN, et la mission de l'OSCE au Kosovo continuent de coopérer étroitement sur le terrain.



# PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Les femmes, la paix et la sécurité





Un pilote de l'armée de l'air grecque et une pilote de l'armée de l'air italienne, après avoir mené à bien une mission d'entraînement organisée dans le cadre de Trident Juncture 18 – Norvège, novembre 2018.

L'OTAN est consciente des effets disproportionnés que les conflits et les situations postconflit ont sur les femmes et sur les filles, ainsi que de l'importance d'une participation active et significative des femmes à la prise de décision au sein de l'Organisation et, plus généralement, dans les institutions de sécurité.

Au sommet de Bruxelles de juillet 2018, les dirigeants des pays de l'OTAN ont souligné leur détermination à promouvoir la mise en application intégrale de la **résolution 1325 et des résolutions connexes du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité**. L'OTAN, en tant qu'alliance politique et

militaire, contribue à l'action concernant les femmes, la paix et la sécurité en intégrant systématiquement la dimension de genre dans la planification et l'exécution des opérations, de la formation et des exercices, ainsi que dans les politiques, le dialogue et les partenariats.

#### L'OTAN et le plan d'action sur les femmes, la paix et la sécurité

Au sommet de 2018, les dirigeants des pays de l'Alliance ont adopté une nouvelle politique et un nouveau plan d'action sur les femmes, la paix et la sécurité, s'articulant autour de trois principes directeurs : intégration, inclusivité et intégrité.

- **Intégration** : intégrer la dimension de genre dans l'ensemble des politiques et des activités de l'OTAN
- **Inclusivité** : lever tous les obstacles existants à une mise en œuvre intégrale du programme pour les femmes, la paix et la sécurité
- **Intégrité** : renforcer la redevabilité et promouvoir les normes de conduite professionnelle et personnelle les plus élevées, tant pour le personnel civil que pour le personnel militaire de l'OTAN

Les pays de l'OTAN se donnent pour tâche de veiller à ce que la politique et le plan d'action fassent partie intégrante de leurs activités quotidiennes dans les structures civiles comme militaires, une démarche qui contribuera à rendre l'Alliance plus moderne, plus agile, plus préparée et plus réactive. Par ailleurs, 22 pays de l'OTAN et 18 pays partenaires ont adopté des plans d'action nationaux pour la mise en application de la résolution 1325.



Conférence annuelle 2018 du Comité OTAN sur la dimension de genre, qui a réuni plus de 140 participants issus de 43 pays membres et pays partenaires de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), mai 2018.



Réunion de la Commission consultative de la société civile au siège de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), octobre 2018.

L'année 2018 a été marquée par d'autres évolutions et activités importantes :

- poursuite des formations sur le thème « prévenir et combattre la violence sexuelle et sexiste liée aux conflits » ;
- lancement du premier programme de mentorat et d'accompagnement destiné au réseau de points de

liaison pour les questions de genre au siège de l'OTAN, le but étant de former ceux-ci à l'intégration de l'action « femmes, paix et sécurité » dans l'ensemble des principales activités de l'OTAN ;

- approfondissement du dialogue avec la société civile au travers de la Commission consultative de la société civile sur les femmes, la paix et la sécurité.

## Statistiques sur la parité hommes-femmes

En 2018, les femmes représentaient 27 % du personnel de l'OTAN dans son ensemble (contre 26 % en 2017). Elles représentaient 40 % des agents du Secrétariat international, y occupant 25 % des postes de haut niveau<sup>7</sup>, soit une légère augmentation par rapport à 2017 (39 % de personnel féminin, et 20 % de femmes aux postes de haut niveau). Depuis le lancement du programme sur la parité hommes-femmes et la diversité, en 2002, le nombre de femmes occupant des postes de haut niveau est en hausse.

Les Alliés font également en sorte d'augmenter le nombre de femmes travaillant au sein de l'État-major militaire international. En 2018, les femmes représentaient 16,8 % de l'effectif de l'État-major militaire international.

Au Conseil de l'Atlantique Nord, dix des vingt-neuf sièges de représentant permanent sont occupés par des femmes. Fin 2018, six pays membres de l'OTAN avaient une femme pour ministre de la Défense.

7 On entend par « postes de haut niveau » les postes de grade U.1 à U.4 et A.5 à A.7 (ainsi que les postes de catégorie L équivalents).

La secrétaire générale déléguée de l'OTAN, Rose Gottemoeller, avec les participantes à la toute première édition du programme « Peace with Women », au Forum d'Halifax sur la sécurité internationale – Halifax (Canada), novembre 2018.





# ORGANISATION

---





Vue de l'extérieur du nouveau siège de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), janvier 2018.

## Siège et structures de l'OTAN

*Le siège de l'OTAN, à Bruxelles, abrite le Secrétariat international et l'État-major militaire international de l'Organisation, ainsi que les délégations et les représentations militaires des 29 pays membres, les missions de 19 pays partenaires et plusieurs agences. C'est principalement là que, au travers de discussions et de consultations, se décident la politique et l'action de l'Organisation.*

Au printemps 2018, l'Alliance a emménagé dans un bâtiment tout neuf à la pointe de la technologie, construit dans le

nord-est de Bruxelles. Le nouveau siège se situe juste en face de l'ancien, que l'OTAN occupait depuis 1967.

Le nouveau siège est un bâtiment évolutif et ultramoderne, qui doit permettre à l'Alliance de s'adapter aux changements imprévus qui surviendront dans l'environnement de sécurité. L'architecture moderne du nouveau bâtiment et les installations de haute technologie dont il est équipé facilitent par ailleurs la mise en place de nouvelles méthodes de travail, le but étant de rendre plus rapide et plus efficace le processus décisionnel à l'OTAN.

### Installation dans le nouveau siège

Après d'intenses préparatifs, le déménagement s'est déroulé de mars à juin 2018. Plus de 4 000 personnes se sont ainsi installées dans de nouveaux locaux, et notamment le personnel des délégations et des représentations militaires des 29 pays membres, du Secrétariat international, de l'État-major militaire international et de cinq agences de l'OTAN.

Malgré les inévitables perturbations liées à une telle opération, les activités du siège se sont poursuivies sans interruption. Deux réunions ministérielles ont d'ailleurs eu lieu, l'une en avril et l'autre en juin. Et en juillet, le nouveau siège a accueilli pendant deux jours un sommet des dirigeants de l'OTAN.

## Le déménagement de l'OTAN en chiffres

plus de **4 100** membres du personnel ont déménagé



**23 887** caisses de déménagement



dispositifs mobiles distribués



**700** iPhones

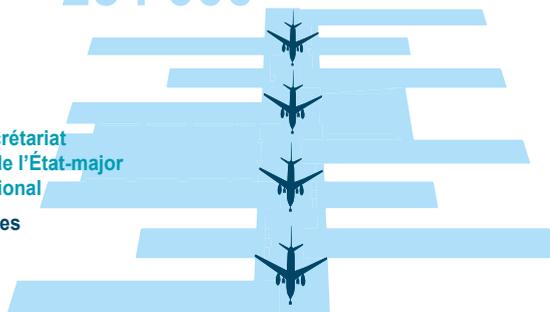
**130** tablettes



plus de **1 570** laptops



**254 000** m<sup>2</sup>



superficie de la façade vitrée : **72 000** m<sup>2</sup>



**18** salles de conférences

**36** salles de réunion réservées au personnel



plus de **4 000** bureaux



## 70 ans et 5 sièges pour l'Alliance

### 13, Belgrave Square, Londres (1950-1952)



Siège de l'OTAN à Londres (Royaume-Uni).

Le premier siège de l'OTAN était situé au 13, Belgrave Square, à Londres. C'était le siège du Conseil de l'Atlantique Nord, et le Conseil des Suppléants, composé de représentants des pays, y tenait ses réunions. Le bâtiment accueillait aussi un secrétariat international chargé de satisfaire les besoins du Conseil des Suppléants. La première réunion tenue entre ces murs a eu lieu le 25 juillet 1950.

En 1952, l'OTAN a décidé de transférer son siège politique à Paris, pour se rapprocher de son quartier général militaire, à savoir le Grand quartier général des puissances alliées en Europe, implanté à Rocquencourt. Les organes politiques, économiques et militaires de l'Alliance se trouvaient ainsi réunis.

### Palais de Chaillot, Paris (1952-1960)



Le Palais de Chaillot, situé face à la tour Eiffel, à Paris (France). Le bâtiment était destiné au départ à accueillir l'Assemblée générale des Nations Unies de 1948.



Le 5 avril 1952, l'OTAN a transféré son siège politique au Palais de Chaillot, à Paris, donnant lieu au plus important déménagement jamais entrepris par voie aérienne depuis le Royaume-Uni. Il avait en effet fallu renoncer aux moyens de transport classiques car les délais plus longs auraient perturbé le fonctionnement du siège.

Le Palais de Chaillot n'a été qu'un siège provisoire. En 1954, le Conseil a accepté l'offre faite par la France de construire un nouveau siège à la Porte Dauphine.

## Porte Dauphine, Paris (1960-1967)



Le siège de la Porte Dauphine a été construit sur un terrain de 16 000 mètres carrés situé près de la place de la Porte Dauphine, à Paris. Surnommé « le Palais de l'OTAN », le bâtiment avait été dessiné par l'architecte Jacques Carlu, concepteur du Palais de Chaillot – Décembre 1959.

Au début de l'année 1960, l'OTAN s'est installée dans un bâtiment construit à son intention, Porte Dauphine, à la lisière du Bois de Boulogne. Dans un communiqué de presse publié à l'époque, l'OTAN annonçait qu'un bâtiment fonctionnel avait été construit, qui reflétait la détermination de quinze pays à travailler en harmonie à la défense de leur patrimoine commun. De par sa conception et notamment sa forme en « A », pour « Alliance », ce bâtiment se voulait un symbole d'harmonie et d'unité.

La France ayant décidé, en mars 1966, de se retirer de la structure militaire intégrée de l'OTAN, le Conseil a décidé, en octobre de la même année, de transférer son siège à Bruxelles, en Belgique. En novembre 1966, le Comité des plans de défense a décidé que le Comité militaire, qui siégeait à Washington, déménagerait à Bruxelles. En décembre 1966, le gouvernement belge a mis un nouveau site à la disposition de l'OTAN, à savoir un ancien aérodrome d'une superficie d'environ 20 hectares, le long de la voie rapide reliant la ville à l'aéroport de Bruxelles.

## Bruxelles (1967-2018)

La construction du siège d'Evere, commune de la Région de Bruxelles-Capitale, n'a pris que six mois. En octobre 1967, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manlio Brosio, a inauguré le nouveau bâtiment, qui allait accueillir les délégations des pays, le Secrétariat international et l'État-major militaire international.

Le déménagement de Paris à Bruxelles a été un immense défi logistique. En l'espace d'environ deux semaines, un incessant ballet de camions a assuré le transport de



Le siège de l'OTAN à Evere – Août 1988.

140 tonnes de documents et de 4 700 mètres cubes de mobilier et d'équipements de bureau.

Le site d'Evere ne devait au départ accueillir l'OTAN que temporairement, mais en 1969, le Conseil a décidé d'en faire le siège permanent de l'OTAN.

## Bruxelles (2018 - )

En 1999, les dirigeants de l'OTAN sont convenus que, eu égard au processus d'élargissement, le siège d'Evere ne suffisait plus aux besoins de l'Alliance. La construction d'un nouveau bâtiment, de l'autre côté du boulevard, a commencé en 2010 et s'est achevée en 2017.



Vue de l'intérieur du nouveau siège de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), février 2018.



Réunion des dirigeants des pays de l'Alliance dans la salle du Conseil de l'Atlantique Nord à l'occasion du sommet de l'OTAN tenu en 2018 – Bruxelles (Belgique), juillet 2018.

## Le Conseil de l'Atlantique Nord

Le Conseil de l'Atlantique Nord est l'organe suprême de prise de décision à l'OTAN. Il offre un cadre permettant de procéder à de larges consultations sur tous les sujets touchant à la paix et à la sécurité des pays membres. Il est composé des hauts représentants de l'ensemble de ces pays, qui se réunissent pour examiner des questions de fond et des questions opérationnelles nécessitant des décisions collectives.

Les décisions étant prises par consensus, les politiques adoptées par le Conseil sont considérées comme l'expression de la volonté collective de tous les Alliés. Le Conseil est présidé par le secrétaire général. Qu'il soit réuni au sommet, c'est-à-dire au niveau des chefs d'État et de gouvernement, ou bien au niveau des représentants permanents, toutes ses décisions ont la même valeur.



Photo officielle et cérémonie d'ouverture au nouveau siège de l'OTAN à l'occasion du sommet de l'OTAN tenu en 2018 – Bruxelles (Belgique), juillet 2018.



## Quelques hôtes de marque du Conseil

Bon nombre des plus grandes personnalités de l'histoire contemporaine ont pris la parole devant le Conseil de l'Atlantique Nord, qui est l'organe suprême de prise de décision à l'OTAN.



Le président des États-Unis John F. Kennedy – Paris (France), juin 1961.



Henry Kissinger, secrétaire d'État américain, et Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, lors d'une conférence de presse au siège de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), mars 1974.



Sa Majesté la reine Elizabeth II – Bruxelles (Belgique), novembre 1980.



Le président polonais Lech Walesa – Bruxelles (Belgique), juillet 1991.

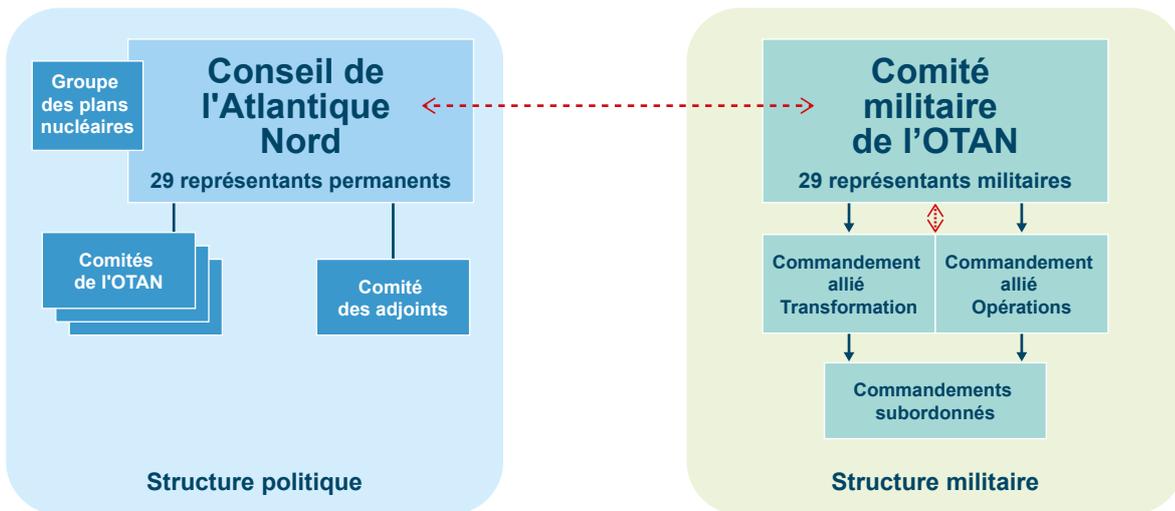


Kofi Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies – Bruxelles (Belgique), janvier 1999.



Angelina Jolie, envoyée spéciale du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et Rose Gottemoeller, secrétaire générale déléguée de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), janvier 2018.

## Structure politique et structure militaire de l'OTAN



### Les autorités militaires de l'OTAN

Le **Comité militaire** est la plus haute instance militaire de l'OTAN. Il est composé des chefs d'état-major de la défense des pays membres de l'OTAN et est présidé actuellement par le général d'armée aérienne Sir Stuart Peach, de la Royal Air Force (Royaume-Uni).

Les chefs d'état-major de la défense des pays de l'OTAN se réunissent plusieurs fois par an. Le reste du temps, le Comité militaire siège en session permanente ; les représentants militaires des pays s'expriment alors au nom de leur chef d'état-major de la défense.

Le rôle du Comité militaire est d'examiner les questions importantes sur le plan militaire et de prendre les

mesures qui s'imposent, en privilégiant les intérêts de l'Alliance, tout en tenant compte des positions et des points de vue des pays. Le Comité militaire fournit au Conseil de l'Atlantique Nord des avis militaires fondés sur un consensus. Il coopère étroitement avec les deux commandants stratégiques de l'OTAN pour porter à l'attention de l'échelon politique (le Conseil) des plans, des questions et des recommandations militaires.

L'**État-major militaire international** est l'organe exécutif du Comité militaire. Il est placé sous l'autorité d'un directeur général, actuellement le général de corps d'armée Jan Broeks (Pays-Bas). Composé d'environ 500 personnes, il est chargé de réaliser des analyses



Le général Petr Pavel, président sortant du Comité militaire de l'OTAN, et son successeur, le général d'armée aérienne Sir Stuart Peach. – Bruxelles (Belgique), juin 2018.

et des études sur des questions militaires intéressant l'OTAN, de recenser les domaines présentant un intérêt stratégique ou opérationnel, et de proposer des lignes d'action. Il veille aussi à ce que les décisions et les politiques de l'Organisation relatives aux questions militaires soient mises à exécution par les organes militaires compétents de l'OTAN.

Pour mener à bien ses tâches militaires fondamentales, l'Alliance compte sur la **structure de forces de l'OTAN** et sur la **structure de commandement de l'OTAN**. L'État-major militaire international au siège de l'OTAN et la structure de commandement de l'OTAN comptent plus de 6 300 militaires et de plus de 700 civils. Chacun des 29 pays membres est représenté dans les structures militaires de l'OTAN.

La structure de forces de l'OTAN se compose de forces nationales et de forces multinationales – ainsi que des états-majors opérationnels qui leur sont associés – qui sont mises à la disposition de l'OTAN de façon permanente ou temporaire selon des critères de préparation déterminés. Ce pool de forces répond aux besoins qui sont ceux de l'Alliance lorsqu'il s'agit de mener des opérations et de les soutenir dans la durée.

### *Le Secrétariat international*

Un peu plus d'un milliard de civils travaillent au **Secrétariat international**. Établi au siège de l'Organisation, celui-ci fournit des avis, des orientations et un soutien administratif aux délégations des 29 pays membres. Il contribue à la formation du consensus et à la prise de décision au sein de l'Alliance, et il aide à la mise en application des décisions qui sont prises. L'OTAN a un système de recrutement fondé sur le mérite et s'attache à faire en sorte que son personnel reflète la diversité du milliard – ou presque – de citoyens pour lesquels elle œuvre. En 2018, des ressortissants de tous les pays membres – à l'exception du Monténégro, qui n'a rejoint l'Alliance que récemment – travaillaient au siège.

La structure de commandement de l'OTAN exerce le commandement et le contrôle des opérations interarmées de l'Alliance. Elle se compose du **Commandement allié Opérations**, du **Commandement allié Transformation** ainsi que de leurs commandements et quartiers généraux subordonnés.

Le Commandement allié Opérations est chargé de la planification et de l'exécution de toutes les opérations et missions de l'OTAN. Son quartier général principal est établi à Mons, en Belgique, et il est dirigé par le commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), fonction qu'occupe actuellement le général Curtis M. Scaparrotti, de l'armée de terre des États-Unis. Le Commandement allié Transformation pilote la transformation de la structure, des forces, des capacités et de la doctrine militaires de l'OTAN. Son quartier général principal se situe aux États-Unis, à Norfolk (Virginie). Il est dirigé par le commandant suprême allié Transformation (SACT), le général André Lanata, de l'armée de l'air française.

L'OTAN s'efforce de promouvoir la diversité et la parité hommes-femmes en son sein. Pour ce faire, elle a adopté plusieurs plans destinés à repérer et à éliminer les obstacles à la diversité, et elle élabore des politiques et des programmes de promotion de l'inclusion. Suite à la revue des fonctions du siège de l'OTAN menée en 2018, l'Alliance entend par ailleurs prendre de nouvelles mesures concrètes pour améliorer la diversité et recruter un personnel plus jeune.

Des agents du siège de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), octobre 2018.



## Agences et organismes

*L'Alliance peut compter sur le soutien de plusieurs agences, qui assurent des tâches essentielles dans des domaines tels que la communication, les questions financières et le développement des capacités.*

### Agence OTAN d'information et de communication

L'Agence OTAN d'information et de communication, qui recrute les talents dont elle a besoin dans les 29 pays membres de l'Organisation, gère et sécurise les réseaux de l'OTAN et développe des technologies de pointe.

L'Agence apporte son appui aux opérations et aux exercices que l'OTAN mène à terre, en mer, dans les airs et dans le cyberspace. Elle a pour mission d'assurer la résilience des réseaux de l'Organisation et de fournir aux décideurs et à la communauté opérationnelle de l'OTAN les éléments indispensables à leur connaissance de la situation ainsi que les moyens de communication et les moyens de commandement et de contrôle dont ils ont besoin pour défendre le territoire de l'Alliance.

En 2018, l'Agence OTAN d'information et de communication a prêté son concours à sept opérations militaires de l'OTAN et à 27 exercices majeurs. Lors de l'exercice Trident Juncture 2018, elle a fourni, en temps réel et par des liaisons sécurisées et résilientes, les informations nécessaires à la connaissance de la situation, au profit de 41 unités réparties sur 30 sites différents, soit plus de 14 000 utilisateurs.

Pour soutenir la transformation numérique engagée à l'OTAN, l'Agence a noué des partenariats avec des entreprises de haute technologie des 29 pays membres dans des domaines comme la défense antimissile balistique, le système de commandement et de contrôle aériens, la cybersécurité, le renseignement, la surveillance et la reconnaissance interarmées ou encore la fourniture de services d'infrastructure sur tout le territoire de l'Alliance. En 2018, l'Agence a également appuyé l'OTAN dans la lutte contre le terrorisme, et notamment dans la lutte contre les menaces émanant des systèmes aériens sans pilote.

L'Agence a son siège à Bruxelles (Belgique) et elle dispose de trois sites principaux, à La Haye (Pays-Bas), Mons (Belgique) et Oeiras (Portugal), ainsi que de 33 points de présence répartis sur un territoire s'étendant de l'Amérique du Nord à l'Afghanistan.

### Agence OTAN de soutien et d'acquisition

L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition fournit un soutien logistique aux Alliés, aux pays partenaires et à d'autres organisations internationales. Elle se charge principalement du soutien aux opérations, de la gestion du cycle de vie des systèmes d'armes ainsi que de la gestion et de la coordination du réseau d'oléoducs en Centre-Europe. Elle assure également la gestion des trois Boeing C-17 mis à la disposition de l'escadre de transport lourd dans le cadre de la capacité de transport aérien stratégique, une initiative qui vise à faire en sorte que les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN aient accès à des moyens de transport aérien stratégique.

Établie au Luxembourg, l'Agence contribue à l'ensemble des exercices de l'OTAN ainsi qu'aux opérations et aux missions menées par l'Organisation en Afghanistan, en Iraq et au Kosovo. Elle gère en outre plusieurs activités relevant de fonds d'affectation spéciale pour le compte des pays contributeurs. En 2018, elle a ainsi supervisé deux projets en Ukraine (l'un pour la mise en place d'installations de réadaptation médicale à l'intention de militaires blessés en service et l'autre pour l'assainissement de sites contaminés par des substances



Membres du personnel de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition contribuant aux activités de contre-insurrection de l'armée nationale afghane à l'aide de chiens détecteurs d'explosifs (chiens renifleurs) – Kaboul (Afghanistan), janvier 2018.



Le grand-duc Henri et la grande-duchesse Maria Teresa de Luxembourg aux côtés du secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, lors de la cérémonie organisée à l'occasion du 60e anniversaire de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition – Capellen (Luxembourg), juin 2018.

radioactives), un projet en Jordanie (construction d'un centre d'entraînement pour le personnel militaire féminin) et un autre en Afghanistan (fourniture aux forces armées et à la police de matériel et de robots pour le traitement des dispositifs explosifs). En 2018, l'Agence a célébré son 60<sup>e</sup> anniversaire.

## Organisation OTAN pour la science et la technologie

L'**Organisation OTAN pour la science et la technologie** promeut l'innovation, fournit des avis et propose des solutions scientifiques afin de permettre à l'Alliance de faire face à l'évolution de ses besoins. Elle constitue le principal forum de recherche collaborative au monde dans les domaines de la défense et de la sécurité, offrant son soutien à une communauté très active de plus de 5 000 scientifiques et ingénieurs dans les pays de l'Alliance et les pays partenaires.

Son programme de travail annuel comprend plus de 300 projets, qui portent sur un large éventail de sujets, parmi lesquels on peut citer la lutte anti-sous-marine, l'intelligence artificielle, les mégadonnées, l'énergie dirigée, la guerre des mines navale, les capacités quantiques, la prise de décision militaire ou encore les opérations militaires menées en milieu urbain hostile. Ces projets contribuent au développement des capacités de l'OTAN et à l'atténuation de la menace et ils permettent de conseiller les décideurs.

Le Comité OTAN pour la science et la technologie administre directement les comités scientifiques et techniques ainsi que les trois organes exécutifs

de l'Organisation : le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes, installé à La Spezia (Italie), le Bureau de soutien à la collaboration, implanté à Paris (France), et le Bureau du conseiller scientifique, situé au siège de l'OTAN, à Bruxelles. Le conseiller scientifique de l'OTAN préside le Comité et exerce des fonctions consultatives auprès de la haute direction de l'OTAN.

## Bureau OTAN de normalisation

Pour être capables de travailler ensemble de manière cohérente, efficace et efficiente, les Alliés doivent pouvoir se référer, pour ce qui est des forces et des capacités, à des normes agréées et compatibles. Le **Bureau OTAN de normalisation** est le bureau civilo-militaire intégré qui est chargé d'élaborer ces normes et de les tenir à jour.

En 2018, en collaboration avec les Alliés et les services de l'OTAN, le Bureau a amélioré les outils et les procédures de gestion de la normalisation et il a intensifié la formation à ce sujet. Les Alliés ont en outre approuvé des procédures simplifiées pour l'élaboration de normes d'interopérabilité OTAN et leur actualisation, qui contribueront à ce que les normes communes de l'OTAN restent pertinentes face à l'évolution des technologies et des tactiques.

Au cours de l'année écoulée, le Bureau OTAN de normalisation a soutenu les pays partenaires dans leurs efforts de modernisation et de professionnalisation de leurs forces armées, contribuant ainsi à renforcer leur interopérabilité avec l'OTAN. Il a notamment dispensé des formations à Belgrade et à Kiev et collaboré avec les délégations des pays partenaires au siège de l'OTAN.



La secrétaire générale déléguée de l'OTAN, Rose Gottemoeller, en visite au Centre d'excellence pour la communication stratégique – Riga (Lettonie), février 2018.

## Centres d'excellence de l'OTAN

Les **centres d'excellence de l'OTAN** sont des entités financées par un ou plusieurs pays qui mettent leur expertise à la disposition de l'Alliance. Sans en être des organismes officiels, ils contribuent à son processus d'adaptation et de transmission des connaissances.

Suite à l'homologation, en novembre 2018, du Centre d'excellence pour l'assistance aux forces de sécurité (situé à Rome) l'OTAN peut compter aujourd'hui sur 25 centres d'excellence, et la famille devrait encore s'agrandir.

Les centres d'excellence forment des responsables et des spécialistes de pays membres de l'OTAN ou de pays partenaires dans une large gamme de domaines, comme les opérations civilo-militaires, la propagande et la désinformation, la cyberdéfense, la médecine militaire, la sécurité énergétique, la guerre des mines navale ou encore la défense contre le terrorisme.

Le Commandement allié Transformation assume la responsabilité globale des centres d'excellence et est responsable de leur création, de leur homologation et de leur évaluation périodique.

### CENTRE D'EXCELLENCE

### LIEU

Centre d'analyse et de simulation pour la préparation aux opérations aériennes	Lyon Mont Verdun, France
Centre d'excellence pour la coopération civilo-militaire	La Haye, Pays-Bas
Centre d'excellence pour les opérations par temps froid	Elverum, Norvège
Centre d'excellence pour les opérations interarmées multinationales menées à partir de la mer	Norfolk (Virginie), États-Unis
Centre d'excellence pour le soutien du commandement et du contrôle	Utrecht, Pays-Bas
Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération	Tallinn, Estonie
Centre d'excellence pour la lutte contre les engins explosifs improvisés	Madrid, Espagne
Centre d'excellence pour la contre-ingérence	Cracovie, Pologne
Centre d'excellence pour la gestion de crise en cas de catastrophe	Sofia, Bulgarie
Centre d'excellence pour la défense contre le terrorisme	Ankara, Turquie
Centre d'excellence pour la sécurité énergétique	Vilnius, Lituanie
Centre d'excellence pour la neutralisation des explosifs et munitions	Trenčín, Slovaquie
Centre d'excellence pour le renseignement humain	Oradea, Roumanie
Centre de compétences en matière de puissance aérienne interarmées	Kalkar, Allemagne
Centre d'excellence interarmées pour la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire	Vyškov, République tchèque
Centre d'excellence pour le génie militaire	Ingolstadt, Allemagne
Centre d'excellence pour la médecine militaire	Budapest, Hongrie
Centre d'excellence pour la police militaire	Bydgoszcz, Pologne
Centre d'excellence pour la modélisation et la simulation	Rome, Italie
Centre d'excellence pour le combat en montagne	Begunje na Gorenjskem, Slovénie
Centre d'excellence pour la guerre des mines navale	Ostende, Belgique
Centre d'excellence pour les opérations en eaux confinées et peu profondes	Kiel, Allemagne
Centre d'excellence pour l'assistance aux forces de sécurité	Rome, Italie
Centre d'excellence pour la stabilisation policière	Vicence, Italie
Centre d'excellence pour la communication stratégique	Riga, Lettonie

## Financement de l'OTAN

*Les pays membres supportent de manière directe ou indirecte les frais de fonctionnement de l'OTAN.*

Les **contributions indirectes** sont les plus importantes. Ce sont celles que font les pays en participant à des opérations et à des missions dirigées par l'OTAN. Les **contributions directes** couvrent les dépenses liées aux capacités et aux initiatives qui servent les intérêts des 29 pays de l'Alliance et dont la charge n'incombe à aucun d'entre eux en particulier, comme les dépenses relatives aux systèmes de défense aérienne ou aux systèmes de commandement et de contrôle en place à l'échelle de l'OTAN. Ces dépenses sont supportées collectivement, souvent grâce au mécanisme du financement commun, qui prévoit un partage des coûts entre les 29 pays membres selon une formule agréée qui est fondée sur le revenu national brut de chaque État.

Le régime de financement commun alimente les principaux budgets de l'OTAN : le budget civil, le budget militaire et le programme OTAN d'investissement au service de la sécurité. Pour garantir la bonne gestion des fonds, l'OTAN dispose d'un règlement financier, adopté d'un commun accord, et d'un cadre comptable, et les états financiers sont rendus publics.

Certains projets bénéficient d'un financement conjoint ou multinational, ce qui signifie que les pays qui y participent définissent les besoins, les priorités et les modalités de financement, mais que la supervision politique et financière est assurée par l'OTAN. Le processus de financement est supervisé par le Conseil de l'Atlantique Nord, géré par le Bureau de la planification et de la politique générale des ressources et exécuté par le Comité des budgets ainsi que par le Comité des investissements.

L'OTAN assure également la supervision financière de plusieurs fonds d'affectation spéciale qui permettent à des pays non OTAN de prendre part à des projets profitant à un pays en particulier ou portant sur une question spécifique. Ces fonds sont alimentés par les contributions que versent les pays à titre volontaire.

### Un engagement en faveur de la transparence et de l'efficacité

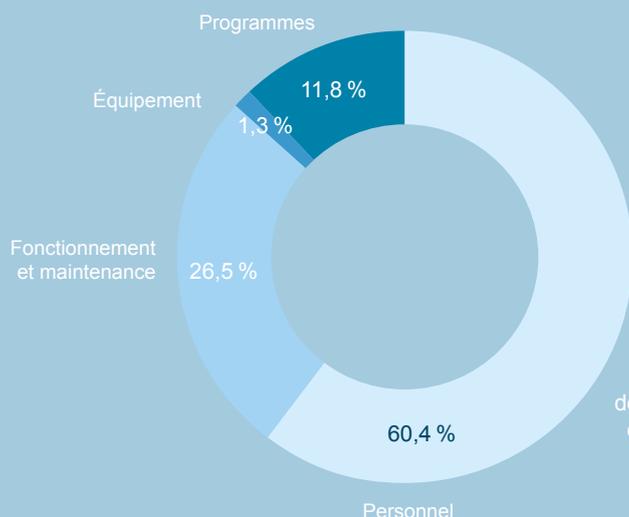
En 2018, l'OTAN a poursuivi la réforme et la modernisation de sa réglementation financière afin d'améliorer la transparence et le compte rendu, en s'alignant sur les bonnes pratiques en matière de finances publiques. Elle a notamment modifié certains points essentiels de ses règles et procédures financières portant sur la gestion des actifs, le financement, la passation des marchés et la gestion de la trésorerie.

L'Alliance publie un large éventail de documents et de rapports financiers, dont ses principales politiques financières et les rapports sur la vérification des états financiers annuels de ses organismes.

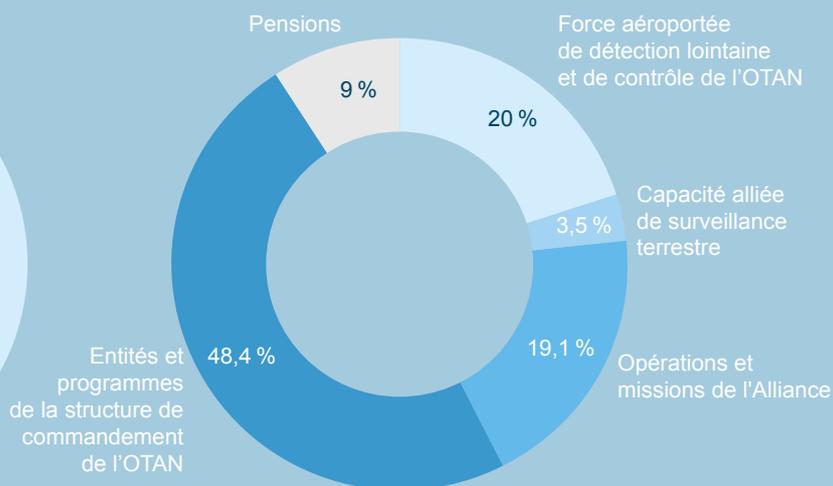
Ces dernières années, l'OTAN a entrepris d'améliorer sa gestion financière et a déjà fait d'importants progrès pour ce qui est de revoir ses processus, d'implémenter de nouveaux systèmes informatiques, de former le personnel et de rendre publics ses résultats financiers. Le but est avant tout d'améliorer de manière générale la transparence et le compte rendu.

Le Collège international des commissaires aux comptes de l'OTAN, qui est un organe indépendant, s'assure que l'exigence d'intégrité est pleinement respectée dans l'utilisation des fonds communs. L'Organisation constate que les résultats des audits financiers et des audits de performance des différents organismes OTAN ne cessent de s'améliorer.

## Partie principale du budget civil 2018



## Plafonds du budget militaire 2018



### Budget civil 2018

Le **budget civil** couvre les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement ainsi que les dépenses liées aux programmes du Secrétariat international de l'OTAN. Il est approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord, qui veille à ce qu'il reflète les priorités politiques de l'Alliance.

En 2018, la dotation de la partie principale du budget civil, laquelle ne couvre pas les obligations liées aux pensions, s'élevait à 202 millions d'euros, soit une hausse de 4,6 % par rapport à 2017.

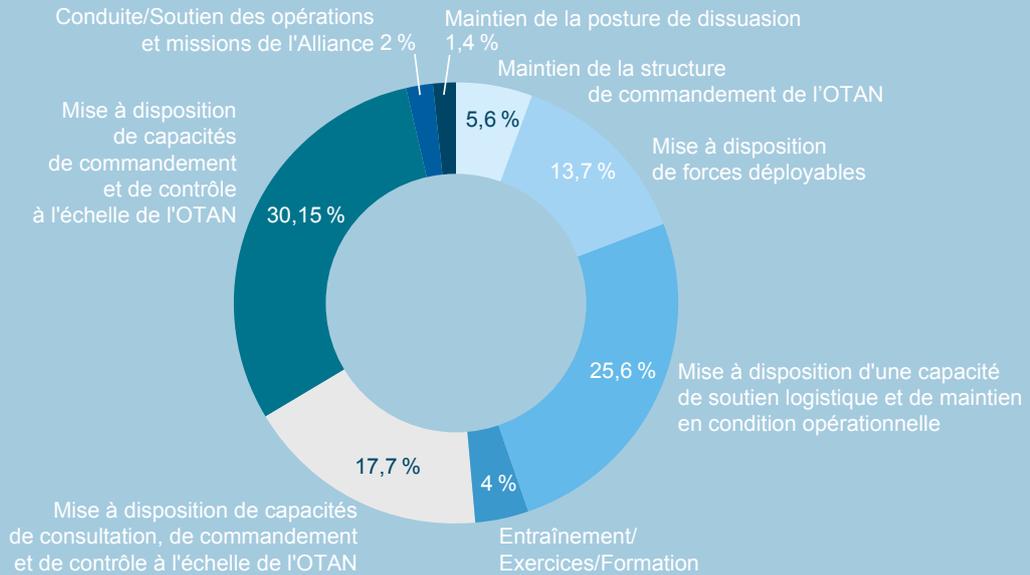
Au cours de l'année écoulée, l'OTAN a poursuivi ses efforts visant à mieux rendre compte de l'emploi des fonds et à accroître la transparence de sa gestion des ressources. Pour essayer d'économiser sur le fonctionnement du Secrétariat international, elle a notamment adopté un plan pour l'obtention de gains d'efficacité ainsi qu'un mécanisme de suivi de l'exécution du plan.

### Budget militaire 2018

Le **budget militaire** couvre les coûts d'exploitation et de maintenance de la structure de commandement de l'OTAN et d'autres entités militaires de l'Organisation. Il comprend plus de 37 budgets distincts et il est alimenté par les budgets de défense des pays membres selon une formule de partage des coûts agréée. Les fonds proviennent généralement des ministères de la Défense.

Le budget militaire est approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord, supervisé par le Comité des budgets (qui se compose de représentants de tous les pays membres de l'OTAN) et exécuté par les différents titulaires de budget. Dans tous les cas, la mise à disposition de personnel militaire reste à la charge des pays. Le plafond fixé pour le budget militaire 2018 était de 1,3 milliard d'euros.

## Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité Dépenses 2018



### Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité

Le **programme OTAN d'investissement au service de la sécurité** (NSIP) soutient l'OTAN dans sa mission en mettant des capacités financées en commun à la disposition des commandants stratégiques.

Créé en 1951, le programme est exécuté sous la forme de paquets de capacités approuvés par le Conseil de l'Atlantique Nord. Ces paquets regroupent un certain nombre de projets qui sont réalisés par les Alliés et les agences de l'OTAN. Le budget annuel du programme est plafonné à environ 700 millions d'euros, et les projets en cours d'exécution atteignent une valeur totale de 7,6 milliards d'euros.

Depuis 2016, le Conseil a approuvé 22 paquets de capacités qui représentent un montant total de plus de 4,9 milliards d'euros. Des capacités sont ainsi développées et mises à disposition dans des domaines comme les télécommunications par satellite, la cybersécurité, la surveillance et le contrôle ; des fonds sont également consacrés à la modernisation des bases aériennes de l'OTAN et des pays de l'Alliance. Ces efforts faciliteront les opérations aériennes offensives et défensives de l'OTAN, le ravitaillement en vol et le transport aérien et permettront d'améliorer d'autres capacités aériennes polyvalentes.

### Capacités des bases aériennes

#### Moyens aériens défensifs et offensifs dans la zone de responsabilité du SACEUR (2018-2033)

23 € 656

#### Moyens de ravitaillement en vol (2017-2025)

12 € 337

#### Moyens de carburant en vrac pour les aérodromes OTAN (2017-2037)

20 € 605

Nombre de pays engagés

Montant à la charge du NSIP (en millions d'euros)

2020

2025

2030

2035



Discours du secrétaire général de l'OTAN devant la société civile à la conférence « L'OTAN en dialogue : conversations au sommet » – Bruxelles (Belgique), juillet 2018.

## Communiquer avec les citoyens des pays de l'OTAN

*L'OTAN prend très au sérieux son devoir de transparence. Elle s'attache à communiquer avec le public dans le monde entier, en particulier dans les États membres, dans son voisinage immédiat et dans les pays où elle mène des opérations.*

L'OTAN s'emploie à faire connaître dans le monde entier sa finalité et son rôle, c'est-à-dire ce qu'elle est, ce qu'elle fait et pourquoi elle est utile. Communiquer activement avec les citoyens est essentiel pour promouvoir le travail et les activités de l'Alliance à la fois dans les pays membres et dans les pays partenaires, ainsi que dans d'autres pays où elle est présente.

Dans un environnement informationnel devenu plus complexe et plus concurrentiel, l'OTAN s'emploie activement à conserver le soutien des citoyens et à lutter

contre la désinformation. Pour ce faire, elle utilise un large éventail d'instruments, parmi lesquels les activités presse et médias, les ateliers, les discours, le portail en ligne « Mise au point », les canaux numériques et les programmes d'exposés au siège de l'Organisation.

L'OTAN s'était fixé un agenda de diplomatie publique ambitieux pour 2018, avec en particulier le sommet de Bruxelles et l'exercice à haute visibilité Trident Juncture. La conférence « L'OTAN en dialogue : conversations au sommet » a été l'un des temps forts des activités organisées en marge du sommet. Cette conférence, qui a rassemblé 580 participants venus de 58 pays, a permis de promouvoir l'image de l'OTAN auprès du public, en particulier auprès des femmes (40 % des participants) et des jeunes (35 %).



Soldat slovène donnant une interview lors de la conférence de presse de clôture de l'exercice Trident Juncture 2018 – Trondheim (Norvège), novembre 2018.

### Exercice Trident Juncture 2018

L'exercice a été une excellente occasion de faire passer le message de l'OTAN et de mettre en avant l'unité, la préparation et la transparence de l'Alliance.

L'événement a été traité à 500 reprises dans les grands médias, avec un public potentiel de 133 millions de personnes. Plus de 90 % des informations ainsi relayées étaient positives ou neutres.

### Plateformes numériques

L'OTAN est tout à fait consciente de l'importance des réseaux sociaux. Fin 2018, les comptes officiels de l'Organisation étaient suivis par près de 3 millions de personnes. Les plateformes numériques ayant connu la plus forte progression en 2018 sont Instagram (+ 266 %) et LinkedIn (+ 49 %).

### Mise au point

La page « OTAN-Russie : Mise au point » rassemble en un seul endroit des informations factuelles au sujet des relations de l'OTAN avec la Russie. Réactualisée en 2018, elle a pour but de mieux faire comprendre l'action de l'OTAN et de mettre en lumière les tentatives de désinformation dont l'Alliance est la cible.

L'objectif est d'accroître la transparence et de permettre à chacun, que l'on soit citoyen d'un pays de l'OTAN, de la Russie ou d'ailleurs, de prendre connaissance de la réalité des faits concernant les relations OTAN-Russie, sans parti pris et sans propagande.



## 70 ans de communication avec le public



Une « caravanne de l'OTAN » sur une place publique en Italie, en 1955. Proposant des expositions itinérantes et officiellement connus sous le nom de centres d'information mobile de l'OTAN, ces caravanes faisaient encore partie du programme de diplomatie publique de l'Organisation au début des années 1990.

L'Organisation s'est transformée au fil des décennies, et ses messages – ainsi que la manière de les faire passer – aussi. Aujourd'hui, l'Alliance peut s'appuyer sur de multiples plateformes numériques pour rester en contact direct avec des millions de personnes à travers le monde. Mais il n'en a évidemment pas toujours été ainsi.



Les caravanes de l'OTAN disposaient de tout l'équipement nécessaire pour projeter des courts métrages en extérieur et présenter ainsi la communauté atlantique aux citoyens des pays membres de l'Organisation.

À ses débuts, l'OTAN utilisait des moyens plus traditionnels pour atteindre le grand public. En 1951, par exemple, le Service d'information de l'OTAN – premier service de communication de l'Organisation – a produit une série de courts métrages destinés à faire connaître la toute jeune Alliance grâce à une diffusion dans les salles de cinéma.

À l'époque déjà, l'Alliance était bien consciente de la nécessité de communiquer avec le public. C'est dans cette optique, par exemple, qu'une exposition itinérante a été organisée lorsque la Grèce et la Turquie ont rejoint l'Alliance, en 1952.

Soixante-dix ans plus tard, l'Alliance, avec pour dernier membre en date le Monténégro, continue de s'employer activement à faire passer ses messages dans le monde entier.

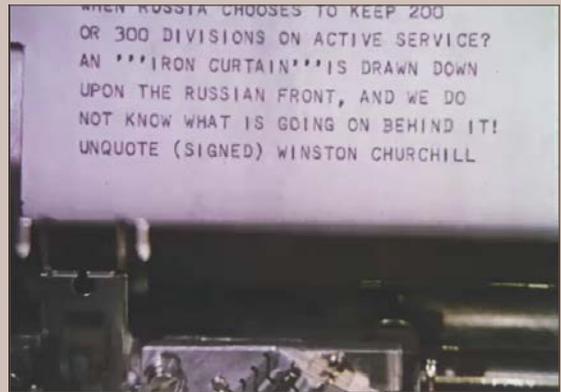
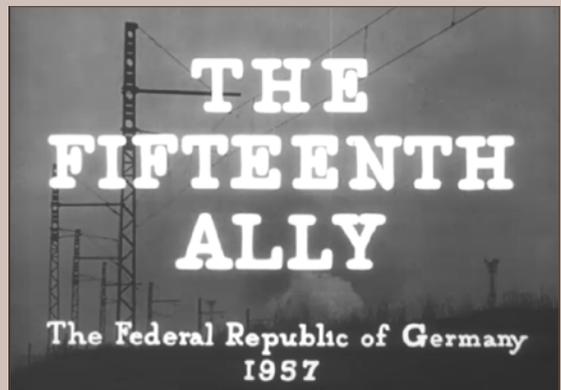


Image extraite du court métrage « Barrières », diffusé en 1983. Ce film revient sur divers aspects de l'histoire européenne de l'après-guerre ainsi que sur la division Est-Ouest. Dans la version anglaise, la voix du narrateur est celle de l'acteur américain Charlton Heston et, dans la version doublée, celle du comédien français Jean Piat.



Écran-titre du court métrage « The fifteenth Ally », diffusé en 1957 pour présenter l'Allemagne de l'Ouest, qui venait de rejoindre l'Alliance. Le Service d'information de l'OTAN (qui deviendra plus tard la Division Diplomatie publique) a commencé à produire des films consacrés à l'OTAN en 1951.



C'est en 2009 que l'OTAN a fait sa première incursion sur le terrain des réseaux sociaux. Ce sont des outils de choix pour faire connaître les activités de l'OTAN dans le monde entier. Grâce aux blogs, aux applications, à Facebook, à Twitter et à d'autres plateformes encore, l'OTAN peut toucher de nouveaux publics en s'adressant directement à eux sur leurs appareils portables. Fin 2018, les comptes officiels de l'Organisation sur les réseaux sociaux étaient suivis par près de 3 millions de personnes.

## Archives de l'OTAN : vers une plus grande transparence

*Les Archives de l'OTAN ont été créées à l'occasion du 50e anniversaire de l'Alliance, en 1999. Elles sont les gardiennes des documents officiels produits de 1949 à nos jours. Elles favorisent la transparence en rendant les informations de l'OTAN accessibles grâce à un programme de mise en lecture publique. Elles détiennent 40 000 boîtes de documents d'archives. Chaque année, quelque 100 000 documents viennent s'ajouter aux fonds d'archives.*

En 2018, l'OTAN a entamé un processus de mise en lecture publique pour un millier de documents produits par le Grand quartier général des puissances alliées en

Europe (SHAPE) dans les années 1950 et déclassifiés récemment. En tout, environ 13 000 documents à valeur historique ont été rendus accessibles au public en 2018, parmi lesquels des comptes rendus de réunions informelles du Conseil consacrées au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le travail d'amélioration de l'accès aux informations s'est poursuivi en 2018, au travers du site web des Archives de l'OTAN. Par ailleurs, depuis l'emménagement dans le nouveau siège, les chercheurs peuvent venir consulter des documents plus facilement dans la Bibliothèque et dans la Salle de lecture des Archives de l'OTAN.







## La mission Resolute Support

Resolute Support est une mission dirigée par l'OTAN visant à prodiguer formation, conseil et assistance aux forces et aux institutions de sécurité afghanes. Elle a été lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2015, immédiatement après la dissolution de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Le cadre juridique de la mission Resolute Support est fixé dans une convention sur le statut des forces, document signé à Kaboul le 30 septembre 2014 et ratifié par le Parlement afghan le 27 novembre 2014. La convention sur le statut des forces définit les conditions dans lesquelles les forces de l'OTAN seront déployées, ainsi que les activités qu'elles sont autorisées à mener. Cette mission s'appuie également sur la résolution 2189 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée à l'unanimité le 12 décembre 2014.

Dans le cadre de la mission, des activités de formation, de conseil et d'assistance sont menées à l'appui de la feuille de route du gouvernement afghan pour la sécurité, qui vise à accroître l'efficacité et la redevabilité des institutions et des forces de sécurité nationales afghanes.

Les pays qui ne fournissent pas de troupes à Resolute Support appuient la mission de différentes façons, et contribuent au vaste effort visant à renforcer le soutien dans la durée des forces de défense et de sécurité nationales afghanes.

Les Alliés et les pays partenaires contribuent également au financement des forces de défense et de sécurité nationales afghanes.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre plus large de l'engagement pris par la communauté internationale en Afghanistan de faire en sorte que ce pays ne redevienne plus jamais un sanctuaire pour le terrorisme.

Commandant : Général Austin S. Miller (États-Unis)  
Haut représentant civil de l'OTAN : M. l'Ambassadeur Cornelius Zimmermann (Allemagne)

Commandement de la mission Resolute Support (RSM)  
à Kaboul

Quartier général de la RSM

Commandant : Général Austin S. Miller (États-Unis)

Commandant adjoint : Général de corps d'armée

Salvatore Camporeale (Italie)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Capitale (TAAC(C)) :

Quartier général à Kaboul, sous commandement turc

Commandant : Général de brigade Tayyar Aydın (Turquie)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Nord (TAAC(N)) :

Quartier général à Mazar-i-Charif, sous commandement allemand

Commandant : Général de brigade Gerhard Ernst-Peter Klaffus (Allemagne)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Est (TAAC(E)) :

Quartier général à Laghman, sous commandement américain

Commandant : Général de brigade John W. Brennan Jr. (États-Unis)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Sud (TAAC(S)) :

Quartier général à Kandahar, sous commandement américain

Commandant : Général de brigade Jeffrey D. Smiley (États-Unis)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Ouest (TAAC(W)) :

Quartier général à Herat, sous commandement italien

Commandant : Général de brigade Francesco Bruno (Italie)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Air :

Commandant : Général de brigade Joel L. Carey (États-Unis)

### 39 pays fournisseurs de troupes (décembre 2018)

Albanie	136
Arménie	121
Australie	300
Autriche	18
Azerbaïdjan	120
Belgique	82
Bosnie-Herzégovine	63
Bulgarie	159
Croatie	106
République tchèque	364
Danemark	155
Estonie	39
Finlande	29
Géorgie	870
Allemagne	1 300
Grèce	10
Hongrie	93
Islande	3
Italie	895
Lettonie	40
Lituanie	50
Luxembourg	2
Mongolie	233
Monténégro	29
Pays-Bas	160
Nouvelle-Zélande	13
Macédoine du Nord	50
Norvège	55
Pologne	315
Portugal	193
Roumanie	693
Slovaquie	36
Slovénie	8
Espagne	60
Suède	29
Turquie	501
Ukraine	14
Royaume-Uni	1 100
États-Unis	8 475
Effectif total <sup>1</sup> :	16 919

<sup>1</sup> Les chiffres indiqués donnent une idée de la présence globale en Afghanistan de chacun des pays fournisseurs de troupes. Ils reposent sur des informations provenant directement des pays contributeurs et peuvent inclure les forces déployées à l'appui de la mission Resolute Support. Ils sont fournis à titre indicatif car ils changent régulièrement, en fonction des procédures de déploiement propres à chacun des pays contributeurs.

## Force pour le Kosovo

Dirigée par l'OTAN, la Force pour le Kosovo a pour mission de contribuer à maintenir un environnement sûr et sécurisé au Kosovo, en vertu du mandat défini dans la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU. Pour s'acquitter de cette mission, l'OTAN coopère avec l'ONU, l'Union européenne et d'autres acteurs internationaux, selon les besoins, et leur prête assistance pour favoriser l'établissement d'un Kosovo stable et pacifique. La KFOR aide à la mise en place de structures de sécurité professionnelles, démocratiques et multiethniques au Kosovo.

Commandant : Général de division Lorenzo D'Addario (Italie)

### 28 pays fournisseurs de troupes (décembre 2018)

Albanie	28
Arménie	40
Autriche	429
Bulgarie	22
Canada	5
Croatie	33
République tchèque	10
Danemark	35
Finlande	20
Allemagne	200
Grèce	109
Hongrie	385
Irlande	12
Italie	542
Lituanie	1
République de Moldova	41
Monténégro	1
Norvège	2
Pologne	260
Portugal	3
Roumanie	55
Slovénie	242
Suède	3
Suisse	190
Turquie	248
Ukraine	40
Royaume-Uni	31
États-Unis	655
Effectif total :	3 642

## Les dépenses de défense des pays de l'OTAN (2011 – 2018)

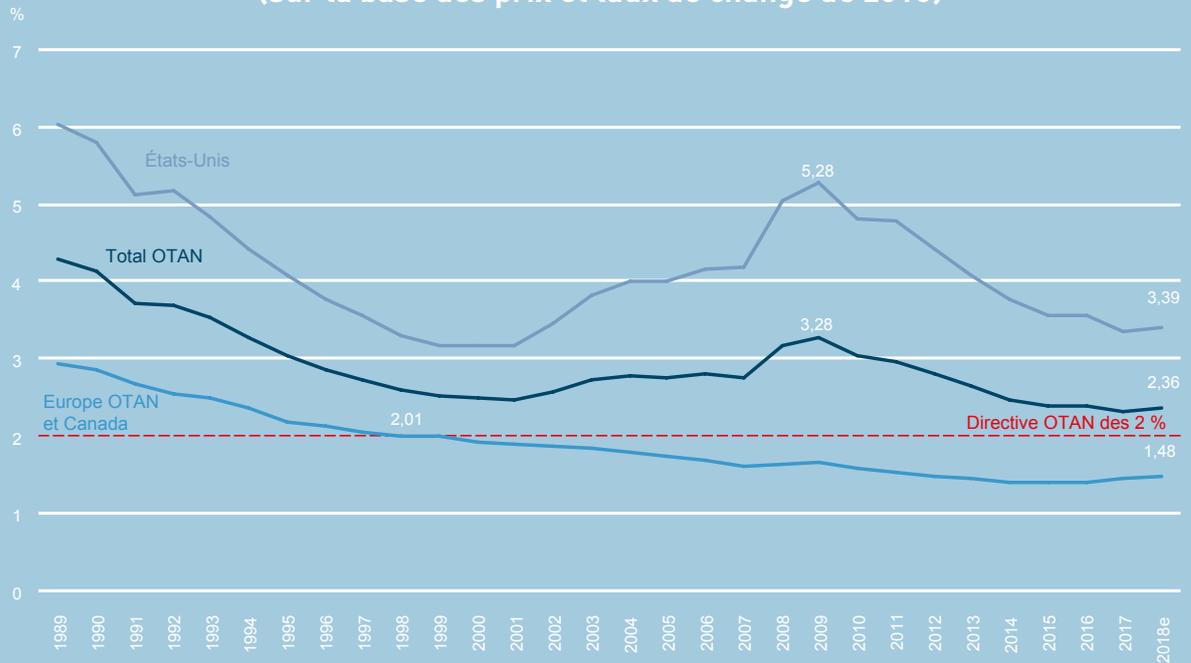
L'OTAN recueille régulièrement des données sur les dépenses de défense des Alliés et les présente sous la forme d'agrégats et de sous-ensembles. Le ministère de la Défense de chaque pays membre communique les données relatives aux dépenses de défense actuelles et futures selon une définition agréée des dépenses de défense. Les montants sont ceux que les États ont effectivement dépensés au cours de l'exercice pour répondre aux besoins de leurs forces armées ou de celles d'autres pays de l'Alliance.

L'OTAN recourt également à des informations économiques et démographiques actualisées mises à disposition par la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne (DG ECFIN) ainsi que par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Du fait des différences entre la définition OTAN et les définitions des pays, les chiffres présentés peuvent s'écarter considérablement de ceux qui sont cités par les médias, publiés par les autorités des pays ou inscrits dans les budgets nationaux.

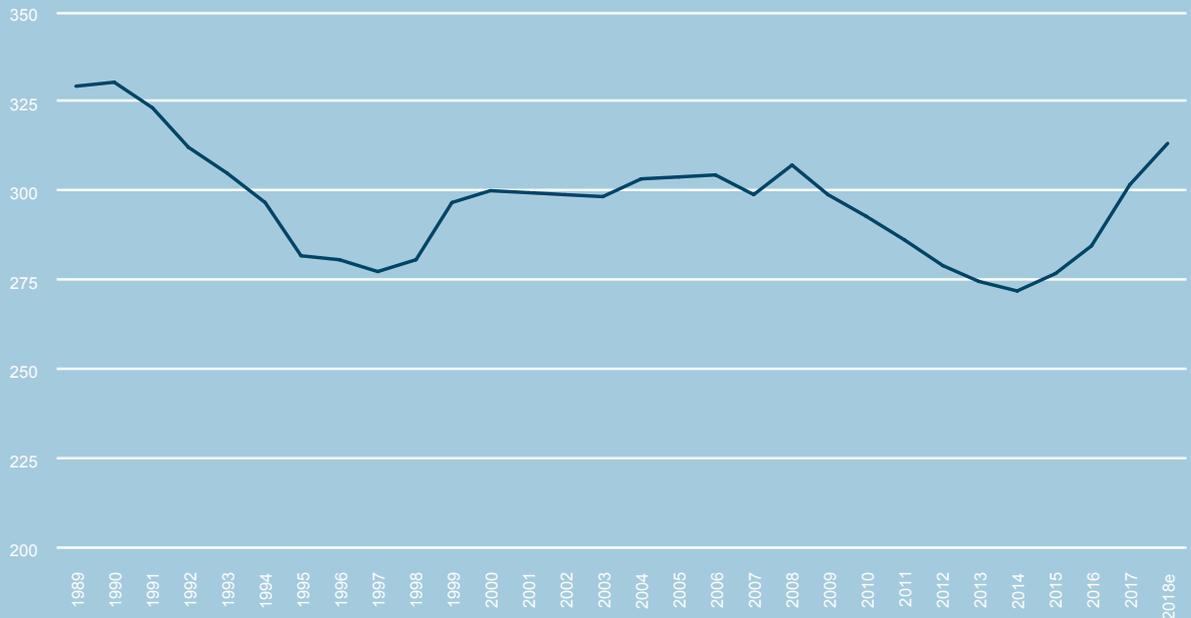
Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux équipements majeurs et les dépenses de recherche et développement consacrées à ces équipements. Les dépenses de personnel incluent les pensions de retraite.

Les informations utilisées dans le présent rapport ont été arrêtées à la date du 12 février 2019. Les chiffres pour 2018 sont des estimations.

**Graphique 1 : Dépenses de défense en part du PIB (%)  
(sur la base des prix et taux de change de 2010)**



**Graphique 2 : Europe OTAN et Canada – Dépenses de défense  
(en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2010)**

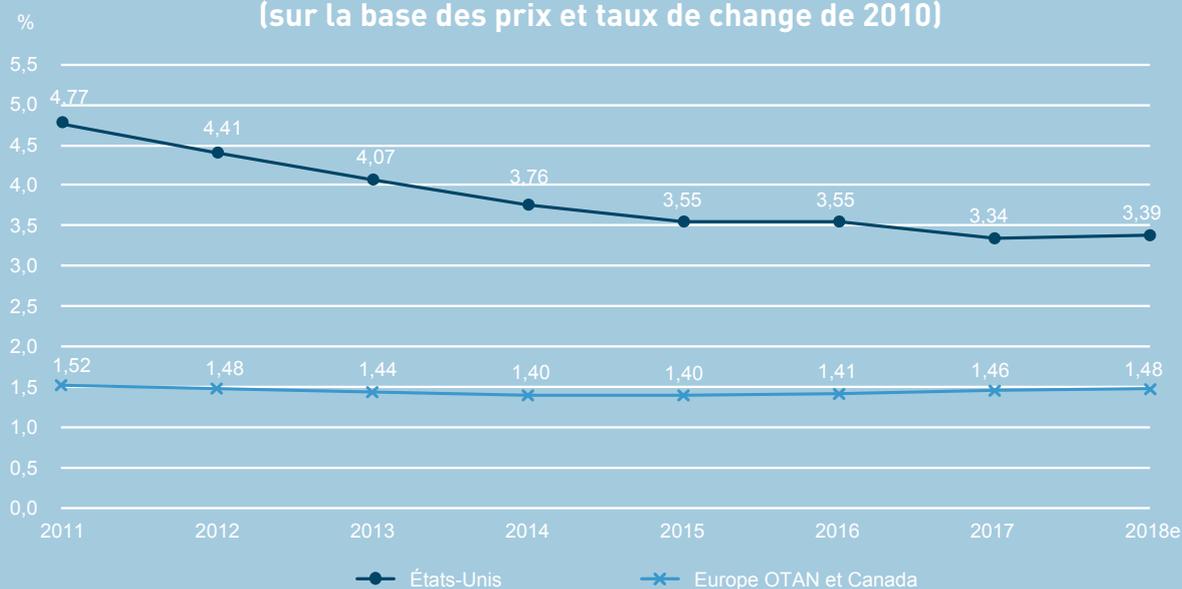


Notes : Le graphique tient compte des élargissements de 1999 (3 Alliés), de 2004 (7 Alliés), de 2009 (2 Alliés) et de 2017 (1 Allié).  
Les chiffres pour 2018 sont des estimations.

**Graphique 3 : Dépenses de défense**  
(en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2010)



**Graphique 4 : Dépenses de défense en part du PIB (%)**  
(sur la base des prix et taux de change de 2010)



Notes : Les chiffres pour 2018 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Europe OTAN et Canada comprend le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

**Tableau 1 : Dépenses de défense  
(en millions de monnaie nationale)**

Pays	Unité monétaire (en millions)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018e
<b>Prix courants</b>									
Albanie	Leks	19 877	19 820	19 022	18 788	16 671	16 250	17 199	19 492
Belgique	Euros	3 956	4 023	3 964	3 913	3 789	3 901	3 997	4 199
Bulgarie *	Leva	1 066	1 099	1 196	1 102	1 116	1 186	1 255	1 535
Canada	Dollars canadiens	21 808	19 978	18 764	20 076	23 900	23 474	30 207	27 559
Croatie	Kunas	5 323	5 059	4 848	6 113	6 057	5,696	6 120	6 560
République tchèque	Couronnes	43 131	42 780	42 035	41 003	47 264	45 598	52 714	58 810
Danemark	Couronnes	24 259	25 618	23 682	22 769	22 633	24 190	24 961	26 700
Estonie	Euros	280	340	361	386	418	450	479	524
France	Euros	38 443	39 105	39 402	39 149	39 199	39 950	40 852	42 748
Allemagne	Euros	34 630	36 168	34 593	34 749	35 898	37 598	40 447	41 913
Grèce	Euros	4 934	4 384	3 999	3 939	4 073	4 190	4 213	4 111
Hongrie	Forint	295 967	297 650	286 341	281 402	316 338	362 798	402 793	484 031
Italie	Euros	21 741	20 600	20 078	18 427	17 642	20 226	21 166	21 183
Lettonie**	Euros	206	193	212	221	254	364	470	594
Lituanie**	Euros	248	252	267	322	425	575	724	895
Luxembourg	Euros	167	167	176	190	225	213	288	316
Monténégro	Euros	57	53	49	52	51	56	59	71
Pays-Bas	Euros	8 156	8 067	7 702	7 788	7 816	8 234	8 686	10 701
Norvège	Couronnes	40 534	41 560	43 518	46 234	46 900	50 937	53 460	57 791
Pologne**	Zlotys	26 979	28 365	28 467	31 874	39 940	37 082	37 558	43 082
Portugal	Euros	2 627	2 366	2 457	2 263	2 384	2 364	2 398	2 728
Roumanie**	Nouveaux lei	7 255	7 282	8 160	9 014	10 337	10 738	14 765	18 165
Slovaquie	Euros	766	794	729	752	889	907	935	1 098
Slovénie	Euros	479	423	382	366	361	406	422	466
Espagne	Euros	10 059	10 828	9 495	9 508	10 000	9 014	10 528	11 276
Turquie	Livres	22 807	24 956	27 466	29 727	32 522	38,203	47 323	60 925
Royaume-Uni	Livres	39 204	36 563	39 824	39 902	38 940	41,590	43 257	45 421
États-Unis	Dollars É-U	740 744	712 947	680 856	653 942	641 253	656 059	642 936	684 360
<b>Prix constants de 2010</b>									
Albanie	Leks	19 427	19 172	18 347	17 845	15 745	15 422	16 101	17 576
Belgique	Euros	3 879	3 868	3 772	3 697	3 544	3 584	3 612	3 733
Bulgarie *	Leva	1 006	1 021	1 119	1 026	1 017	1 057	1 082	1 289
Canada	Dollars canadiens	21 123	19 117	17 676	18 546	22 246	21 717	27 325	24 450
Croatie	Kunas	5 236	4 901	4 660	5 875	5 819	5 476	5 820	6 099
République tchèque	Couronnes	43 121	42 154	40 836	38 869	44 288	42 193	48 077	52 668
Danemark	Couronnes	24 105	24 865	22 783	21 681	21 458	22 771	23 170	24 711
Estonie	Euros	266	313	321	333	357	379	389	410
France	Euros	38 081	38 292	38 286	37 822	37 443	38 087	38 691	40 109
Allemagne	Euros	34 259	35 240	33 056	32 633	33 056	34 156	36 187	36 802
Grèce	Euros	4 894	4 365	4 078	4 091	4 246	4 378	4 377	4 249
Hongrie	Forint	289 420	281 929	263 697	250 477	276 151	313 617	336 109	386 625
Italie	Euros	20 949	19 521	18 526	16 709	15 735	17 632	18 331	18 544
Lettonie**	Euros	194	175	189	194	223	317	396	484
Lituanie**	Euros	235	233	244	291	383	511	617	743
Luxembourg	Euros	159	155	161	170	201	189	250	267
Monténégro	Euros	57	52	48	50	48	50	50	60
Pays-Bas	Euros	8 057	7 827	7 359	7 374	7 393	7 721	8 024	9 699
Norvège	Couronnes	39 465	39 622	40 244	41 985	41 299	44 006	45 077	47 932
Pologne**	Zlotys	26 135	26 847	26 865	29 931	37 220	34 449	34 222	39 029
Portugal	Euros	2 634	2 382	2 418	2 211	2 283	2 225	2 223	2 494
Roumanie**	Nouveaux lei	6 991	6 746	7 312	7 938	8 872	8 995	11 821	13 654
Slovaquie	Euros	754	771	705	728	862	883	899	1 032
Slovénie	Euros	474	416	370	352	344	384	393	424
Espagne	Euros	10 056	10 817	9 452	9 484	9 923	8 919	10 290	10 920
Turquie	Livres	20 994	21 376	22 225	22 351	22 640	24 611	27 489	30 480
Royaume-Uni	Livres	38 466	35 323	37 768	37 205	36 151	37 831	38 566	39 736
États-Unis	Dollars É-U	725 959	686 410	644 939	611 382	593 960	603 175	580 184	605 371

Note : Les chiffres pour 2018 sont des estimations.

\* Les dépenses de défense n'incluent pas les pensions.

\*\* Pour ce qui est de 2018, ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année au moins 2 % du PIB à la défense, et ces estimations devraient donc évoluer en conséquence.

**Tableau 2 : Dépenses de défense  
(en millions de dollars des États-Unis)**

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018e
<b>Prix et taux de change courants</b>								
<b>Europe OTAN</b>	<b>281 525</b>	<b>264 517</b>	<b>269 434</b>	<b>270 430</b>	<b>235 336</b>	<b>237 326</b>	<b>250 862</b>	<b>281 665</b>
Albanie	197	183	180	178	132	131	144	181
Belgique	5 500	5 169	5 264	5 192	4 202	4 315	4 504	5 029
Bulgarie *	758	722	811	747	633	671	723	937
Croatie	996	865	850	1 064	883	837	924	1 057
République tchèque	2 437	2 185	2 148	1 975	1 921	1 866	2 255	2 754
Danemark	4 518	4 423	4 217	4 057	3 364	3 593	3 780	4 279
Estonie	389	437	480	513	463	497	540	627
France	53 441	50 245	52 316	51 940	43 474	44 191	46 036	51 200
Allemagne	48 140	46 470	45 931	46 102	39 813	41 590	45 580	50 199
Grèce	6 858	5 633	5 309	5 226	4 517	4 635	4 748	4 924
Hongrie	1 472	1 322	1 280	1 210	1 132	1 289	1 468	1 820
Italie	30 223	26 468	26 658	24 448	19 566	22 373	23 852	25 371
Lettonie**	286	248	281	293	281	403	530	711
Lituanie**	344	324	355	427	471	636	816	1 071
Luxembourg	232	214	234	253	249	236	325	378
Monténégro	80	68	65	69	57	62	66	85
Pays-Bas	11 339	10 365	10 226	10 332	8 668	9 108	9 788	12 817
Norvège	7 232	7 143	7 407	7 337	5 816	6 064	6 463	7 222
Pologne**	8 947	9 574	9 007	10 104	10 596	9 405	9 938	12 156
Portugal	3 652	3 040	3 262	3 003	2 644	2 615	2 702	3 267
Roumanie**	2 380	2 100	2 452	2 691	2 581	2 645	3 643	4 678
Slovaquie	1 065	1 020	968	997	986	1 003	1 053	1 316
Slovénie	666	543	507	486	401	449	476	558
Espagne	13 984	13 912	12 607	12 614	11 090	9 971	11 864	13 506
Turquie	13 616	13 895	14 427	13 583	11 957	12 649	12 972	13 898
Royaume-Uni	62 852	58 016	62 258	65 658	59 492	56 154	55 672	61 622
<b>Amérique du Nord</b>	<b>762 784</b>	<b>732 941</b>	<b>699 077</b>	<b>672 092</b>	<b>659 938</b>	<b>673 770</b>	<b>666 213</b>	<b>705 843</b>
Canada	22 040	19 994	18 221	18 150	18 685	17 711	23 277	21 483
États-Unis	740 744	712 947	680 856	653 942	641 253	656 059	642 936	684 360
<b>Total OTAN</b>	<b>1 044 308</b>	<b>997 459</b>	<b>968 512</b>	<b>942 522</b>	<b>895 274</b>	<b>911 096</b>	<b>917 075</b>	<b>987 508</b>
<b>Prix et taux de change constants de 2010</b>								
<b>Europe OTAN</b>	<b>265 661</b>	<b>260 551</b>	<b>257 465</b>	<b>254 164</b>	<b>255 451</b>	<b>263 686</b>	<b>275 405</b>	<b>289 697</b>
Albanie	187	184	177	172	151	148	155	169
Belgique	5 137	5 123	4 996	4 896	4 694	4 747	4 784	4 944
Bulgarie *	681	691	757	694	689	715	732	873
Croatie	952	891	848	1 068	1 058	996	1 059	1 109
République tchèque	2 258	2 207	2 138	2 035	2 319	2 209	2 517	2 758
Danemark	4 286	4 421	4 051	3 855	3 816	4 049	4 120	4 394
Estonie	352	414	426	442	473	502	515	543
France	50 436	50 715	50 706	50 091	49 590	50 443	51 243	53 121
Allemagne	45 374	46 673	43 780	43 220	43 781	45 237	47 927	48 741
Grèce	6 482	5 782	5 401	5 419	5 623	5 799	5 796	5 627
Hongrie	1 392	1 356	1 268	1 205	1 328	1 508	1 616	1 859
Italie	27 746	25 853	24 536	22 130	20 840	23 352	24 278	24 560
Lettonie**	256	232	250	257	295	419	525	641
Lituanie**	312	309	323	385	507	676	817	984
Luxembourg	210	206	213	225	266	250	331	353
Monténégro	75	69	63	66	64	66	67	79
Pays-Bas	10 670	10 367	9 747	9 766	9 791	10 225	10 627	12 845
Norvège	6 530	6 556	6 659	6 947	6 833	7 281	7 458	7 931
Pologne**	8 376	8 605	8 610	9 593	11 929	11 041	10 968	12 509
Portugal	3 489	3 155	3 203	2 929	3 023	2 946	2 944	3 303
Roumanie**	2 200	2 123	2 301	2 498	2 792	2 831	3 720	4 296
Slovaquie	999	1 022	934	964	1 142	1 170	1 190	1 367
Slovénie	627	551	490	467	455	508	520	562
Espagne	13 319	14 327	12 519	12 560	13 143	11 812	13 628	14 462
Turquie	13 970	14 224	14 789	14 873	15 065	16 377	18 292	20 282
Royaume-Uni	59 422	54 566	58 344	57 475	55 846	58 441	59 576	61 384
<b>Amérique du Nord</b>	<b>746 463</b>	<b>704 967</b>	<b>662 097</b>	<b>629 384</b>	<b>615 554</b>	<b>624 255</b>	<b>606 708</b>	<b>629 104</b>
Canada	20 504	18 557	17 158	18 002	21 594	21 081	26 524	23 733
États-Unis	725 959	686 410	644 939	611 382	593 960	603 175	580 184	605 371
<b>Total OTAN</b>	<b>1 012 124</b>	<b>965 518</b>	<b>919 562</b>	<b>883 549</b>	<b>871 005</b>	<b>887 941</b>	<b>882 114</b>	<b>918 801</b>

Notes : Les chiffres pour 2018 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Total OTAN et l'agrégat Europe OTAN comprennent le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

\* Les dépenses de défense n'incluent pas les pensions.

\*\* Pour ce qui est de 2018, ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année au moins 2 % du PIB à la défense, et ces estimations devraient donc évoluer en conséquence.

**Tableau 3 : Dépenses de défense en part du PIB et évolution annuelle réelle  
(sur la base des prix de 2010)**

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018e
<b>Part du PIB réel (%)</b>								
<b>Europe OTAN</b>	<b>1,55</b>	<b>1,52</b>	<b>1,49</b>	<b>1,44</b>	<b>1,42</b>	<b>1,44</b>	<b>1,46</b>	<b>1,51</b>
Albanie	1,53	1,49	1,41	1,35	1,16	1,10	1,11	1,16
Belgique	1,04	1,04	1,01	0,98	0,92	0,92	0,91	0,93
Bulgarie *	1,32	1,34	1,46	1,32	1,26	1,26	1,24	1,43
Croatie	1,60	1,53	1,46	1,84	1,78	1,62	1,67	1,71
République tchèque	1,07	1,05	1,03	0,95	1,03	0,96	1,04	1,11
Danemark	1,31	1,35	1,23	1,15	1,11	1,15	1,15	1,21
Estonie	1,68	1,90	1,91	1,93	2,02	2,07	2,03	2,07
France	1,87	1,87	1,86	1,82	1,78	1,79	1,78	1,82
Allemagne	1,28	1,31	1,22	1,18	1,18	1,19	1,23	1,23
Grèce	2,38	2,29	2,21	2,20	2,30	2,37	2,34	2,22
Hongrie	1,05	1,03	0,95	0,86	0,92	1,02	1,05	1,15
Italie	1,30	1,24	1,20	1,08	1,01	1,12	1,15	1,15
Lettonie**	1,01	0,88	0,93	0,94	1,04	1,45	1,74	2,03
Lituanie**	0,79	0,76	0,76	0,88	1,14	1,48	1,72	2,00
Luxembourg	0,39	0,38	0,38	0,38	0,44	0,40	0,52	0,54
Monténégro	1,75	1,66	1,47	1,50	1,40	1,42	1,36	1,55
Pays-Bas	1,24	1,22	1,15	1,13	1,11	1,14	1,15	1,35
Norvège	1,51	1,47	1,48	1,51	1,46	1,54	1,55	1,62
Pologne**	1,72	1,74	1,72	1,85	2,22	1,99	1,89	2,05
Portugal	1,49	1,41	1,44	1,31	1,33	1,27	1,23	1,35
Roumanie**	1,30	1,23	1,28	1,35	1,45	1,40	1,72	1,92
Slovaquie	1,09	1,09	0,98	0,99	1,13	1,12	1,10	1,21
Slovénie	1,30	1,17	1,05	0,97	0,93	1,01	0,98	1,02
Espagne	0,94	1,04	0,93	0,92	0,92	0,81	0,90	0,93
Turquie	1,64	1,59	1,52	1,45	1,39	1,46	1,52	1,64
Royaume-Uni	2,38	2,16	2,26	2,16	2,05	2,11	2,12	2,15
<b>Amérique du Nord</b>	<b>4,42</b>	<b>4,08</b>	<b>3,76</b>	<b>3,49</b>	<b>3,33</b>	<b>3,32</b>	<b>3,15</b>	<b>3,18</b>
Canada	1,23	1,10	0,99	1,01	1,20	1,15	1,41	1,23
États-Unis	4,77	4,41	4,07	3,76	3,55	3,55	3,34	3,39
<b>Total OTAN</b>	<b>2,97</b>	<b>2,80</b>	<b>2,64</b>	<b>2,48</b>	<b>2,39</b>	<b>2,39</b>	<b>2,32</b>	<b>2,36</b>
<b>Évolution annuelle réelle (%)</b>								
<b>Europe OTAN</b>	<b>-3,15</b>	<b>-1,92</b>	<b>-1,18</b>	<b>-1,28</b>	<b>0,51</b>	<b>3,22</b>	<b>4,44</b>	<b>5,19</b>
Albanie	0,55	-1,32	-4,30	-2,74	-11,76	-2,05	4,40	9,16
Belgique	-2,07	-0,27	-2,48	-1,99	-4,13	1,13	0,77	3,36
Bulgarie *	-18,22	1,54	9,53	-8,29	-0,84	3,88	2,33	19,19
Croatie	3,55	-6,41	-4,91	26,07	-0,94	-5,90	6,28	4,79
République tchèque	-15,13	-2,24	-3,13	-4,82	13,94	-4,73	13,94	9,55
Danemark	-4,83	3,15	-8,37	-4,84	-1,03	6,12	1,75	6,65
Estonie	6,04	17,71	2,72	3,75	7,12	6,11	2,55	5,40
France	-2,95	0,55	-0,02	-1,21	-1,00	1,72	1,59	3,67
Allemagne	-1,91	2,86	-6,20	-1,28	1,30	3,33	5,95	1,70
Grèce	-17,97	-10,81	-6,59	0,33	3,77	3,12	-0,04	-2,92
Hongrie	3,03	-2,59	-6,47	-5,01	10,25	13,57	7,17	15,03
Italie	-3,18	-6,82	-5,09	-9,81	-5,83	12,05	3,97	1,16
Lettonie**	2,27	-9,53	7,94	2,55	14,79	42,29	25,14	22,12
Lituanie**	-4,32	-0,90	4,72	19,15	31,60	33,37	20,79	20,49
Luxembourg	-15,16	-2,29	3,70	5,33	18,60	-6,04	32,39	6,66
Monténégro	0,63	-8,11	-8,44	4,49	-3,50	4,33	0,28	18,43
Pays-Bas	-4,90	-2,84	-5,98	0,19	0,26	4,43	3,93	20,87
Norvège	0,47	0,40	1,57	4,32	-1,63	6,55	2,43	6,33
Pologne**	2,06	2,73	0,07	11,41	24,35	-7,44	-0,66	14,05
Portugal	-1,45	-9,56	1,51	-8,56	3,24	-2,55	-0,08	12,19
Roumanie**	5,44	-3,50	8,39	8,57	11,76	1,39	31,41	15,50
Slovaquie	-12,23	2,31	-8,63	3,22	18,53	2,44	1,74	14,82
Slovénie	-18,77	-12,07	-11,19	-4,74	-2,39	11,55	2,34	8,07
Espagne	-9,66	7,57	-12,62	0,33	4,64	-10,12	15,37	6,12
Turquie	-1,16	1,82	3,97	0,57	1,30	8,71	11,69	10,88
Royaume-Uni	-1,50	-8,17	6,92	-1,49	-2,83	4,65	1,94	3,03
<b>Amérique du Nord</b>	<b>0,99</b>	<b>-5,56</b>	<b>-6,08</b>	<b>-4,94</b>	<b>-2,20</b>	<b>1,41</b>	<b>-2,81</b>	<b>3,69</b>
Canada	9,71	-9,50	-7,54	4,92	19,95	-2,38	25,82	-10,52
États-Unis	0,77	-5,45	-6,04	-5,20	-2,85	1,55	-3,81	4,34
<b>Total OTAN</b>	<b>-0,13</b>	<b>-4,60</b>	<b>-4,76</b>	<b>-3,92</b>	<b>-1,42</b>	<b>1,94</b>	<b>-0,66</b>	<b>4,16</b>

Notes : Les chiffres pour 2018 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Total OTAN et l'agrégat Europe OTAN comprennent le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

\* Les dépenses de défense n'incluent pas les pensions.

\*\* Pour ce qui est de 2018, ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année au moins 2 % du PIB à la défense, et ces estimations devraient donc évoluer en conséquence.

### Tableau 4 : PIB réel

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018e
<b>En milliards de dollars des États-Unis (prix et taux de change de 2010)</b>								
<b>Europe OTAN</b>	<b>17 173</b>	<b>17 167</b>	<b>17 295</b>	<b>17 628</b>	<b>18 002</b>	<b>18 355</b>	<b>18 862</b>	<b>19 230</b>
Albanie	12	12	13	13	13	13	14	15
Belgique	492	493	494	501	509	517	526	533
Bulgarie	52	52	52	53	55	57	59	61
Croatie	60	58	58	58	59	61	63	65
République tchèque	211	209	208	214	226	231	241	248
Danemark	326	327	330	335	343	352	359	364
Estonie	21	22	22	23	23	24	25	26
France	2 699	2 710	2 726	2 753	2 781	2 812	2 876	2 923
Allemagne	3 536	3 561	3 583	3 661	3 715	3 795	3 888	3 949
Grèce	272	252	244	246	245	244	248	253
Hongrie	133	131	134	139	144	147	154	161
Islande	14	14	15	15	16	17	18	18
Italie	2 138	2 077	2 041	2 044	2 061	2 081	2 114	2 135
Lettonie	25	26	27	27	28	29	30	32
Lituanie	39	41	42	44	45	46	48	49
Luxembourg	55	54	56	59	61	63	64	65
Monténégro	4,3	4,2	4,3	4,4	4,5	4,7	4,9	5,1
Pays-Bas	859	850	850	862	879	897	924	949
Norvège	433	445	450	459	468	473	483	490
Pologne	486	494	501	518	538	554	581	611
Portugal	234	225	222	224	228	232	239	244
Roumanie	170	173	179	185	192	202	216	224
Slovaquie	92	94	95	98	101	105	108	113
Slovénie	48	47	47	48	49	50	53	55
Espagne	1 417	1 376	1 352	1 371	1 421	1 466	1 510	1 548
Turquie	854	895	974	1 023	1 083	1 118	1 201	1 240
Royaume-Uni	2 493	2 529	2 580	2 657	2 719	2 768	2 816	2 852
<b>Amérique du Nord</b>	<b>16 889</b>	<b>17 260</b>	<b>17 589</b>	<b>18 027</b>	<b>18 513</b>	<b>18 800</b>	<b>19 232</b>	<b>19 774</b>
Canada	1 664	1 693	1 735	1 785	1 802	1 828	1 884	1 924
États-Unis	15 225	15 567	15 854	16 243	16 710	16 972	17 349	17 851
<b>Total OTAN</b>	<b>34 061</b>	<b>34 428</b>	<b>34 884</b>	<b>35 655</b>	<b>36 515</b>	<b>37 155</b>	<b>38 094</b>	<b>39 005</b>

Notes : Les chiffres pour 2018 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Total OTAN et l'agrégat Europe OTAN comprennent le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

**Tableau 5 : PIB par habitant et dépenses de défense par habitant  
(prix et taux de change de 2010)**

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018e
<b>PIB par habitant (en milliers de dollars des États-Unis)</b>								
<b>Europe OTAN</b>	<b>30,8</b>	<b>30,7</b>	<b>30,8</b>	<b>31,3</b>	<b>31,8</b>	<b>32,3</b>	<b>33,1</b>	<b>33,6</b>
Albanie	4,2	4,3	4,3	4,4	4,5	4,7	4,9	5,1
Belgique	44,8	44,6	44,4	44,8	45,3	45,8	46,3	46,8
Bulgarie	7,0	7,1	7,1	7,3	7,6	8,0	8,3	8,7
Croatie	13,9	13,7	13,6	13,7	14,1	14,7	15,3	15,8
République tchèque	20,1	19,9	19,8	20,3	21,4	21,9	22,8	23,4
Danemark	58,6	58,5	58,8	59,4	60,4	61,4	62,3	62,7
Estonie	15,8	16,5	16,9	17,4	17,8	18,4	19,3	19,9
France	41,3	41,3	41,3	41,5	41,8	42,1	42,9	43,4
Allemagne	44,1	44,3	44,4	45,2	45,5	46,1	47,0	47,5
Grèce	24,5	22,8	22,3	22,6	22,6	22,7	23,1	23,7
Hongrie	13,3	13,2	13,5	14,1	14,7	15,0	15,7	16,5
Islande	43,7	44,0	45,4	45,9	47,4	50,2	51,0	52,5
Italie	35,6	34,4	33,6	33,6	33,9	34,3	34,9	35,3
Lettonie	12,3	12,9	13,4	13,8	14,3	14,7	15,6	16,4
Lituanie	13,0	13,7	14,3	14,9	15,4	15,9	16,9	17,6
Luxembourg	105,0	102,2	103,3	105,2	107,3	107,1	106,4	107,1
Monténégro	6,9	6,7	6,9	7,0	7,3	7,5	7,9	8,2
Pays-Bas	51,5	50,8	50,6	51,1	51,9	52,7	53,9	55,0
Norvège	87,5	88,7	88,5	89,3	90,1	90,4	91,5	92,1
Pologne	12,6	12,8	13,0	13,5	14,0	14,4	15,1	15,9
Portugal	22,2	21,4	21,2	21,5	22,0	22,5	23,2	23,8
Roumanie	8,4	8,6	9,0	9,3	9,7	10,2	11,0	11,5
Slovaquie	17,0	17,3	17,5	18,0	18,7	19,3	19,9	20,7
Slovénie	23,5	22,9	22,6	23,2	23,7	24,5	25,6	26,7
Espagne	30,3	29,4	29,0	29,5	30,6	31,6	32,4	33,2
Turquie	11,6	11,9	12,9	13,3	14,0	14,3	15,2	15,5
Royaume-Uni	39,4	39,7	40,3	41,1	41,8	42,2	42,6	42,9
<b>Amérique du Nord</b>	<b>48,7</b>	<b>49,4</b>	<b>50,0</b>	<b>50,9</b>	<b>51,9</b>	<b>52,3</b>	<b>53,1</b>	<b>54,2</b>
Canada	48,5	48,7	49,4	50,2	50,3	50,4	51,3	51,9
États-Unis	48,8	49,5	50,1	50,9	52,0	52,5	53,3	54,4
<b>Total OTAN</b>	<b>37,7</b>	<b>37,9</b>	<b>38,2</b>	<b>38,8</b>	<b>39,6</b>	<b>40,1</b>	<b>40,8</b>	<b>41,6</b>
<b>Dépenses de défense par habitant (en dollars des États-Unis)</b>								
<b>Europe OTAN</b>	<b>476</b>	<b>465</b>	<b>458</b>	<b>451</b>	<b>452</b>	<b>464</b>	<b>483</b>	<b>506</b>
Albanie	64	64	61	59	53	52	54	59
Belgique	467	463	449	438	418	420	421	433
Bulgarie *	93	95	104	96	96	100	103	124
Croatie	222	209	199	252	252	239	256	269
République tchèque	215	210	203	193	220	209	238	260
Danemark	770	791	722	683	672	707	714	758
Estonie	265	313	322	336	360	381	391	412
France	772	772	768	755	745	754	764	788
Allemagne	565	580	543	534	536	549	580	586
Grèce	584	523	493	497	520	538	541	526
Hongrie	140	137	128	122	135	154	165	190
Italie	462	428	405	364	343	385	401	406
Lettonie **	125	114	124	129	149	214	271	333
Lituanie **	103	103	109	131	175	236	290	353
Luxembourg	405	387	391	402	468	428	555	579
Monténégro	121	111	102	106	102	107	108	128
Pays-Bas	639	619	580	579	578	601	621	745
Norvège	1 318	1 306	1 311	1 352	1 316	1 391	1 413	1 489
Pologne **	217	223	224	249	310	287	285	325
Portugal	330	300	306	282	292	285	286	322
Roumanie **	109	106	115	125	141	144	189	220
Slovaquie	185	189	172	178	211	215	219	251
Slovénie	306	268	238	226	221	246	252	272
Espagne	285	306	269	270	283	254	293	310
Turquie	189	190	195	194	195	209	231	253
Royaume-Uni	939	857	910	890	858	890	902	924
<b>Amérique du Nord</b>	<b>2 155</b>	<b>2 019</b>	<b>1 882</b>	<b>1 776</b>	<b>1 724</b>	<b>1 736</b>	<b>1 674</b>	<b>1 723</b>
Canada	597	534	488	507	603	581	723	641
États-Unis	2 326	2 183	2 037	1 917	1 849	1 865	1 781	1 846
<b>Total OTAN</b>	<b>1 119</b>	<b>1 062</b>	<b>1 007</b>	<b>962</b>	<b>944</b>	<b>957</b>	<b>946</b>	<b>980</b>

Notes : Les chiffres pour 2018 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Total OTAN et l'agrégat Europe OTAN comprennent le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

\* Les dépenses de défense n'incluent pas les pensions.

\*\* Pour ce qui est de 2018, ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année au moins 2 % du PIB à la défense, et ces estimations devraient donc évoluer en conséquence.

**Tableau 6 : Personnel militaire  
(en milliers)**

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018e
<b>Europe OTAN</b>	<b>2 004</b>	<b>1 956</b>	<b>1 862</b>	<b>1 825</b>	<b>1 740</b>	<b>1 718</b>	<b>1 774</b>	<b>1 791</b>
Albanie	10	7,9	6,8	6,7	6,2	5,8	6,8	6,8
Belgique	32	31	31	31	30	29	28	27
Bulgarie	29	26	28	27	25	25	25	25
Croatie	16	16	16	15	15	15	15	15
République tchèque	22	22	20	20	21	23	24	25
Danemark	19	19	18	17	17	17	17	17
Estonie	5,9	6,0	6,3	6,3	6,0	6,1	6,2	6,2
France	227	219	213	207	205	208	208	208
Allemagne	205	192	184	179	177	178	180	183
Grèce	117	110	110	107	104	106	106	105
Hongrie	19	19	18	17	17	18	19	19
Italie	192	189	189	183	178	176	175	180
Lettonie	4,8	4,7	4,6	4,6	4,8	5,2	5,5	6,3
Lituanie	8,0	8,3	8,4	8,6	12	12	13	15
Luxembourg	0,9	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Monténégro	1,9	1,9	1,9	1,9	1,7	1,5	1,5	1,5
Pays-Bas	45	44	42	41	41	40	39	41
Norvège	21	21	20	21	21	20	20	20
Pologne	97	98	100	99	99	102	105	118
Portugal	35	34	33	31	28	30	28	30
Roumanie	66	66	66	65	64	63	62	69
Slovaquie	13	13	12	12	12	12	12	13
Slovénie	7,2	7,1	6,9	6,8	6,6	6,5	6,3	6,8
Espagne	127	125	122	122	122	121	118	121
Turquie	495	495	427	427	385	359	416	386
Royaume-Uni	191	184	179	169	141	139	137	145
<b>Amérique du Nord</b>	<b>1 493</b>	<b>1 467</b>	<b>1 450</b>	<b>1 404</b>	<b>1 384</b>	<b>1 372</b>	<b>1 379</b>	<b>1 394</b>
Canada	68	68	68	66	70	71	71	71
États-Unis	1 425	1 400	1 382	1 338	1 314	1 301	1 307	1 323
<b>Total OTAN</b>	<b>3 497</b>	<b>3 423</b>	<b>3 312</b>	<b>3 229</b>	<b>3 125</b>	<b>3 090</b>	<b>3 152</b>	<b>3 184</b>

Notes : Les chiffres pour 2018 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Total OTAN et l'agrégat Europe OTAN comprennent le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

**Tableau 7a : Répartition des dépenses de défense par catégorie principale  
(en pourcentage des dépenses de défense totales)**

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018e
<b>Équipement (a)</b>								
Albanie	13,36	14,44	16,29	16,65	8,92	8,01	6,96	10,72
Belgique	6,27	3,57	2,84	3,52	3,44	4,66	6,41	9,80
Bulgarie *	6,33	3,68	4,52	1,03	3,47	9,15	8,10	20,30
Canada	9,67	8,31	11,16	13,03	10,47	10,61	10,89	13,05
Croatie	15,79	14,72	10,72	5,56	8,01	7,51	5,69	9,45
République tchèque	13,30	14,78	9,49	6,53	11,76	6,70	11,12	12,39
Danemark	9,68	9,03	11,26	10,99	11,50	13,68	10,39	13,43
Estonie	10,11	13,69	14,48	22,15	12,82	17,86	19,22	18,15
France	28,17	30,58	28,56	24,64	25,04	24,44	24,17	23,66
Allemagne	16,41	16,45	12,74	12,94	11,93	12,21	13,75	14,13
Grèce	5,86	7,47	12,06	8,17	10,40	13,45	15,47	12,40
Hongrie	12,29	5,84	11,08	7,76	9,75	13,37	15,34	20,35
Italie	11,74	8,87	12,51	10,92	9,72	19,09	20,68	21,12
Lettonie	10,78	10,45	12,09	7,55	13,60	19,05	17,22	35,37
Lituanie	9,38	11,20	9,23	14,06	21,55	30,06	31,61	30,59
Luxembourg	21,86	17,11	14,57	22,61	33,33	30,07	42,06	41,77
Monténégro	1,73	4,44	1,32	7,46	5,43	4,46	4,89	9,66
Pays-Bas	14,43	13,41	12,57	10,68	11,16	14,14	16,80	24,93
Norvège	17,04	17,76	18,89	21,17	22,49	24,05	24,70	26,69
Pologne	16,13	15,16	13,90	18,84	33,20	21,62	22,04	26,54
Portugal	12,07	9,34	8,65	8,43	8,70	9,95	10,02	12,97
Roumanie	7,57	4,14	10,71	15,77	19,65	20,43	33,20	34,36
Slovaquie	7,15	9,56	7,39	11,12	18,28	15,32	17,74	22,27
Slovénie	5,70	1,20	1,27	0,66	1,85	1,02	4,04	8,22
Espagne	6,74	22,86	12,37	13,49	14,82	6,65	20,39	23,04
Turquie	24,57	21,21	26,89	25,08	25,13	25,55	30,60	31,55
Royaume-Uni	22,01	19,54	21,89	22,82	21,75	21,24	22,29	24,14
États-Unis	26,99	26,97	25,83	25,97	25,41	25,05	25,73	25,27
<b>Personnel (b)</b>								
Albanie	77,07	69,97	75,25	68,05	78,15	68,05	68,20	68,19
Belgique	75,88	78,52	77,34	77,84	78,23	77,11	75,60	72,06
Bulgarie *	67,36	64,71	65,37	72,84	73,66	65,64	68,33	58,04
Canada	47,11	49,10	52,44	50,90	53,76	53,11	56,59	48,87
Croatie	67,17	68,13	68,06	76,55	72,28	75,40	71,72	71,30
République tchèque	56,28	61,66	62,03	61,40	55,27	61,97	56,19	55,26
Danemark	52,22	49,05	51,74	51,27	52,01	49,51	47,01	46,22
Estonie	32,28	29,75	39,83	38,62	39,56	38,70	34,89	31,75
France	49,35	49,11	49,23	48,59	47,79	47,94	47,98	46,90
Allemagne	52,29	50,60	49,86	50,67	49,86	48,35	48,75	46,97
Grèce	76,03	73,19	74,56	77,18	72,05	73,13	72,19	71,36
Hongrie	50,64	47,69	48,96	49,77	48,21	49,66	42,41	39,98
Italie	74,78	77,05	75,00	76,41	77,55	70,79	67,58	65,66
Lettonie	51,31	56,15	52,98	52,97	50,06	43,87	37,26	32,06
Lituanie	66,87	66,78	66,53	57,53	48,49	45,50	40,79	40,51
Luxembourg	52,29	54,23	51,10	49,31	42,77	45,56	34,40	32,29
Monténégro	82,88	82,68	87,68	78,53	78,03	75,32	79,56	71,65
Pays-Bas	54,66	57,54	58,53	56,50	55,51	51,77	50,97	43,69
Norvège	43,43	42,38	41,02	39,36	38,70	37,28	36,10	34,47
Pologne	57,80	57,34	57,70	51,45	41,96	47,15	50,04	45,99
Portugal	78,30	78,39	79,85	81,27	81,90	81,38	81,52	71,79
Roumanie	79,11	84,00	78,99	71,15	63,30	65,01	54,67	52,53
Slovaquie	69,47	66,53	70,14	69,14	56,24	58,72	58,21	54,74
Slovénie	74,63	78,91	80,52	82,31	82,23	76,03	75,05	72,43
Espagne	64,81	57,19	68,25	67,34	65,18	72,61	61,64	57,29
Turquie	53,02	56,02	54,58	56,88	56,82	57,60	51,02	45,28
Royaume-Uni	37,55	38,90	37,85	36,59	36,80	35,27	34,54	33,71
États-Unis	33,01	32,12	34,38	35,45	36,64	45,01	41,22	38,70

\* Les dépenses de défense n'incluent pas les pensions.

(a) Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux matériels d'importance majeure et les coûts de R&D liés à ces matériels.

(b) Les dépenses de personnel se composent des dépenses liées au personnel militaire et civil et des pensions.

**Tableau 7b : Répartition des dépenses de défense par catégorie principale  
(en pourcentage des dépenses de défense totales)**

Pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018e
<b>Infrastructure (c)</b>								
Albanie	0,78	0,64	1,17	0,86	1,40	1,37	0,92	1,08
Belgique	1,69	1,59	2,28	1,81	0,93	0,95	1,04	1,49
Bulgarie *	1,53	0,76	0,47	0,63	1,27	0,63	0,83	0,48
Canada	5,48	5,47	4,12	3,81	3,63	3,03	3,03	4,36
Croatie	0,71	0,57	1,21	1,24	1,98	1,26	3,59	1,07
République tchèque	2,51	1,61	2,72	2,34	3,32	3,91	4,00	4,98
Danemark	1,45	1,24	1,16	0,97	1,09	2,16	1,95	2,22
Estonie	13,57	8,85	11,54	8,20	8,45	12,15	11,27	7,98
France	2,68	3,42	2,30	2,33	2,80	2,70	2,88	3,51
Allemagne	4,13	3,53	3,55	3,75	3,60	3,39	3,91	3,94
Grèce	1,26	0,79	0,63	1,10	0,65	0,58	0,37	0,14
Hongrie	1,31	2,11	2,32	1,07	1,21	1,13	1,64	4,85
Italie	1,31	1,02	1,57	1,40	1,30	0,70	0,94	1,92
Lettonie	9,29	4,16	6,26	8,89	6,64	12,83	17,56	8,15
Lituanie	1,37	1,47	2,04	2,17	2,16	3,59	3,92	4,97
Luxembourg	7,18	8,20	11,81	10,26	7,79	6,64	4,64	6,85
Monténégro	2,50	0,03	0,09	0,96	2,47	2,41	0,87	2,68
Pays-Bas	3,77	3,70	2,74	4,77	3,19	3,90	3,34	4,03
Norvège	4,22	4,86	5,64	6,00	5,60	6,96	7,35	7,79
Pologne	4,80	4,76	5,62	5,47	4,74	4,62	4,21	3,61
Portugal	0,01	0,04	0,04	0,11	0,25	0,06	0,03	0,37
Roumanie	1,47	1,19	1,16	1,09	1,27	2,77	2,09	3,65
Slovaquie	1,01	0,37	0,29	0,57	1,99	3,75	2,97	2,00
Slovénie	2,61	2,02	1,33	0,65	0,61	1,14	0,45	0,49
Espagne	1,88	0,85	0,67	0,66	0,97	0,97	0,68	0,39
Turquie	2,91	3,70	2,72	2,77	2,56	2,42	2,95	2,38
Royaume-Uni	1,64	1,91	2,04	1,95	1,63	1,87	2,25	2,48
États-Unis	3,14	2,38	2,08	1,71	1,45	1,22	1,23	1,38
<b>Autres dépenses (d)</b>								
Albanie	8,79	14,95	7,30	14,44	11,53	22,57	23,92	20,01
Belgique	16,15	16,31	17,53	16,83	17,40	17,28	16,95	16,65
Bulgarie *	24,78	30,85	29,64	25,51	21,60	24,57	22,74	21,19
Canada	37,75	37,12	32,28	32,26	32,14	33,25	29,48	33,72
Croatie	16,33	16,58	20,01	16,65	17,73	15,83	18,99	18,17
République tchèque	27,91	21,95	25,75	29,73	29,65	27,43	28,69	27,37
Danemark	36,65	40,68	35,84	36,78	35,40	34,65	40,66	38,13
Estonie	44,04	47,71	34,14	31,03	39,18	31,30	34,62	42,12
France	19,80	16,89	19,91	24,43	24,37	24,92	24,97	25,92
Allemagne	27,17	29,42	33,84	32,63	34,61	36,05	33,58	34,96
Grèce	16,84	18,55	12,75	13,55	16,90	12,84	11,97	16,10
Hongrie	35,76	44,35	37,64	41,40	40,83	35,84	40,62	34,82
Italie	12,17	13,06	10,93	11,27	11,42	9,42	10,80	11,30
Lettonie	28,62	29,23	28,68	30,59	29,69	24,25	27,96	24,42
Lituanie	22,39	20,56	22,20	26,24	27,79	20,85	23,67	23,94
Luxembourg	18,67	20,46	22,52	17,82	16,11	17,73	18,90	19,10
Monténégro	12,89	12,85	10,91	13,06	14,07	17,80	14,67	16,01
Pays-Bas	27,14	25,34	26,16	28,05	30,14	30,20	28,90	27,35
Norvège	35,31	35,00	34,45	33,46	33,21	31,71	31,84	31,05
Pologne	21,27	22,73	22,78	24,24	20,11	26,61	23,71	23,85
Portugal	9,62	12,22	11,46	10,19	9,15	8,61	8,43	14,87
Roumanie	11,85	10,68	9,13	11,98	15,78	11,79	10,04	9,46
Slovaquie	22,38	23,55	22,19	19,16	23,49	22,22	21,08	20,99
Slovénie	17,05	17,87	16,88	16,38	15,31	21,80	20,46	18,87
Espagne	26,58	19,11	18,71	18,50	19,03	19,78	17,28	19,27
Turquie	19,49	19,07	15,80	15,27	15,49	14,43	15,43	20,79
Royaume-Uni	38,80	39,64	38,22	38,63	39,82	41,62	40,92	39,67
États-Unis	36,86	38,53	37,72	36,87	36,51	28,73	31,83	34,65

\* Les dépenses de défense n'incluent pas les pensions.

(c) Les dépenses d'infrastructure correspondent aux dépenses liées à l'infrastructure commune de l'OTAN et aux constructions militaires nationales.

(d) Autres dépenses : dépenses de fonctionnement et de maintenance, autres dépenses de R&D et dépenses des catégories non énumérées ci-dessus.

## Dépenses de défense de l'OTAN

Par dépense de défense, l'OTAN entend une dépense effectuée par un État dans le but exprès de répondre aux besoins des forces armées du pays, de celles d'autres Alliés ou de l'Alliance elle-même.

Les dépenses de défense se composent majoritairement des montants qui sont consacrés aux forces armées financées sur le budget du ministère de la Défense. Les forces armées comprennent les forces terrestres, les forces maritimes et les forces aériennes, ainsi que les formations interarmées, telles que l'Administration et le commandement, les forces d'opérations spéciales, le service médical, le commandement logistique, etc. Elles peuvent comprendre d'« autres forces » – notamment les forces du ministère de l'Intérieur, les forces de la police nationale, les forces de gendarmerie, les carabiniers et les garde-côtes. Pour ces forces, ne sont comptabilisés comme dépenses que les montants consacrés aux éléments qui reçoivent une formation tactique, qui sont équipés comme des forces militaires, qui peuvent opérer sous commandement militaire direct au cours d'opérations et qui sont aptes à être déployés en dehors du territoire national à l'appui d'une force militaire. Entrent également dans les dépenses de défense les dépenses consacrées aux « autres forces » qui sont à la charge de ministères autres que celui de la Défense.

Les pensions versées directement par les États aux militaires retraités et au personnel civil retraité des services militaires entrent dans les dépenses de défense, que ces montants proviennent du budget du ministère de la Défense ou de celui d'autres ministères.

Les dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix et aux opérations humanitaires (prises en charge par le ministère de la Défense ou par d'autres ministères), les dépenses consacrées à la destruction d'armes, d'équipements et de munitions, les contributions versées aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'OTAN, et les dépenses liées à l'inspection et au contrôle de la destruction d'équipements entrent dans les dépenses de défense.

Les dépenses de recherche et développement (R&D) sont incluses elles aussi dans les dépenses de défense. Elles comprennent les dépenses relatives à des projets qui ne débouchent pas sur la production d'équipements.

Les dépenses relatives à l'élément militaire d'activités mixtes, c'est-à-dire comprenant un élément civil et un élément militaire, n'entrent dans les dépenses de défense que si l'on peut rendre compte isolément de l'élément militaire ou l'évaluer de manière distincte.

Les dépenses effectuées au titre de l'infrastructure commune de l'OTAN n'entrent dans le total des dépenses de défense de chacun des pays de l'Alliance qu'à hauteur de la contribution nette de ces pays. La réparation des dommages causés en temps de guerre et les dépenses de défense civile n'entrent pas dans la définition OTAN des dépenses de défense.

L'OTAN utilise le dollar des États-Unis comme dénominateur monétaire commun. Le taux de change appliqué à chaque pays est le taux annuel moyen publié par le Fonds monétaire international. Les montants des dépenses de défense sont exprimés à prix courants, à prix constants, à prix et à taux de change courants ainsi qu'à prix et à taux de change constants.

### Note explicative

Dans le cas de la France, les données de défense antérieures à 2010 sont purement indicatives. L'Islande ne possède pas de forces armées. Pour les pays de la zone euro, les valeurs monétaires sont exprimées en euros pour toutes les années. L'Estonie a adopté l'euro en 2011, la Lettonie en 2014 et la Lituanie en 2015. Le Monténégro a adhéré à l'Alliance en 2017.

Pour éviter toute ambiguïté, l'exercice indiqué correspond à l'année qui est la mieux représentée, en nombre de mois, dans la fourchette considérée : ainsi, 2018 représente l'exercice 2018/2019 pour le Canada et le Royaume-Uni et l'exercice 2017/2018 pour les États-Unis. Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent s'écarter de la somme de leurs composantes.

### Signes conventionnels

e	estimation
-	néant
..	non disponible
//	sans objet

### Nomenclature des dépenses de défense de l'OTAN

1	Dépenses de fonctionnement
1.1	Personnel militaire
1.1.1	Rémunérations et indemnités
1.1.2	Cotisations de l'employeur aux caisses de retraite
1.1.3	Autres dépenses
1.2	Personnel civil
1.2.1	Traitements et indemnités
1.2.2	Cotisations de l'employeur aux caisses de retraite
1.3	Pensions de retraite
1.3.1	Pensions versées aux militaires à la retraite
1.3.2	Pensions versées aux civils à la retraite
1.4	Fonctionnement et maintenance
1.4.1	Munitions et explosifs (à l'exclusion des armes nucléaires)
1.4.2	Produits pétroliers
1.4.3	Pièces de rechange
1.4.4	Autres matériels et fournitures
1.4.5	Loyers
1.4.6	Autres dépenses de fonctionnement et de maintenance
2	Acquisitions et constructions
2.1	Équipements majeurs
2.1.1	Systèmes de missile

- 2.1.2 Missiles (armement conventionnel)
- 2.1.3 Armes nucléaires
- 2.1.4 Aéronefs
- 2.1.5 Artillerie
- 2.1.6 Véhicules de combat
- 2.1.7 Génie
- 2.1.8 Armes de petit calibre
- 2.1.9 Véhicules de transport
- 2.1.10 Navires et embarcations portuaires
- 2.1.11 Matériel électronique et de télécommunications
- 2.2 Constructions militaires nationales
- 2.3 Infrastructure commune de l'OTAN
- 2.3.1 Dépenses effectuées en qualité de pays hôte
- 2.3.2 Paiements à d'autres pays
- 2.3.3 Paiements reçus d'autres pays
- 2.3.4 Terrains et services collectifs
- 3 Recherche et développement
- 3.1 Dépenses de R&D pour les équipements majeurs
- 3.2 Autres dépenses de R&D
- 4 Autres dépenses
- 5 Total
- 6 Différences statistiques
- 7 Total ajusté

#### **Catégories principales de dépenses de défense**

- Équipement (tableau 7a) – lignes 2.1 + 3.1
- Personnel (tableau 7a) – lignes 1.1 + 1.2 + 1.3
- Infrastructure (tableau 7b) – lignes 2.2 + 2.3
- Autres (tableau 7b) – lignes 1.4 + 3.2 + 4





Division Diplomatie publique de l'OTAN  
1110 Bruxelles – Belgique  
[www.nato.int](http://www.nato.int)

© OTAN 2019